

CENTRER LA JUSTICE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Natalie M. Chin†

Traduction : www.globaldisabilityjustice.org

Résumé : La pandémie de coronavirus a mis en évidence les failles existantes dans la stratégie en matière de droits des personnes handicapées, révélant une lacune dans l'accès aux promesses de l'Americans with Disabilities Act (ADA) pour les personnes noires, autochtones et autres personnes de couleur handicapées. Cet article examine le caractère non durable des droits des personnes handicapées à travers le prisme de la noirceur et du handicap pour affirmer que l'efficacité future de la défense des droits des personnes handicapées exige un recentrage qui intègre les principes de la justice des personnes handicapées. Ce rééquilibrage nécessite de passer d'une approche centrée sur un seul problème, le handicap, à une conscience éclairée qui confronte le rôle du racisme et du validisme envers les Noirs, les autochtones et les autres personnes de couleur dans l'accès aux protections des droits des personnes handicapées. Cette focalisation singulière reflète le manque d'analyse intersectionnelle lorsqu'il s'agit des questions de handicap. Cela souligne également la nécessité pour les défenseurs de s'aligner plus fortement sur d'autres mouvements de justice sociale dans l'élaboration d'une stratégie pour les droits des personnes handicapées et de centrer intentionnellement les voix et leadership des Noirs, des autochtones et des autres personnes de couleur dans la stratégie relative aux droits des personnes handicapées.

Cet article soutient que l'absence d'une analyse critique du racisme et du validisme subordonne les objectifs d'égalité des personnes handicapées à l'ADA. En particulier, l'accent mis sur un seul problème, le handicap, efface les expériences complexes que vivent les personnes handicapées marginalisées, créant ainsi une porte tournante d'inégalités qui s'aggravent dans les communautés handicapées de couleur. Cet article se concentre sur la noirceur dans quatre domaines : l'éducation, l'accès aux soins médicaux, la violence policière et la ségrégation injustifiée des personnes handicapées dans les espaces carcéraux. L'analyse est encore plus affinée en centrant la discussion sur la noirceur, les personnes sourdes/handicapées et les personnes classées comme souffrant de déficiences intellectuelles, développementales, cognitives et/ou psychiatriques.

Cette étude s'efforce de démontrer que les communautés de couleur bénéficient très peu des avancées de l'ADA et, à bien des égards, vivent dans les conditions d'un monde pré-ADA. En soutenant ce raisonnement, cet article constate qu'un recentrage de la stratégie en matière de droits des personnes handicapées est nécessaire pour combler le fossé qui s'est creusé au fil du temps entre les avancées en matière de droits des personnes handicapées et les personnes handicapées qui vivent à l'intersection d'identités marginalisées. Cet article conclut en appliquant trois principes du cadre de justice des personnes handicapées – l'intersectionnalité, la centralisation du leadership et des voix des communautés handicapées les plus touchées et la solidarité entre les mouvements – pour suggérer un cadre plus large des droits des personnes handicapées qui centre son travail de manière plus intentionnelle et structurelle au-delà d'une focalisation unique sur les droits des personnes handicapées. À travers ce recentrage, cet article cherche à tracer une voie pour l'avenir des droits des personnes handicapées.

INTRODUCTION

En « explorant le corps noir dans le contexte de la blancheur », George Yancy décrit la confiscation du corps noir.¹ Il écrit : « [c]ette confiscation s'est produite sous la forme de l'esclavage brutal passé

1 GEORGE YANCY, BLACK BODIES, WHITE GAZES: THE CONTINUING SIGNIFICANCE OF RACE xv, 1

des corps noirs, le lynchage cruel et sadique des corps noirs, les agressions sexuelles sur les corps noirs dans les plantations du Sud, l'élevage littéral des corps noirs pour l'exploitation des blancs et l'expérimentation contraire à l'éthique sur les corps noirs pendant la terrible « étude sur la syphilis de Tuskegee². »

Les références historiques de Yancy sont ancrées dans des centaines d'années de brutalité et d'oppression de la suprématie blanche. Ce concept de confiscation du corps noir s'applique avec la même vérité aujourd'hui lorsqu'on examine le handicap à travers le prisme de la noirceur.³ La confiscation du « corps-esprit » des Noirs handicapés est répandue et persistante.⁴ En raison de la permanence historique et actuelle de la suprématie blanche, cela viole même les politiques et les lois les mieux intentionnées.

La comparaison de l'oppression des personnes handicapées avec l'expérience de l'esclavage et de la ségrégation des Noirs aux États-Unis est persistante dans le discours sur les droits des personnes handicapées qui se concentre sur l'ADA et son prédécesseur, l'article 504 de la loi sur la réadaptation (article 504).⁵ L'ADA a été qualifiée de « proclamation d'émancipation pour les [Américains] handicapés ». ⁶ Lors d'un témoignage devant une sous-commission de la Chambre des représentants en faveur de l'adoption de l'ADA, un partisan blanc a commenté :

Quelle différence. . . C'est le passage de personnes battues à mort à cause de leur handicap, dans l'hypothèse que les mauvais esprits les quitteraient, à des esclaves battus à mort parce qu'ils étaient noirs et considérés par leurs persécuteurs comme des personnes inférieures à eux. —les quatre cinquièmes d'un homme, n'est-ce pas ?⁷

En outre, l'analogie entre l'oppression des personnes handicapées et l'esclavage est simpliste, réductrice et renforce le récit du handicap blanc.⁸ Les esclaves handicapés, par exemple, étaient souvent « contraints de rester en esclavage pendant l'émancipation, puis placés contre leur gré dans des hospices et des asiles de fortune où ils se livraient au travail forcé. »⁹ De plus, après la signature

(2008).

2 Ibid.

3 Cet article utilise les termes « Blackness » et « Noir » comme termes généraux pour désigner les personnes discriminées en raison de leur couleur de peau aux États-Unis. Cela inclut les Afro-Américains, les Afro-Latinos, les Noirs autochtones, les Afro-Autochtones, les Antillais et autres.

4 Cet article qualifie le corps et l'esprit d'un tout en utilisant le terme « corpo-esprit », défini comme « la relation entre le corps et l'esprit humains en tant qu'entité unique et intégrée ». « SINS INVALID, SKIN, TOOTH AND BONE: THE BASIS OF MOVEMENT IS OUR PEOPLE 146 (2e éd. 2019). Le terme « corpo-esprit » est utilisé au lieu de dire « corps et esprit » pour affirmer la réalité que nos esprits et nos corps sont indissociables. » Ibid. Voir SAMI SCHALK, BODYMINDS REIMAGINED (DIS)ABILITY, RACE, AND GENDER IN BLACK WOMEN'S SPECULATIVE FICTION 5-6 (2018) pour une description plus détaillée du terme « corpo-esprit ».

5 Voir, par exemple, JOSEPH P. SHAPIRO, NO PITY: PEOPLE WITH DISABILITIES FORGING A NEW CIVIL RIGHTS MOVEMENT 126 (1994) (« L'histoire de la ségrégation a été tout aussi dévastatrice pour les Américains handicapés que pour les Noirs ») DORIS Z. FLEISCHER & FRIEDA ZAMES, DISABILITY RIGHTS MOVEMENT: FROM CHARITY TO CONFRONTATION 215 (2001) (« À l'instar de l'« Homme invisible » de Ralph Ellison, de nombreux membres de la population handicapée ont historiquement été ignorés, isolés, exclus de la communauté. ») Id, p. 69 (les personnes handicapées ont été « reléguées à des citoyens de seconde zone, tout comme les personnes de couleur. »)

6 Michael Ashley Stein, Same Struggle, Different Difference: ADA Accommodations as Antidiscrimination, 153 U. PA. L. REV. 579, 581 (2004).

7 Loi sur les Américains handicapés de 1990, Pub. L. No. 101-336, 104 Stat. 327 (codifiée telle qu'amendée 42 U.S.C. § 12101), réimprimée dans HISTOIRE LÉGISLATIVE DU DROIT PUBLIC 101-336, LOI SUR LES AMÉRICAINS HANDICAPÉS : PRÉPARÉE POUR LE COMITÉ DE L'ÉDUCATION ET DU TRAVAIL, CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS-UNIS, CENT UNIÈME CONGRÈS, DEUXIÈME SESSION, VOLUMES 1-2 130 (1990).

8 See, e.g., Jim Downs, The Continuation of Slavery: The Experience of Disabled Slaves During Emancipation, 28 DISABILITY STUD. Q. (2008).

9 Ibid.

de la Proclamation d'émancipation en 1862, l'esclavage a pris de nombreuses formes différentes qui ont abouti à la brutalité et à la ségrégation des Noirs aux États-Unis, sanctionnées par le gouvernement.¹⁰ Ces formes comprenaient le métayage,¹¹ le lynchage, les codes noirs,¹² et la location de prisonniers.¹³ De 1877 environ aux années 1950, les gouvernements ont appliqué les lois Jim Crow et la Cour suprême a validé des lois légalisant la ségrégation à l'encontre des Noirs vivant aux États-Unis.¹⁴

Cette analogie entre le racisme et la discrimination fondée sur le handicap est souvent la manière dont la race est intégrée dans l'analyse des droits des personnes handicapées.¹⁵ *Olmstead v. L.C.*, par exemple, est souvent présenté comme l'affaire *Brown v. Conseil de l'éducation* des droits des personnes handicapées.¹⁶ Comme l'a décrit un défenseur, Olmstead est aussi important pour les personnes handicapées que *Brown v. Le conseil d'éducation* était destiné aux personnes de couleur.¹⁷ Pourtant, le fait que Louis Curtis, l'un des plaignants dans l'affaire Olmstead, était une femme noire est effacé dans le litige et les références historiques.¹⁸

L'invisibilisation des personnes handicapées possédant de multiples identités marginalisées reflète la norme de focalisation sur un seul problème de handicap qui imprègne la défense des droits des personnes handicapées. Cet effacement laisse peu de compréhension du rôle que l'identité (race, classe, identité de genre, orientation sexuelle et autres que Curtis aurait pu revendiquer) a joué dans l'expérience de Curtis à l'institution psychiatrique de Géorgie et quel rôle, le cas échéant, cet effacement a joué dans la stratégie contentieuse. En fait, l'identité de Curtis se limitait à son handicap psychiatrique et intellectuel.¹⁹

L'avenir des droits des personnes handicapées²⁰ nécessite un plaidoyer et un discours qui placent le racisme/le validisme et les systèmes d'oppression interdépendants au centre afin de mieux évaluer qui est exclu des avancées de l'ADA et pourquoi, et quelles mesures les futures stratégies en matière de droits des personnes handicapées peuvent prendre pour centrer plus intentionnellement le racisme/le capacitisme dans son cadre. L'absence d'un cadre critique de prise en compte du racisme et du validisme dans une stratégie relative aux droits des personnes handicapées menace l'efficacité

10 See infra notes 12, 13 and 14.

11 MELISSA NORTON, DUKE SANFORD WORLD FOOD POL'Y CTR., POWER & BENEFIT ON THE PLATE: THE HISTORY OF FOOD IN DURHAM, NORTH CAROLINA 21±31 (2020) (expliquant que le métayage obligeait les agriculteurs noirs pauvres à louer de petites parcelles de terre à des propriétaires blancs et à restituer une partie de leur rendement agricole au propriétaire foncier).

12 ANGELA Y. DAVIS, THE ANGELA DAVIS READER 76 (Joy James eds., 1re éd. 1998) (citant E. FRANKLIN FRAZIER, FROM SLAVERY TO FREEDOM: A HISTORY OF NEGRO AMERICANS 303 (1969) (décrivant comment les Codes Noirs « criminalisaient des comportements tels que le vagabondage, la rupture de contrat de travail, l'absence au travail, la possession d'armes à feu, les gestes ou actes insultants »)

13 The Untold History of Post-Civil War, NPR (Mar. 25, 2008, 10:00AM), <https://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=89051115>

14 See generally Plessy v. Ferguson, 163 U.S. 537 (1896) (affirming segregationist laws as constitutional).

15 Compare infra note 35 for examples of recent scholarship that critiques disability rights through an intersectional analysis.

16 Samuel R. Bagenstos, Justice Ginsburg and the Judicial Role in Expanding « We People » : The Disability Rights Cases, 104 COLUM. L. REV. 49, 49 n4 (2004) (collecting sources); Charles R. Bliss & C. Talley Wells, Applying Lessons from the Evolution of Brown v. Board of Education to Olmstead: Moving from Gradualism to Immediate, Effective, and Comprehensive Integration, 26 GA. ST. U. L. REV. 705, 705 (2010).

17 LIAT BEN-MOSHE, DECARCERATING DISABILITY: DEINSTITUTIONALIZATION AND PRISON ABOLITION 256 (2020) (citing Derrick Henry, New Obituary Article for Elaine Wilson, ATLANTA J.-CONST. (Dec. 10, 2004), <https://www.legacy.com/obituaries/atlanta/obituary.aspx?pid=2907375>).

18 Ibid.

19 Ibid.

20 J'utilise l'expression « droits des personnes handicapées » dans cet article de manière plus restreinte afin de mettre en lumière les différents efforts de plaidoyer et analyses liés à l'Americans with Disabilities Act et à l'article 504 de la loi sur la réadaptation. Lorsque j'aborde plus spécifiquement les droits des personnes handicapées en tant que mouvement spécifique, j'utilise des majuscules : « Mouvement pour les droits des personnes handicapées ».

future de l'ADA. Le contentieux est un outil stratégique et nécessaire utilisé pour faire progresser les protections prévues par l'ADA, mais il présente des limites en ce qui concerne les recours. En concentrant les litiges et la défense des droits sur des questions particulières, nous pouvons résoudre une iniquité alors que d'autres abondent. Cette stratégie crée par conséquent un cercle vicieux d'inégalités pour les personnes noires handicapées et les autres personnes handicapées multi-marginalisées. Il est nécessaire de remettre en question l'approche axée sur un seul problème dans les litiges et d'adopter une perspective ou une stratégie de plaidoyer plus large pour évoluer vers un cadre de référence en matière de racisme et de handicap.

Olmstead v. L.C. ont largement façonné la trajectoire de la lutte pour les droits des personnes handicapées au cours des vingt-deux dernières années.²¹ Cette affaire historique a donné lieu à une cascade de litiges visant à accélérer la fermeture des institutions et à garantir un meilleur accès aux soutiens et services communautaires pour les personnes handicapées dans divers domaines, notamment le logement, le soutien en matière de santé mentale, l'éducation et le soutien à l'emploi.²² Cependant, l'exécution d'*Olmstead* – et les bénéficiaires de l'ADA – présentent un récit plus complexe lorsqu'on l'examine à travers le prisme de « l'expérience racialisée du handicap ». ²³ Cet article concentre son enquête sur le racisme anti-noir/capacitiste.²⁴ Le capacitisme, à la base, « est l'oppression subie en raison d'un handicap/d'une déficience (perçue ou vécue), qui non seulement signale le handicap comme une forme de différence, mais le construit comme inférieur. »²⁵ À travers ce prisme, pour de nombreuses personnes noires handicapées et les personnes sourdes/handicapées²⁶ noires qui sont soumises à la classe, au sexe, à l'orientation sexuelle et à d'autres constructions, les promesses de l'ADA sont vouées à l'échec. L'échec de l'ADA est particulièrement mis en évidence lorsqu'il est examiné à travers les expériences des personnes sourdes/handicapées et des personnes classées comme souffrant de déficiences intellectuelles, développementales, cognitives et/ou psychiatriques.

En analysant le handicap comme une expérience partagée par toutes les personnes handicapées,²⁷ les défenseurs et les discours sur le handicap effacent la manière dont l'ADA est mise en œuvre, sans tenir compte des inégalités structurelles qui se superposent pour aggraver et créer une forme reconstituée de racisme/capacitisme à l'encontre des personnes noires handicapées, les autochtones et les autres personnes de couleur.²⁸ Lorsque la pandémie de coronavirus a fait surface à la fin de 2019, elle a amplifié les failles existantes dans la stratégie des droits des personnes handicapées.²⁹

21 See, e.g., Natalie M. Chin, *Group Homes as Sex Police and the Role of the Americans with Disabilities Act*, 42 N.Y.U. REV. L. & SOC. CHANGE 379, 388±89 (2018).

22 Ibid. at 389±90.

23 Sami Schalk, *Contextualizing Black Disability and the Culture of Dissemblance*, 45 J. WOMEN CULTURE & SOC'Y 535, 535 (2020).

24 Tout au long de cet article, j'utilise le terme « racisme/validisme » pour désigner la co-construction de ces identités. Ce terme signifie que le racisme et le validisme ne s'excluent pas mutuellement, mais contribuent ensemble à reconstituer l'assujettissement et la discrimination subis par les personnes handicapées.

25 BEN-MOSHE, *supra* note 17, at 16.

26 Le terme « sourd/handicapé » vise à souligner l'importance d'identifier les personnes sourdes comme faisant partie des communautés de personnes handicapées, résistant ainsi aux hiérarchies du handicap. HEARD, <http://www.behearddc.org> (dernière visite le 14 mai 2021).

27 Cet article alterne entre un langage privilégiant l'identité et un langage privilégiant la personne afin de refléter les différents points de vue sur l'utilisation du langage dans les écrits sur le handicap. Dans le milieu universitaire, par exemple, le langage privilégiant la personne est largement la norme (c'est-à-dire les personnes handicapées) pour aborder le sujet. De nombreux membres de la communauté des personnes handicapées optent pour un langage privilégiant l'identité. Voir, par exemple, Lydia X.Z. Brown, *The Significance of Semantics: Person-First Language: Why It Matters*, AUTISTIC HOYA (4 août 2011), <https://www.autistichoya.com/2011/08/significance-of-semantics-person-first.html>. « Dans la communauté autiste, de nombreux auto-représentants et leurs alliés préfèrent des termes tels que « autiste », « personne autiste » ou « individu autiste », car nous considérons l'autisme comme une partie inhérente de l'identité d'un individu. »

28 Lydia X. Z. Brown et al., *Radical Disability Politics*, in ROUTLEDGE HANDBOOK OF RADICAL POLITICS 178, 186 (A.J. Withers & Liat Ben-Moshe eds., 2019).

29 See Daniel Young, *Black, Disabled and Uncounted*, NAT'L HEALTH L. PROGRAM (Aug. 7, 2020),

Pour la communauté noire handicapée, la pandémie de coronavirus a reflété une résonance historique, affichant la confiscation moderne des corps et esprits des Noirs handicapés par la société et le gouvernement construits sur les fondements passés de l'esclavage, du validisme, du racisme et de l'eugénisme.³⁰

Au moment de la rédaction de cet article, la pandémie poursuivait son chemin destructeur dans les communautés noires. Les Noirs américains représentent 12,4 % de la population et ont subi 13,7 % des décès connus dus au COVID-19.³¹ Autrement dit, en moins d'un an après son apparition, le COVID-19 a tué 1 Noir américain sur 645, ce qui inclut nécessairement les personnes noires handicapées. D'autres recherches démontrent que les « Noirs, les autochtones et les Latino-Américains », en utilisant un ajustement indirect en fonction de l'âge, ont un taux de mortalité dû à la COVID-19 en moyenne 2,7 fois plus élevé à l'échelle nationale par rapport à la population blanche.³²

Il existe un consensus parmi les défenseurs des droits des personnes handicapées et les universitaires sur le fait que la capacité de l'ADA à assurer une plus grande inclusion, un meilleur accès et une plus grande égalité pour les personnes handicapées nécessite davantage.³³ La signification de ce « davantage » fait l'objet de nombreux débats. Les études sur le handicap ne portent pas vraiment sur la manière dont l'ADA échoue à aider les personnes handicapées qui vivent à l'intersection du handicap et d'une identité racialisée, ni sur les stratégies qui peuvent être utilisées pour lutter plus efficacement contre les inégalités en matière d'égalité des personnes handicapées pour de multiples populations marginalisées.³⁴

<https://healthlaw.org/black-disabled-and-uncounted/>

30 See Liat Ben-Moshe & Sandy Magana, *An Introduction to Race, Gender, and Disability: Intersectionality, Disability Studies, and Families of Color*, 2 WOMEN, GENDER & FAMS. COLOR 105, 105 (2014).

31 APM Research Lab Staff, *The Color of Coronavirus: COVID-19 Deaths by Race and Ethnicity in the U.S.*, APM RES. LAB (Mar. 5, 2021), <https://www.apmresearchlab.org/covid/deaths-by-race>

32 Le suivi des données par APM Research sur les taux de mortalité liés à la COVID-19 ne permet pas d'extrapoler l'impact du virus sur d'autres identités marginalisées en dehors de l'origine ethnique. Il n'indique pas non plus quelles identités englobent les « Latino-Américains », par exemple les Afro-Latinos. Des données supplémentaires sont nécessaires, mais indisponibles, pour relier les points et brosser un tableau plus clair de l'impact de la COVID sur la communauté des personnes handicapées et sur certaines populations racialisées et marginalisées au sein de cette communauté. Id. Faute de taux de mortalité par âge, APM Research utilise une standardisation indirecte pour estimer l'impact de la COVID-19 lors de la comparaison de deux populations dont la répartition par âge diffère significativement, comme cela peut être le cas entre différents groupes raciaux. Id. Des membres de la Chambre des représentants des États-Unis ont proposé en avril 2020 un projet de loi, la loi sur la collecte et la divulgation équitables des données relatives à la COVID-19, visant, en partie, à collecter des données désagrégées sur les tests, le traitement et les résultats de la COVID-19. H.R. 6585, 116e Congrès (2020) ; voir également Bonnielin Swenor, « Le manque de données sur la COVID-19 liées au handicap peut compromettre les efforts de réponse », STAT (12 juin 2020), <https://www.statnews.com/2020/06/12/dearth-disability-related-covid-19-data-confound-response-efforts/>

33 See Arlene S. Kanter, *The Americans with Disabilities Act at 25 Years: Lessons to Learn from the Convention on the Rights of People with Disabilities*, 63 DRAKE L. REV. 819, 822 (2015); Michael Waterstone, *The Untold Story of the Rest of the Americans with Disabilities Act*, 58 VAND. L. REV. 1807, 1810 (2005).

34 Cette critique des études sur le handicap ne signifie pas que les questions de handicap, de race et d'autres intersections de l'identité sont absentes du débat scientifique. Cet article espère s'appuyer sur les études existantes qui visent à centrer les questions de race, de capacitisme, de pauvreté, de genre et d'autres intersections dans le discours sur les droits des personnes handicapées. Voir, par exemple, BEN-MOSHE, supra note 17, p. 1 ; Jamelia N. Morgan, *Reflections on Representing Incarcerated People with Disabilities: Ableism in Prison Reform Litigation*, 96 DENVER L. REV. 973, 976 (2019) ; Alice Abrokwa, *When They Enter, We All Enter: Opening the Door to Intersectional Discrimination Claims Based on Race and Disability*, 24 MICH. J. RACE & L. 15, 17 (2018) ; Français Michael L. Perlin et Heather E. Cucolo, *Le tribut pour ceux qui souffrent dont les blessures ne peuvent être soignées : la marginalisation des minorités raciales et des femmes dans le droit institutionnel du handicap mental*, 20 J. GENDER RACE & JUST. 431, 435±36 (2017) ; Michelle A. Travis, *Gendering Disability to Enable Disability Law*, 105 CALIF. L. REV. 837, 839 (2017) ; Jennifer Pokempner et Dorothy E. Roberts, *Pauvreté, réforme de l'aide sociale et signification du handicap*, 62 OHIO ST. L.J. 425, 428, 463 (2001) (soutenant que « les stratégies relatives aux droits des personnes handicapées devraient se concentrer davantage sur la promotion de la justice économique, raciale et de genre » et sur la nécessité pour les politiques relatives au handicap de « réimaginer les politiques sociales et les programmes de plaidoyer abordant à la fois la pauvreté et le handicap »).

Les chercheurs ont longtemps exploré ce qui est « de plus » nécessaire pour renforcer la force de l'ADA et s'attaquer aux « obstacles structurels profondément enracinés à l'égalité des personnes handicapées ».³⁵ Samuel Bagenstos, soulignant généralement l'échec de l'ADA à éradiquer les inégalités structurelles en matière d'emploi, a exhorté les défenseurs des droits des personnes handicapées à « aller au-delà » de la « stratégie anti-discrimination/adaptation »³⁶ en adoptant, par exemple, des interventions de protection sociale qui se concentrent davantage sur l'universalité par rapport aux interventions individuelles, telles que l'élargissement de l'éligibilité à l'assurance maladie publique et aux services couverts par ces programmes.³⁷

D'autres stratégies proposées par les spécialistes des droits des personnes handicapées pour remédier aux limitations de l'ADA incluent « l'adoption d'un paradigme des droits de l'homme en matière de handicap ».³⁸ Ce paradigme « combine le type de droits civils et politiques prévus par la législation anti-discrimination ... avec toute la gamme des mesures sociales, culturelles et économiques... » Les droits des personnes handicapées sont reconnus comme des droits fondamentaux reconnus par de nombreux traités relatifs aux droits de l'homme. »³⁹ D'autres propositions incluent l'utilisation de « stratégies constitutionnelles ciblées » pour recadrer les droits des personnes handicapées ;⁴⁰ « lutter contre les racines de la stigmatisation liée au handicap » en éliminant le secret qui entoure les procédures judiciaires engagées en vertu de l'ADA ;⁴¹ et en « revendiquant l'identité de handicap » comme moyen de « remettre en question les stéréotypes à grande échelle et de perturber les conceptions de longue date liant inextricablement le handicap à la limitation ».⁴²

Le cadre des droits des personnes handicapées met l'accent sur l'individualisme et l'autosuffisance, avec pour objectif l'assimilation par l'intégration.⁴³ Historiquement, les défenseurs de l'ADA ont promu cet idéal, en mettant l'accent sur une « approche centrée sur les droits et opposée à l'aide sociale... [qui] bénéficiait de manière disproportionnée à une classe relativement avantagée de personnes handicapées. »⁴⁴ Cette approche reste largement inchangée aujourd'hui, car l'ADA a moins d'impact sur les personnes handicapées qui vivent à l'intersection de multiples identités marginalisées.⁴⁵

Par conséquent, l'accent mis sur une question unique, le handicap, ancre le cadre des droits des personnes handicapées, reflétant davantage la nécessité d'une approche repensée de l'analyse et de la défense des droits des personnes handicapées. Comme l'ont déclaré Michael Perlin et Heather Ellis Cucolo dans leur discussion sur la marginalisation de certaines communautés non dominantes dans le droit du handicap, « nous devons nous concentrer sur les raisons pour lesquelles la lutte pour surmonter les violations des droits est souvent plus grande pour les personnes qui ne sont pas de la

35 SAMUEL R. BAGENSTOS, LAW AND THE CONTRADICTIONS OF THE DISABILITY RIGHTS MOVEMENT 11 (2009) [hereinafter Bagenstos, LAW AND CONTRADICTIONS]

36 Ibid. at 149.

37 Id. at 140-42, 149. Bagenstos has further argued for « the need to build on and go beyond 'the principle of integrationism' and [to] embrace 'the abolitionist understanding of the equal protection of the law' when thinking about the future of the disability rights movement. » Samuel R. Bagenstos Rights, From Integrationism to Equal Protection: tenBroek and the Next 25 Years of Disability Rights, 13 U. ST. THOMAS L.J. 1, 17, 32 (2016).

38 Michael A. Stein & Penelope J.S. Stein, Beyond Disability Civil Rights, 58 HASTINGS L.J. 1203, 1205 (2007).

39 Ibid. at 1205-06.

40 Michael E. Waterstone, Disability Constitutional Law, 63 EMORY L.J. 527, 533 (2014).

41 Jasmine E. Harris, Processing Disability, 64 AM. U. L. REV. 457, 462 (2015).

42 Katie R. Eyer, Claiming Disability, 71 B.U. L. REV. (forthcoming 2021).

43 See, e.g., Martha Minow, Accommodating Integration, 157 U. PA. L. REV. PENNUMBRA 1, 3 (2008) (« American disability law shares the same proccumation with distinct and autonomous individuals that underlies much of U.S. Law. ») ; Brown et al., supra note 28, at 179 (« Les cadres de droits en général peuvent être décrits comme assimilationnistes plutôt que radicaux (radical dans le sens de transformer les causes profondes de l'oppression). »).

44 Samuel R. Bagenstos, The Future of Disability Rights, 114 YALE L.J. 1, 82 (2004).

45 See infra Parts III.B, IV.A.

race ou de la race ou du genre dominante, et pourquoi il est essentiel que ce domaine du droit soit étudié dans le contexte des politiques sociales en vigueur en ce qui concerne le handicap.⁴⁶

Est-il possible de réimaginer un avenir en matière de droits des personnes handicapées qui intègre une conscience du racisme et du validisme ? Cet article explore cette possibilité en affirmant qu'un recentrage de la stratégie des droits des personnes handicapées est nécessaire pour combler le fossé qui s'est développé au fil du temps entre les promesses de l'ADA et les personnes noires, autochtones et autres personnes de couleur handicapées. Ce réétalonnage nécessite un changement vers une conscience informée qui affronte le rôle du racisme, du validisme et de leurs intersections sur les communautés noires handicapées et autres communautés handicapées multi-marginalisées.

Disability Justice propose des principes pour guider les droits des personnes handicapées dans le futur.⁴⁷ Créée et dirigée par des personnes handicapées de couleur et des personnes handicapées de couleur homosexuelles et non conformes au genre, Disability Justice a émergé en réponse à la manière dont le mouvement pour les droits des personnes handicapées a donné la priorité à une seule question civile aux dépens des expériences vécues des personnes handicapées qui vivent « à des carrefours d'oppression ».⁴⁸ En tant que cadre, Disability Justice se concentre sur les expériences des « personnes handicapées de couleur, des immigrants handicapés, « les personnes handicapées, les personnes transgenres et non conformes au genre, les personnes handicapées sans abri, les personnes handicapées incarcérées, les personnes handicapées dont les terres ancestrales ont été volées, entre autres. »⁴⁹ Dans cette approche centrée sur la justice des personnes handicapées cherche à identifier et à résister à la manière dont le validisme croise le capitalisme et la suprématie blanche pour désigner les corps et les esprits comme déviants, sans valeur ou improductifs.⁵⁰

La justice des personnes handicapées repose sur des principes qui incluent la reconnaissance de la complexité et des nuances de l'identité intersectionnelle dans la remise en question des systèmes d'oppression, la lutte contre les notions capitalistes de productivité comme moyen de valoriser sa valeur, l'engagement dans la construction de mouvements inter-handicaps et la solidarité inter-mouvements, et envisager une libération collective où tous les corps-esprits sont valorisés.⁵¹ Ces principes partagent certaines idéologies des théoriciens critiques qui remettent en question les limites des stratégies fondées sur les droits.⁵² Les militants et les universitaires critiquent depuis longtemps les lacunes du modèle fondé sur les droits dans la société civile.⁵³ Cependant, la Justice des personnes handicapées approfondit davantage cette critique en centrant son cadre sur le rôle du validisme, le considérant comme « la racine de l'oppression des personnes handicapées »⁵⁴.

Cet article propose un cadre de conscience critique du racisme et du validisme qui est guidé par les

46 Perlin & Cucolo, supra note 34, at 432.

47 For greater depth on the principles of Disability Justice, see infra Part II.

48 SINS INVALID, SKIN, TOOTH, AND BONE, THE BASIS OF OUR MOVEMENT IS OUR PEOPLE: A DISABILITY JUSTICE PRIMER 12 (1st ed. 2016) [hereinafter SKIN, TOOTH, AND BONE].

49 Patty Berne, Disability Justice - A Working Draft by Patty Berne, SINS INVALID (June 9, 2015), <https://www.sinsinvalid.org/blog/disability-justice-a-working-draft-by-patty-berne>

50 Ibid.

51 SINS INVALID, supra note 4, at 25-26.

52 See Linda Steele et al., *Who is Diverted? Moving Beyond Diagnosed Impairment towards a Social and Political Analysis of Diversion*, 38 SYDNEY L. REV. 179, 181 (2016).

53 Dean Spade, Intersectional Resistance and Law Reform, 38 J. WOMEN CULTURE & SOC'Y 1031, 1032, 1042-43 (2013); see, e.g., Alan David Freeman, Legitimizing Discrimination through Antidiscrimination Law: A Critical Review of Supreme Court Doctrine, 62 MINN. L. REV. 1049, 1054 (1978) (arguing that « [a]nti-discrimination law has [] been ultimately indifferent to the condition of the victim ; its demands are satisfied if it can be said that the 'violation' has been remedied ») ; Beth Ribet, surfacing Disability Through a Critical Theoretical Paradigm, 2 GEO. J. L. & MOD. been ultimately indifferent to the condition of the victim; its demands are satisfied if it can be CRITICAL RACE PERSP. 209, 223 (2010) (« the ârticular challenge of reponding to systemic violent or exploitative disablement ... may not be readily fully realizable through an equality paradigm ... or through a rights-based matrix for making claims »).

54 SINS INVALID, supra note 4, at 15.

principes de la justice des personnes handicapées. Ce cadre s'appuie également largement sur les visionnaires de la théorie critique de la race et de la théorie critique du handicap.⁵⁵ En explorant des concepts tels que l'intersectionnalité, un terme conceptualisé pour la première fois par Kimberlé Crenshaw,⁵⁶ un cadre de conscience du racisme/capacitisme cherche à servir de guide pour une exploration plus approfondie du handicap des défenseurs des droits de l'homme et les universitaires qui réinventent l'avenir des droits des personnes handicapées au-delà du récit monothématique du handicap.

Ce cadre considère le racisme et le validisme comme les systèmes co-constitués qui sont à l'origine des préjugés liés au handicap, remplaçant ainsi l'approche centrée sur le handicap blanc et unique comme cadre normatif. Grâce à ce centrage, un cadre de conscience critique du racisme/capacitisme exige un examen du handicap à travers le prisme de ses intersections – race, classe, orientation sexuelle, genre, statut d'immigrant et autres – et reconnaît en outre avec un poids égal les handicaps physiques, cognitifs et L'impact psychologique du handicap sur le corps et l'esprit d'une personne.⁵⁷ L'héritage de l'esclavage, du racisme/capacitisme et de l'eugénisme sont des forces motrices centrales dans le maintien de systèmes oppressifs qui ont un impact disproportionné sur les Noirs, les autochtones et les autres personnes de couleur handicapées.⁵⁸ En ne reconnaissant pas l'histoire des dommages causés par la suprématie blanche que décrit Yancy et de la manière dont elle imprègne les handicaps et de nombreux types d'oppression, toute stratégie en matière de handicap sera vouée à l'échec.

La première partie de cet article explore l'histoire de l'esclavage et la racialisation de l'eugénisme comme éléments constitutifs du validisme et de la construction sociale du handicap. Cette section aborde ensuite un mouvement pour les droits des personnes handicapées qui a suivi un parcours largement centré sur la masculinité blanche comme identité normative dans la stratégie du handicap et se termine par un aperçu de la théorie critique du handicap. La deuxième partie traite de l'émergence de la justice des personnes handicapées.

La troisième partie affirme que l'approche « neutre sur le plan racial » centrée sur un seul problème, le handicap, ne constitue pas un outil efficace pour garantir l'égalité des chances et l'accès aux personnes qui vivent à l'intersection du handicap, de la race et d'autres identités marginalisées. Pour illustrer, je centre l'analyse sur la noirceur telle qu'elle croise l'éducation, les personnes sourdes ou handicapées incarcérées, l'accès aux soins médicaux, la violence policière et l'expansion des espaces carcéraux pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Je me concentre plus spécifiquement sur ces domaines dans la mesure où ils concernent les personnes ayant des déficiences intellectuelles, développementales, cognitives et psychiatriques.

En conclusion, la quatrième partie applique trois principes de la justice des personnes handicapées

55 See infra Part I.B.2. Deep respect and gratitude to the scholars and activists of Critical Race Theory, Disability Critical Theory, Critical Race Feminism, Latin American Critical Race Theory (LatCrit), and other progressive theorists for laying the groundwork and stimulating my thinking in this endeavor

56 Kimberlé Crenshaw a introduit pour la première fois le concept d'intersectionnalité dans *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*, 1989 U. CHI. LEGAL F. 139, 140 (1989). Depuis son apparition il y a plus de trente ans, le terme intersectionnalité a pris de nombreuses formes. Dans une récente interview avec Crenshaw, elle a décrit ce que signifie l'intersectionnalité aujourd'hui : « C'est essentiellement une lentille, un prisme, pour voir la façon dont diverses formes d'inégalités fonctionnent souvent ensemble et s'exacerbent mutuellement. Nous avons tendance à parler d'inégalité raciale séparément de l'inégalité fondée sur le genre, la classe, la sexualité ou le statut d'immigrant. Ce qui manque souvent, c'est la façon dont certaines personnes sont soumises à tous ces éléments, et l'expérience n'est pas seulement la somme de ses parties. » Katie Steinmetz, elle a inventé le terme « intersectionnalité » il y a plus de 30 ans. Voici ce que cela signifie pour elle aujourd'hui, TIME (20 février 2020), <https://time.com/5786710/kimberle-crenshaw-intersectionality/>

57 Subini A. Annamma, *Dis/ability Critical Race Studies (DisCrit): Theorizing at the Intersections of Race and Dis/ability*, 16 RACE ETHNICITY EDUC. 1, 11±12 (2013).

58 See Abrokwa, supra note 34, at 23±25, 38±39, 44.

(l'intersectionnalité, la centralisation des voix des communautés handicapées les plus touchées et la solidarité entre les mouvements) pour illustrer un cadre plus large des droits des personnes handicapées qui centre son travail de manière plus intentionnelle et structurelle au-delà d'un seul focus sur les droits du handicap. En reconnaissant que « les créateurs noirs et bruns handicapés sont confrontés à une « invisibilisation » et à un effacement spécifiques de [leur] travail politique et culturel », cet article n'est pas un argument pour s'appropriier les principes de la justice des personnes handicapées ou pour édulcorer la politique de ses mouvements.⁵⁹ Ces mots sont plutôt un appel aux défenseurs des droits des personnes handicapées et aux universitaires pour qu'ils s'engagent plus intentionnellement à centrer le racisme/le validisme et les principes de la justice des personnes handicapées dans les efforts collectifs visant à remettre en question et à démanteler les systèmes discriminatoires dans le but d'une justice transformatrice.

I. LA RACE ET LA CONSTRUCTION SOCIALE DU HANDICAP

A. Un examen historique de la racialisation du handicap et de la pathologisation de la race

« Le gouvernement et les entreprises des États-Unis ont toujours utilisé des idées construites autour du handicap et de la criminalité, ainsi que des idées construites sur la classe et la race, pour classer, criminaliser, mettre en cage et faire disparaître leurs « indésirables ». »
- Talila A. Lewis⁶⁰

L'histoire de la noirceur et du handicap aux États-Unis a créé la base fertile qui nourrit les systèmes interdépendants de racisme et de validisme qui sous-tendent l'ADA et son impact sur les personnes noires handicapées. En examinant le « contexte historique, social et économique » du handicap, nous pouvons critiquer, à travers une perspective intersectionnelle, la manière dont « l'incarnation même de la noirceur et du handicap » est soumise au contrôle de l'État et de la société.⁶¹

Cette section retrace certains des éléments historiques de la co-construction du racisme anti-Noir et du handicap. Cette analyse cherche à établir des liens sur la manière dont les racines historiques du racisme et du validisme légitiment et perpétuent l'incapacité et l'élimination du corps-esprit noir dans le droit et la société modernes. La discussion se tourne ensuite vers une critique du mouvement pour les droits des personnes handicapées sur la manière dont il a évolué, à travers le prisme par défaut de la blancheur, pour créer une stratification raciale du handicap. Ce faisant, elle a maintenu un cadre de droits des personnes handicapées qui omet effectivement les voix et les priorités politiques des personnes handicapées de couleur et d'autres personnes handicapées multi-marginalisées.

Une définition pratique du validisme par Talila Lewis, Dustin Gibson et d'autres « Personnes noires handicapées et autres personnes racialisées négativement »⁶² ancre cette discussion car leur définition résume la signification complexe du validisme lorsqu'on examine l'état durable et le contrôle sociétal des corps handicapés noirs et bruns.

Validisme : un système qui accorde de la valeur au corps et à l'esprit des gens en se basant sur des

59 LEAH L. PIEPZNA-SAMARASINHA, CARE WORK: DREAMING DISABILITY JUSTICE 11 (2018).

60 Talila « TL » Lewis, Disability Justice Is an Essential Part of Abolishing Police and Prisons, LEVEL (Oct. 7, 2020), <https://level.medium.com/disability-justice-is-an-essential-part-of-abolishing-police-and-prisons-2b4a019b5730>

61 Nirmala Erevelles, *Crippin' Jim Crow: Disability, Dis-Location, and the School-to-Prison Pipeline*, in DISABILITY INCARCERATED: IMPRISONMENT AND DISABILITY IN THE UNITED STATES AND CANADA 81, 87 (Liat Ben-Moshe et al. eds., 2014) (quoting Hortense J. Spillers, *Am's Baby, Papa's Maybe: An American Grammar Book*, 17 CULTURE & COUNTERMEMORY : « AM. « CONNECTION 64, 67 (1987) » (« black bodies and disabled bodies are inextricably intertwined in the punitive patrol of bodily boundaries. »).

62 A working definition by Talila « TL » Lewis in conversation with Disabled Black and other negatively racialized folk, especially Dustin Gibson, updated in January 2021. Talila « TL » Lewis, January 2021 Working Definition of Ableism, TALILA A. LEWIS (Jan. 1, 2021), <https://www.talilalewis.com/blog/january-2021-working-definition-of-ableism>

idées de normalité, d'intelligence, d'excellence, de désirabilité et de productivité construites par la société. Ces idées construites sont profondément enracinées dans l'anti-noirisme, l'eugénisme, la misogynie, le colonialisme, l'impérialisme et le capitalisme. Cette forme d'oppression systématique conduit les individus et la société à déterminer qui est précieux et digne en fonction de la langue, de l'apparence, de la religion et/ou de la capacité d'une personne à se reproduire, à exceller et à « se comporter » de manière satisfaisante. Il n'est pas nécessaire d'être handicapé pour être victime de capacitisme.⁶³

En considérant le validisme comme la racine de l'oppression des personnes handicapées, Disability Justice décortique les couches d'un système complexe et déterminé, alimenté par une histoire séculaire enracinée dans la suprématie blanche qui a sanctionné l'esclavage, l'institutionnalisation, la criminalisation et la stérilisation des Noirs à des fins lucratives, de domination et de contrôle.⁶⁴ L'analyse du validisme à travers ce cadre définitionnel permet une analyse plus approfondie du handicap. Il fournit également un outil permettant d'examiner de manière plus critique qui bénéficie le plus ou non de l'ADA.

1. L'esclavage

L'héritage de l'esclavage a créé une recette durable pour le validisme, développant et cimentant des « conceptions de capacité [comme] largement basées sur la race ». ⁶⁵ Les opinions qui ont acquis une légitimité basée sur la pseudoscience et renforcées par la loi et la société ont assimilé la noirceur à une infériorité mentale et physiologique⁶⁶ et ont cimenté les tropes autour des corps et de l'esprit des noirs comme étant intrinsèquement dangereux, dépravés et enclins à la criminalité⁶⁷ et ont qualifié les femmes noires d'agressives sexuellement.⁶⁸ Comme l'a exprimé Nirmala Ervelles, « la noirceur elle-même ne remplace pas la couleur de la peau ». Noirs et handicapés ne sont pas seulement des tropes linguistiques utilisés pour délimiter la différence, mais sont plutôt des constructions matérialistes produites pour l'appropriation du profit dans un contexte historique où les corps noirs handicapés étaient « soumis à la violence la plus brutale ».⁶⁹

Le New Orleans Surgical and Medical Journal, par exemple, a publié en 1851 un « Rapport sur les maladies et les particularités physiques de la race noire » qui prophétisait des théories telles que la drapétomanie et la dysesthésie éthiopienne.⁷⁰ Dans cet écrit, le Dr Samuel Cartwright affirmait que les travailleurs esclaves étaient considérés comme atteints d'une « maladie de l'esprit » appelée

63 Ibid.

64 Ibid.

65 Subini Annamma & Deb Morrison, DisCrit Classroom Ecology: Using Praxis to Dismantle Dysfunctional Education Ecologies, 73 TEACHING & TCHR. EDUC. 70, 72 (2018).

66 Samuel A. Cartwright, Report on the Diseases and Peculiarities of the Negro Race, NEW ORLEANS MED. & SURGICAL J. 691, 693, 694 (1851) (« debasement of mind, which has rendered the people of Africa unable to take care of themselves »).

67 Voir, par exemple, THOMAS R.R. COBB, UNE ENQUÊTE SUR LA LOI DE L'ESCLAVAGE DES NOIRS AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. AUQUEL EST PRÉFIXÉ, UN ESQUISSE HISTORIQUE DE L'ESCLAVAGE (Paul Finkelman éd., U. of Ga. Press 1999) (1858). Fervent partisan de l'esclavage, Cobb, qui était avocat et professeur de droit, considérait l'esclavage comme un impératif pour « l'égalité républicaine » et comme une protection contre le paupérisme. Ibid., ccxiv, ccxiv (souligné dans l'original). Auteur d'un traité pro-esclavagiste, Cobb défendait la nécessité de l'esclavage et estimait que « les Noirs sont moins sujets au crime, et [en meilleure santé] et vivent plus longtemps en esclavage qu'en liberté. » Ibid., cciv-ccv. La sortie du film de 1915, Naissance d'une nation, a renforcé l'image des hommes noirs comme des êtres menaçants et des « bêtes qui détruiraient à la fois les familles blanches et la civilisation du Sud dans son ensemble ». Le KKK a utilisé ce film de propagande pour recruter des membres. 100 ans plus tard, quel est l'héritage de « Naissance d'une nation ? », NPR (8 février 2015). <https://www.npr.org/sections/codeswitch/2015/02/08/383279630/100-years-later-whats-the-legacy-of-birth-of-a-nation>

68 HARRIET A. WASHINGTON, MEDICAL APARTHEID: THE DARK HISTORY OF MEDICAL EXPERIMENTATION ON BLACK AMERICANS FROM COLONIAL TIMES TO THE PRESENT 45 (2006).

69 Ervelles, supra note 61, at 87.

70 Cartwright, supra note 66, at 707, 709

Drapétomanie qui « incitait le Noir à s'enfuir ». ⁷¹ Le remède, selon Cartwright, consistait à « leur faire sortir le diable » comme « mesure préventive contre la fuite ». ⁷²

Cartwright a utilisé le terme *Dyesthesia Aethiopica*, le désignant comme une « maladie particulière aux nègres, affectant à la fois l'esprit et le corps ». ⁷³ Les termes Drapétomanie et Dyesthésie ont permis à Cartwright de qualifier les travailleurs esclaves de « maladie mentale » pour ce qui peut être caractérisé comme des actions entreprises lorsque des esclaves défiaient leur propriétaire. ⁷⁴ Cartwright a estimé que la Dyesthésie existait en tant que « progéniture naturelle de la liberté des nègres ». ⁷⁵

Ancré dans le système politique capitaliste qui valorisait le corps noir asservi, le validisme déterminait si le travailleur asservi était « productif ou utile – dans les champs, dans le travail et la reproduction, par l'exploitation sexuelle, dans la maison du maître, ou . . . dans la médecine. ⁷⁶ Les propriétaires d'esclaves punissaient plus sévèrement les travailleurs esclaves qui ne pouvaient pas faire face aux exigences rigoureuses du travail, qui impliquait souvent des personnes souffrant de déficiences mentales ou cognitives ⁷⁷ réelles ou supposées. Les sanctions allaient des coups violents à l'abandon sans nourriture ni ressources pour survivre, et au meurtre. ⁷⁸

Au milieu du XIX^e siècle, les « liens perçus entre la race et le handicap dans le domaine juridique étaient . . . si naturalisés qu'ils semblaient avoir toujours existé, bien qu'ils aient... a été forgée par la loi et la jurisprudence qui remontent à l'époque coloniale. » ⁷⁹

Après l'émancipation des esclaves, en 1862, par exemple, le *North Carolina Medical Journal* estimait qu'en raison de la faiblesse physique et mentale inhérente du « nègre » à s'adapter aux exigences d'une société libre, l'émancipation des esclaves dans le Sud aboutit à la « folie » et à la « dégénérescence mentale et physique ». ⁸⁰ Les États ont promulgué des lois qui ont renforcé et intégré dans la société blanche la légitimation que la noirceur assimilait à l'infériorité, « rendant métaphoriquement les esclaves pratiquement « faibles d'esprit » comme s'ils étaient perpétuellement affligé de déficiences intellectuelles » ⁸¹

Le modèle de l'esclavage a perduré. Les structures de pouvoir renforcent les idéaux de normalité, d'intelligence et de productivité. ⁸² Comme l'a exprimé Beth Ribet, « [l]a race, en tant que catégorie fondée sur des notions de déficit physique, cognitif, moral et de défaut, renforce et s'appuie sur une construction de l'identité blanche, Européenne, corps et esprits comme normaux, sains et reflétant

71 Id. at 707.

72 Id. at 708.

73 Id. at 709.

74 Id. at 708-10.

75 Cartwright, supra note 66, at 710.

76 Rachel Dudley, *Toward an Understanding of the 'Medical Plantation' as a cultural Location of Disability*, 32 *DISABILITY STUD. Q.* (2012).

77 DEA H. BOSTER, *AFRICAN AMERICAN SLAVERY AND DISABILITY: BODIES, PROPERTY AND POWER IN THE ANTEBELLUM SOUTH, 1800-1860* 64 (2012).

78 Ibid. In his autobiography, Douglass described the treatment of his cousin, « a lame young women » who experienced severe beatings by the slave holder until her eventual abandonment. FREDERICK DOUGLASS, *NARRATIVE OF THE LIFE OF FREDERICK DOUGLASS, AN AMERICAN SLAVE* 93-94 (2008).

79 Jennifer L. Barclay, *The Greatest Degree of Perfection: Disability and the Construction of Race in American Slave Law*, 46 *S.C. REV.* 27, 28 (2014).

80 JOHN F. MILLER, *THE EFFECTS OF EMANCIPATION UPON THE MENTAL AND PHYSICAL HEALTH OF THE NEGRO OF THE SOUTH* 5, 6 (1896).

81 Barclay, supra note 79, at 37; see also Leon J. Hilton, *Avonte's aw : Autism, Wandering, and the Racial Surveillance of Neurological Difference*, 50 *AFR. AM. REV.* 221, 223 (2017) (noting how the label of Drapetomania « rendered slaves' flight from captivity a form of mental illness, is an early, indicative example of the persistent scientific, social, and cultural pathologization of the black psyche as preternaturally irrational, unruly, criminal, and insane. »).

82 Ribet, supra note 53, at 245.

une évolution/civilisation plus complète ou idéalisée. »⁸³ Le racisme/capacitisme ne peut pas être dissocié de l'autre.⁸⁴ Et la déshumanisation est un principe du capacitisme.⁸⁵ En tant que tel, le plaidoyer et le discours du droit du handicap ne peut pas se détacher du fait de centrer le racisme/le validisme dans le cadre des droits des personnes handicapées.

La pathologisation du corps-esprit noir par Cartwright pour légitimer le recours à des formes de violence pour obtenir le contrôle du corps asservi, par exemple, n'est pas une pratique qui s'est dissoute avec l'esclavage.⁸⁶ De même, la fausse science qui déterminait que les Noirs étaient imperméables à la douleur – ou pouvaient l'endurer de manière plus intense que chez les Blancs, se reflète également dans la société moderne.⁸⁷ Les théories ancrées dans le racisme/le validisme qui ont légitimé la soumission et le contrôle du corps et de l'esprit des Noirs pendant l'esclavage sont omniprésentes aujourd'hui.

Ces théories se sont transformées en différentes itérations qui fournissent une base à leur prétendue légitimité. Ces itérations incluent le traitement punitif des enfants et des jeunes adultes handicapés dans des établissements scolaires spécialisés, l'isolement intentionnel et la rétention d'informations des personnes sourdes/handicapées incarcérées, et le traitement de maintien en vie d'un homme noir handicapé malgré son objection de ce bien aimé, par la violence de l'État contre les personnes noires handicapées et par l'institutionnalisation injustifiée des sans-abri souffrant de troubles psychiatriques.⁸⁸

2. L'eugénisme

L'exploration des théories eugénistes et de leur application moderne à travers les systèmes imbriqués du racisme et du capacitisme fournit un autre élément de base à l'histoire de l'esclavage pour approfondir la compréhension de la façon dont « la race et le handicap sont mutuellement constitutifs et inséparables ». ⁸⁹ Entre 1890 et 1920, la théorie de L'eugénisme a commencé à prendre racine aux États-Unis. ⁹⁰ Avant cette période, le racisme scientifique s'était ancré avec succès dans la société américaine, fournissant « une justification biologique et éthique à l'esclavage ». ⁹¹ Et les codes noirs et les lois Jim Crow ont encore plus légitimé le rôle du pouvoir de l'État sur le corps et l'esprit des Noirs, renforçant l'infériorité et la soumission raciale des Noirs. ⁹² Parallèlement à ce fondement de la suprématie blanche et du validisme, la théorie eugéniste a également exploité la colère de la société à payer des impôts pour soutenir ceux qui étaient considérés comme non

83 Id. at 240

84 Liat Ben-Moshe uses the term « race-ability » to reflect « the ways race and disability, and racism, sanism, and ableism as intersecting oppressions, are mutually constitutive and cannot be separated, in their genealogy (eugenics, for example), current iterations of resistance (in the form of disability justice, for example), or oppression (incarceration and police killing, for example). » BEN-MOSHE, *supra* note 17, at 5.

85 Id. at 5.

86 Cartwright, *supra* note 66, at 1.

87 See BENJAMIN MOSELEY, A TREATISE ON TROPICAL DISEASES, AND ON THE CLIMATE OF THE WEST-INDIES 472-73 (1787) (claiming that Black people bore a greater capacity to endure pain than white people, Moseley noted, « what would be the cause of insupportable pain to a white man, a Negro would almost disregard. ») ; Kelly M. Hoffman et al., Racial Bias in Pain Assessment and Treatment Recommendations, and False Beliefs about Biological Differences Between Blacks and Whites, 113 PNAS 4296, 4296 (2016) (« a substantial number of white laypeople and medical students and residents hold false beliefs about biological differences between blacks and whites and demonstrates that these beliefs predict racial bias in pain perception and treatment recommendation accuracy. »).

88 See *infra* Part III.B.

89 ELLEN SAMUELS, FANTASIES OF IDENTIFICATION: DISABILITY, GENDER, RACE 113 (2014).

90 PAUL A. LOMBARDO, THREE GENERATIONS, NO IMBECILES: EUGENICS, THE SUPREME COURT, AND BUCK V. BELL 136 (2010); see also JAMES W. TRENT, JR., INVENTING THE FEEBLE MIND: A HISTORY OF MENTAL RETARDATION IN THE UNITED STATES 193 (1994).

91 WASHINGTON, *supra* note 68, at 33.

92 See The Black Codes and Jim Crow Laws, NAT'L. GEOGRAPHIC, <https://www.nationalgeographic.org/encyclopedia/black-codes-and-jim-crow-laws/> (last visited May 14, 2021).

autonomes et a affirmé que l'hérédité jouait un rôle important dans la transmission de l'imbécillité, de la folie et du crime.⁹³

La décision de la Cour suprême de 1927, *Buck v. Bell* a trouvé des motifs constitutionnels pour que les États stérilisent de force les « déficients mentaux » et les individus qui sont « atteints de formes héréditaires de folie [et] d'imbécillité ». ⁹⁴ Dans une décision de trois pages formulée de manière décisive, le juge Holmes a estimé que « nous avons vu plus de cas de débilité mentale que de débilité mentale ». Il arrive plus d'une fois que le bien public fasse appel aux meilleurs citoyens pour leur vie. Il serait étrange qu'il ne puisse pas faire appel à ceux qui connaissent déjà la force de l'État pour ces sacrifices mineurs, souvent non ressentis comme tels par les intéressés, afin d'éviter que nous soyons submergés par l'incompétence. » ⁹⁵ Les eugénistes ont cherché à créer une « race humaine supérieure » en éradiquant la reproduction des « indésirables », qui perpétueraient les cycles de « pauvreté, de crime et de vice, d'enfants non désirés, de folie et de débilité mentale ». ⁹⁶

Dans son essai, *White Privilege and White Disadvantage*, Khiara M. Bridges examine la trajectoire raciale de l'eugénisme en relation avec les identités racialisées et le contrôle de la reproduction. ⁹⁷ À l'époque pré-droits civiques, Bridges soutient que l'eugénisme se concentrait sur la stérilisation coercitive des blancs. ⁹⁸ Elle a noté que les théories eugénistes se concentraient sur les « personnes blanches les plus défavorisées – les handicapés intellectuels et physiques, les malades mentaux, les détenus, les pauvres » parce qu'elles représentaient la « plus grande menace pour le pool génétique blanc. » ⁹⁹

Bridges note que l'attention du gouvernement s'est détournée de son objectif de protection d'une race blanche supérieure pour se concentrer sur la stérilisation autorisée des femmes noires pauvres « après que le mouvement des droits civiques a forcé l'instauration d'une égalité raciale formelle à travers le pays », ¹⁰⁰ En soulignant ce point, Bridges souligne l'augmentation spectaculaire de la stérilisation forcée des femmes noires au cours de décennies spécifiques. ¹⁰¹ Dans les années 1930 et 1940, par exemple, « les Noirs représentaient 23 % des personnes stérilisées. » ¹⁰² Entre 1958 et 1960, Bridges note que les femmes noires représentaient « 59 % des personnes stérilisées », ces chiffres passant à 64 % entre 1964 et 1966. ¹⁰³ En 1965, Fannie Lou Hamer, la dirigeante du *Mississippi Freedom Democratic Party*, a témoigné devant le Congrès que 60 % des femmes noires de sa ville du Mississippi étaient stérilisées sans raison médicale et sans leur consentement. ¹⁰⁴ La stérilisation forcée des femmes noires est devenue si répandue dans le Sud qu'elle a été qualifiée d'« appendicectomie du Mississippi ». ¹⁰⁵ L'eugénisme, sous la forme de contrôle de la reproduction ciblant les femmes noires et les femmes de couleur, a persisté pendant les « décennies post-droits civiques » ¹⁰⁶

93 Paul A. Lombardo, *Medicine Eugenics and the Supreme Court Coercive Sterilization to Reproductive Freedom*, 13 J. CONTEMP. HEALTH L. & POL'Y 1, 10 (1996).

94 274 U.S. 200, 205-06 (1927).

95 Ibid. at 207.

96 TRENT, JR., supra note 90, at 136; see also *MENTAL RETARDATION IN AMERICA* 226-27 (Steven Noll & James W. Trent, Jr. eds., 2004).

97 Khiara M. Bridges, *White Privilege and White Disadvantage*, 105 VA. L. REV. 449, 480 (2019) (emphasis in original).

98 Ibid.

99 Ibid. at 468.

100 Ibid. at 472.

101 Ibid. at 472.

102 Bridges, supra note 97, at 470 (internal citations omitted).

103 Ibid.

104 Julius Paul, *The Return of Punitive Sterilization Proposals: Current Attacks on Illegitimacy and the AFDC Program*, 3 L. & SOC'Y REV. 77, 92 (1968).

105 DOROTHY ROBERTS, *KILLING THE BLACK BODY: RACE, REPRODUCTION, AND THE MEANING OF LIBERTY* 146 (1998).

106 Bridges, supra note 97, at 470 (internal citations omitted).

Le gouvernement fédéral a commencé à financer la stérilisation comme une forme de contrôle des naissances.¹⁰⁷ Entre 1970 et 1980, les taux de stérilisation sont passés de 200 000 à plus de 700 000,¹⁰⁸ ciblant les femmes à faible revenu dans le but de « freiner la reproduction des pauvres ». ¹⁰⁹ Les femmes et les autres femmes de couleur étaient les principales cibles.¹¹⁰ La violence de la stérilisation forcée « a été commise par des médecins payés par le gouvernement pour fournir des soins de santé à ces femmes. »¹¹¹ Le programme de stérilisation du gouvernement a rencontré un succès en grande partie « sous les auspices d'un gouvernement fédéral par le mythe de la « mère assistée paresseuse et hyperfertile »¹¹² qui étaient considérées comme des « femmes noires au chômage »¹¹³. L'idée étant que « certaines populations socialement déficientes produiraient des enfants dont l'environnement les prédisposerait à la déviance ». ¹¹⁴ Le président Nixon partageait la conviction que les politiques démographiques « amélioreraient le contrôle de la reproduction des femmes pauvres afin d'atténuer à la fois la crise de l'aide sociale et les troubles sociaux ». ¹¹⁵

Alors que Bridges conclut que « dans l'ensemble, les eugénistes travaillant au début du XXe siècle ne s'intéressaient pas aux personnes de couleur », ¹¹⁶ l'eugénisme a toujours centré son attention sur les personnes handicapées, pauvres, noires, autochtones et autres personnes de couleur dans ses politiques et son application — à la fois avant et après l'ère des droits civiques.¹¹⁷ Cependant, lorsque l'on définit l'eugénisme comme la capacité du gouvernement à sanctionner le contrôle reproductif et corporel sur le corps et l'esprit d'une personne, les politiques eugénistes n'ont jamais concerné spécifiquement les personnes blanches ; Elle trouve ses racines dans la suprématie blanche et le capacitisme.¹¹⁸

L'ère post-droits civiques a marqué une période où les théories de l'eugénisme ont adopté de manière écrasante et violente une motivation raciste et capacitiste. Mais l'intégration des théories

107 ROBERTS, *supra* note 105, at 90.

108 Id. Government's focus on the sterilization of Black women did not inoculate other communities of women as government targets. Between 1973-76, the Indian Health Service—an agency within the Department of Health and Human Services—were deemed responsible for the sterilization of 3,406 women and 142 men³, 3,001 of the sterilized women were between the ages of 15±44. Letter from Comptroller Gen. of the U.S., to James G. Abourezk, Sen. (Nov. 4, 1976) [hereinafter Comptroller Report], <https://www.gao.gov/assets/120/17355.pdf> (discussing, in part, the « permanent sterilization of Indians Health Services Facilities. »). To put in perspective, '[p]er capita this figure [for the number of sterilized women] is equivalent to sterilizing 452,000 non-Indian women . . . « Gregory W. Rutecki, Forced Sterilization of Native Americans: Later Twentieth Century Physician Cooperation With National Eugenic Policies?, 27 ETHICS & MED. 33, 34 (2011) (citing Bill Wagner, Lo the Poor and Sterilized Indian, 136 AM. 75 (1977)).

109 PAUL LOMBARDO, A CENTURY OF EUGENICS IN AMERICA: FROM THE INDIANA EXPERIENCE TO THE HUMAN GENOME ERA 176 (Paul Lombardo ed., 2011).

110 Ibid., at 175.

111 ROBERTS, *supra* note 105, at 90.

112 WASHINGTON, *supra* note 68, at 203.

113 Ibid.

114 Bridges, *supra* note 97, at 473 (emphasis in original text).

115 LOMBARDO, *supra* note 109, at 166. On Christmas Eve in 1970, President Nixon signed into law the Family Planning Services and Population Research Act of 1970. Id. at 167. This Act, referred to as the « Birth Curb Bill, » million in federal funding to address population control through providing « subsidized contraceptive research, birth control counseling, and the distribution of contraceptives to the poor' Id. Less than five months after the passage of the Birth Curb Bill, the Office of Economic Opportunity (OEO), which ran the population control programs together with the Department of Health, Education and Welfare (HEW)²the agency designated to fight the War on Poverty²included sterilization as part of its program for family planning. Id. at 167.

116 Bridges, *supra* note 97, at 466 (emphasis in original).

117 Carlos K. Blanton, From Intellectual Deficiency to Cultural Deficiency: Mexican Americans, Testing, and Public School Policy in the American Southwest, 1920-1940, 72 PAC. HIST. REV. 39, 43 (2003) (describing how intelligence testing was used to justify racial segregation of Mexican Americans in the Southwest United States); see also TALITHA L. LEFLOURIA, CHAINED IN SILENCE: BLACK WOMEN AND THE CONVICT LABOR IN THE NEW SOUTH 146-71 (2015) (describing how state officials used prison farms to extract labor from Black women during the early 20th century).

118 WASHINGTON, *supra* note 68, at 202.

eugénistes s'est faite aux dépens des corps racialisés. Le racisme/capacitisme a construit le cadre théorique de l'eugénisme à travers la légitimation scientifique, gouvernementale, sociétale et judiciaire de l'esclavage ; par l'application par l'État des codes noirs, des lois Jim Crow et des lois anti-métissage ; et à travers les politiques d'immigration des États-Unis du début du XXe siècle qui se concentraient sur l'ethnicité et des étiquettes telles que « faible d'esprit » et « lent d'esprit » pour exclure ceux qui sont considérés comme « issus de nations inférieures », ¹¹⁹ pour ne citer que quelques points historiques clés.

L'application des théories eugénistes aux personnes noires handicapées au début du XXe siècle se reflète également dans l'histoire de Junius Wilson. ¹²⁰ La Caroline du Nord a tenté d'effacer Wilson en 1925 après qu'il ait été injustement interné dans un hôpital psychiatrique pour « criminels aliénés » à la suite d'une fausse accusation de viol. ¹²¹ Wilson est resté institutionnalisé pendant soixante-huit ans, restant confiné même après que l'État ait abandonné les accusations criminelles en 1970, « simplement parce qu'il était sourd, noir et pauvre ». ¹²² Avant la libération de Wilson à la prison À l'âge de quatre-vingt-seize ans, l'État l'a castré chirurgicalement, en notant les mots « criminel aliéné, déficient mental, pervers sexuel et sourd-muet » dans ses dossiers de stérilisation. ¹²³ Le seul diagnostic fondé dans ces dossiers était la surdité de Wilson. ¹²⁴

Laura I. Appleman examine le lien entre l'eugénisme et l'incarcération de masse. Elle estime que les théories eugénistes « soutenues par l'establishment médical, la loi et le pouvoir policier de l'État » ¹²⁵ ont contribué à la « détention et à l'isolement à long terme » ¹²⁶ des « malades mentaux, des handicapés cognitifs et physiques et des « socialement indésirables ». ¹²⁷ Ce traitement, explique-t-elle, s'appuyait sur des vues eugénistes selon lesquelles les handicapés, les infirmes et les autres personnes considérées comme « inaptes », « faibles d'esprit » ou « indésirables » étaient prédisposés au vagabondage, à la criminalité, à la promiscuité et constituaient un fardeau pour les ressources de la société. ¹²⁸ Et, en conséquence, l'État a exercé le pouvoir de « détenir, contenir et contrôler les handicapés. » ¹²⁹ En retraçant cette histoire, Appleman soutient que, « [p]our le temps, les attitudes à l'égard de l'eugénisme, de la classe, et le handicap se sont combinés pour créer les politiques qui ont conduit à notre système national actuel de détention punitive. » ¹³⁰

En explorant l'eugénisme et son impact moderne sur les personnes handicapées, l'histoire offre une perspective pour examiner la co-construction du handicap et de l'anti-noirceur et son impact sur l'itération actuelle des politiques influencées par l'eugénisme dans la défense des droits des personnes handicapées. L'ère post-droits civiques n'a fait que moderniser et affiner l'application des politiques eugénistes, les rendant plus acceptables socialement et politiquement. Et au 21e siècle, ces politiques continuent d'évoluer, presque de manière inextricable, avec un impact durable sur les communautés noires, brunes et handicapées.

B. Critique du discours sur les droits des personnes handicapées blanches

119 Douglas C. Baynton, Disability and the Justification of Inequality in American History, in *THE NEW DISABILITY HISTORY: AMERICAN PERSPECTIVES* 33, 47 (Paul K. Longmore & Lauri Umansky eds., 2001).

120 BURCH & JOYNER, supra note 67, at 1.

121 Ibid. at 47.

122 Ibid. at 129.

123 Ibid., at 47.

124 Ibid.

125 Laura I. Appleman, Deviancy, Dependency, and Disability: The Forgotten History of Eugenics and Mass Incarceration, 68 *DUKE L.J.* 417, 436 (2018).

126 Ibid. at 419.

127 Ibid.

128 Ibid. at 445.

129 Ibid. at 436.

130 Appleman, supra note, at 419.

1. Une brève histoire du discours blanc sur un seul sujet dans la définition des droits des personnes handicapées

L'ADA se concentre sur les notions d'indépendance, d'autonomie, d'autosuffisance et d'intégration en faisant progresser l'égalité des personnes handicapées par le biais de litiges¹³¹ et de stratégies fondées sur les droits civils.¹³² Le cadre des droits civils des personnes handicapées a pris forme dans les années 1970¹³³ et est né du besoin de fusionner « en explorant les événements qui ont conduit à la section 504 et à l'ADA,¹³⁴ cette section examinera comment ces deux textes législatifs majeurs sur les droits des personnes handicapées ont évolué pour créer un mouvement pour les droits des personnes handicapées fondé sur le privilège hétéronormatif des hommes blancs et explorera le cadre juridique durable de cet héritage.¹³⁵

Loin d'être un monolithe, la communauté des droits des personnes handicapées comprend différents groupes avec des plateformes, des objectifs et des demandes variés : la communauté des sourds/handicapés qui « rejette les hiérarchies du handicap et les définitions rigides du handicap, [] reconnaissant les personnes sourdes comme faisant partie des communautés de personnes handicapées, »¹³⁶ « les 'aveugles indépendants' [et] les 'survivants psychiatriques' autoproclamés, qui cherchent à être désinstitutionnalisés et à mettre fin au contrôle que les médecins exercent sur leur vie. »¹³⁷ Les survivants psychiatriques peuvent inclure ceux qui adhèrent au mouvement fou. Un mouvement qui embrasse la folie comme une « facette naturelle de la condition humaine » et une partie inhérente de l'identité de chacun, certains choisissant de rejeter les médicaments et autres traitements.¹³⁸ Et les personnes ayant des déficiences intellectuelles et développementales, qui s'engagent dans l'auto-représentation comme la communauté éducation, lobbying et défense des politiques publiques pour protéger et promouvoir l'autodétermination et les droits civils.

Les communautés de personnes handicapées englobent également « les personnes atteintes de maladies telles que l'épilepsie, le diabète et le VIH, qui recherchent un traitement médical approprié et la fin des hypothèses stéréotypées selon lesquelles elles représentent une menace pour elles-mêmes et pour les autres » et « les personnes atteintes de handicaps cachés tels que « Les personnes atteintes du syndrome de fatigue chronique et de sensibilité chimique multiple, qui souhaitent que les autres reconnaissent la réalité de leur condition et s'adaptent à leur situation. »¹³⁹

En raison des nombreuses factions au sein de la communauté des personnes handicapées, il n'existait pas de voix collective pour un mouvement singulier de lutte pour la législation sur les droits des personnes handicapées.¹⁴⁰ Pour obtenir les succès législatifs de la Section 504 et de l'ADA, le mouvement émergent pour les droits des personnes handicapées devait cultiver une « approche universaliste du handicap »¹⁴¹ — une « identification trans-handicap ». ¹⁴² Cette

131 See JACQUELINE V. SWITZER, *DISABLED RIGHTS: AMERICAN DISABILITY POLICY AND THE FIGHT FOR EQUALITY* 86 (2003).

132 See *id.* at 14.

133 See BEN-MOSHE, *supra* note 17, at 178; ANNE LANGE, *PAUL LONGMORE: DISABILITY SCHOLAR AND ACTIVIST, HISTORIAN OF EARLY AMERICA* 162 (2006) (unpublished manuscript) (on file with the Regional Oral History Office, The Bancroft Library, University of California, Berkeley).

134 SHAPIRO, *supra* note 5, at 126.

135 This article limits its focus to disability rights history concentrating on developments around section 504 and the ADA. For a more expansive summary of the disability rights movement, see BAGENSTOS, *LAW AND CONTRADICTIONS*, *supra* note 35, at 13-33.

136 HEARD, <https://behearddc.org> (last visited Oct. 29, 2021).

137 See BAGENSTOS, *LAW AND CONTRADICTIONS*, *supra* note 35 at 3-4.

138 s.e. smith, Judi Chamberlin: Mad Pride and the Fight Against Institutionalizing Women, *ROOTED IN RIGHTS* (March 29, 2019), <https://rootedinrights.org/judi-chamberlin-mad-pride-and-the-fight-against-institutionalizing-women/>

139 *Ibid.*, at 4.

140 See LANGE, *supra* note 133, at 161-62.

141 *Ibid.*, at 162

142 *Ibid.*, at 162

identification trans-handicap a pris forme vers le milieu des années 1970 avec « l'expérience commune de l'exclusion » de la société dominante comme « catalyseur d'une identité partagée et cible d'une action collective. »¹⁴³

La fabrication d'une expérience commune du handicap pour donner un élan à l'action collective a donné lieu à un mouvement fondé sur le fait d'être blanc et masculin, mettant l'accent sur les personnes handicapées physiques comme étant au premier plan de la lutte.¹⁴⁴ Au milieu des années 1970, Donald Galloway, le seul Noir Des personnes travaillant au Centre pour la vie indépendante (CIL) de Berkeley, en Californie, ont suggéré au conseil d'administration du CIL l'idée de créer un caucus noir dans le but d'entendre les préoccupations de la communauté noire handicapée.¹⁴⁵

Galloway, qui était le directeur des services du CIL pour les aveugles, a raconté la réaction dédaigneuse à son idée :

Cela a fait l'effet d'une bombe à retardement, car l'attitude était la suivante : « Nous sommes tous un, et ce n'est pas nécessaire. « Ce serait comme si un groupe d'aveugles essayait de dire que nous voulons que les aveugles soient plus attentifs. » Cela faisait partie de l'attitude générale selon laquelle aucun groupe particulier ne devait être dominant. Bien que . . . Les personnes handicapées physiques dirigeaient essentiellement l'établissement.¹⁴⁶

Les hommes et les femmes blancs aisés (principalement des hommes) bénéficiant d'un accès social et politique ont largement contribué à l'élaboration du cadre des droits des personnes handicapées des années 1970 jusqu'à l'adoption de l'ADA en 1990.¹⁴⁷ Les premiers militants des droits des personnes handicapées occupaient des emplois « au sein de l'establishment de Washington », travaillant pour des membres du Congrès et en tant que personnel au sein de comités et d'agences fédérales.¹⁴⁸

En 1973, le Congrès a adopté la loi sur la réadaptation sans grande fanfare.¹⁴⁹ Sans débat ni audience, la loi sur la réadaptation a été promulguée par le président Nixon et considérée uniquement comme un projet de loi de dépenses qui allouait plus d'un milliard de dollars d'aide fédérale aux personnes handicapées au cours de deux ans.¹⁵⁰ Une disposition passée inaperçue du projet de loi comprenait l'article 504, qui interdisait la discrimination fondée sur le handicap par toute entité publique ou privée recevant des fonds fédéraux.¹⁵¹ C'était la première mesure législative

143 RICHARD K. SCOTCH, FROM GOOD WILL TO CIVIL RIGHTS 6 (1984).

144 See JUDITH HEUMANN & KRISTEN JOINER, BEING HEUMANN: AN UNREPENTANT MEMOIR OF A DISABILITY RIGHTS ACTIVIST 162±64 (2020); BEN-MOSHE, supra note 17, at 176-77.

145 Black #Disability History: Don Galloway, Independent Living and the Black Community, LEAD ON NETWORK (Feb. 12, 2016), <https://leadonnetwork.org/wordpress/2016/02/12/black-disability-history-don-galloway-independent-living-and-the-black-community/>

146 FRED PELKA, WHAT WE HAVE DONE: AN ORAL HISTORY OF THE DISABILITY RIGHTS MOVEMENT 220 (2012). Stories such as Galloway's are rare to encounter in disability history and scholarship because there is little recorded historical accounts of the role and influence of non-white disabled people in developing the disability rights policy agenda at this time and in the disability rights movement, generally.

147 See id. (discussing the resistance received from the Community of Independent Living when Galloway suggested starting a black caucus within CIL « to make that the emphasis [by CIL] was with people who were physically disabled »); see also Leroy F. Moore Jr. et al., Developing and Reflecting on a Black Disability Studies Pedagogy: Work from the National Black Disability Coalition, 35 DISABILITY STUD. Q. (2015) (discussing the birth of « institutional disability power » when « members of the dominant culture » created disability groups and « were not required or called to check their privilege when setting up these organizations. »); see also BEN-MOSHE, supra note 17, at 85 (noting that mostly white men with physical disabilities maintained the forefront of the Disability Rights Movement in the 1970's.)

148 SWITZER, supra note 131, at 85.

149 See Kitty Cone, Short History of the 504 Sit In, DISABILITY RTS. EDUC. & DEF. FUND, <https://dredf.org/504-sit-in-20th-anniversary/short-history-of-the-504-sit-in/> (last visited May 14, 2021).

150 See SHAPIRO, supra note 5, at 68.

151 Section 504 provides that « No otherwise qualified individual with a disability in the United States . . . shall, solely

à étendre les protections contre la discrimination à l'encontre des personnes avec un handicap.

Il faudrait quatre ans et vingt-cinq jours de sit-in de manifestants sourds et handicapés devant les bureaux du ministère de la Santé, de l'Éducation et de la Protection sociale des États-Unis (504 sit-in)¹⁵² à San Francisco, des manifestations nationales¹⁵³ et de longues audiences au Congrès,¹⁵⁴ et des réunions avec des militants pour les droits des personnes handicapées et des sénateurs d'État avant que le Congrès ne signe la réglementation de la Section 504.¹⁵⁵ Les historiens des droits des personnes handicapées considèrent le sit-in de San Francisco comme « l'avènement politique du mouvement pour les droits des personnes handicapées ».¹⁵⁶

Le sit-in 504 a constitué un acte de désobéissance civile qui, pour la première fois, a réuni un échantillon représentatif de la communauté des personnes handicapées et non handicapées.¹⁵⁷ Acte de défi, le sit-in a nécessité des mois de préparation de la part des dirigeants de Judy Heumann et impliquait un réseautage avec des groupes de défense des droits civiques à travers le pays qui ne centraient pas nécessairement le handicap sur leur plaidoyer.¹⁵⁸ Elle symbolisait un moment dans l'histoire du handicap où un mouvement naissant pour les droits des personnes handicapées s'est connecté à l'église noire, à la communauté chicano, aux groupes de défense des droits des homosexuels, aux syndicats, aux groupes qui représentaient les anciens détenus et les toxicomanes en voie de guérison et, plus particulièrement, aux Black Panthers qui ont soutenu la Ils se sont assis publiquement et ont fourni de la nourriture aux 125 manifestants tout au long du sit-in.¹⁵⁹

L'élan suscité par le sit-in 504 en ce qui concerne l'organisation inter-mouvements et inter-handicaps n'a pas duré. Dans son livre, *No Pity: People with Disabilities Forging a New Civil Rights Movement*, Joe Shapiro décrit le sit-in du 504 comme « un point sur l'écran de la conscience nationale », affirmant qu'il est arrivé une décennie trop tôt pour que le pays puisse voir que les droits des personnes handicapées sont une question de droits civiques.¹⁶⁰ Peut-être peut-on également considérer cela comme un moment perdu pour un mouvement naissant pour les droits des personnes handicapées qui a commencé à développer une conscience au-delà de la seule question du handicap.

Pendant cette période de construction d'un mouvement inter-handicaps centré sur le sit-in 504, les intersections liées au handicap n'ont pas été prioritaires dans le renforcement des droits des personnes handicapées à l'avenir. Bien que les personnes handicapées représentent une large gamme de personnes au sein de la communauté des personnes handicapées, les récits historiques du mouvement pour les droits des personnes handicapées sont largement muets sur le rôle et l'influence des personnes noires, autochtones et autres personnes de couleur handicapées dans les rôles de direction et dans l'élaboration de la stratégie pour les droits des personnes handicapées.¹⁶¹

Il y a un point de mire implicite dans tout le discours et les études sur le handicap qui renforce l'essentialisme du handicap – l'hypothèse selon laquelle « la discrimination liée au handicap est une

by reason of her or his disability, be excluded from the participation in, be denied the benefits of, or be subjected to discrimination under any program or activity receiving Federal financial assistance . . . » 29 U.S.C. § 794(a) (2021).

152 See FLEISCHER & ZAMES, *supra* note 5, at 54. HEW was the federal agency responsible for promulgating federal regulations for section 504. See *id.* at 52.

153 See HEUMANN & JOINER, *supra* note 144, at 145.

154 See Cone, *supra* note 149.

155 See *Ibid.*

156 SHAPIRO, *supra* note 5, at 71; see also Susan Schweik, *Lomax's Matrix : Disability, Solidarity, and the Black Power of 504*, 31 *DISABILITY STUD. Q.* (2011).

157 Schweik, *supra* note 156, at 1.

158 HEUMANN & JOINER, *supra* note 144, at 81.

159 Schweik, *supra* note 156, at 108; HEUMANN & JOINER, *supra* note 144, at 81.

160 SHAPIRO, *supra* note 5, at 74.

161 See generally *id.*

expérience monolithique qui est séparée des autres formes d'oppression ». ¹⁶² En conséquence, « il existe une essence déterminante de l'expérience du handicap et « inégalité » qui, dans les études sur le handicap, bien qu'analysée comme neutre sur le plan racial, présuppose une identité raciale blanche et hétéronormative. ¹⁶³ Les critiques de la blancheur dans le discours et la défense des droits des personnes handicapées ne sont pas nouvelles. Vilissa Thompson a lancé le hashtag #DisabilityTooWhite en 2016 pour « éradiquer l'effacement » des personnes handicapées de couleur dans l'histoire et la défense des droits des personnes handicapées. ¹⁶⁴ En reconnaissant les réalisations et le travail important du mouvement pour les droits des personnes handicapées, ¹⁶⁵ les militants pour la justice des personnes handicapées partagent la critique selon laquelle le mouvement pour les droits des personnes handicapées est une forme de discrimination raciale. La stratégie de défense des droits civiques axée sur un seul problème et fondée sur les droits « s'attaque aux symptômes de l'inégalité, mais pas à sa racine. » ¹⁶⁶

Les personnes handicapées physiques ont guidé la politique du handicap, l'accent étant largement mis sur « la promotion de la suppression des barrières architecturales, l'augmentation de l'emploi pour les personnes handicapées et la vie indépendante ». ¹⁶⁷ L'accent mis par l'ADA sur « l'indépendance et l'autonomie a fourni un moyen de faire appel aux personnes handicapées les plus conservatrices » dans les premières étapes du mouvement pour les droits des personnes handicapées « sans aliéner ceux qui avaient des orientations plus libérales ». ¹⁶⁸

L'article 504 a servi de modèle à l'ADA. ¹⁶⁹ Les défenseurs de l'ADA ont promu ce même idéal, en mettant l'accent sur une « approche axée sur les droits et opposée à l'aide sociale ». . . [qui] profite de manière disproportionnée à une classe relativement avantagée de personnes handicapées. » ¹⁷⁰ La législation ADA a déclaré comme objectif « l'égalité des chances, la pleine participation, la vie indépendante et l'autosuffisance économique » pour les personnes handicapées. ¹⁷¹ En promulguant l'ADA, Le Congrès a reconnu les objectifs généraux du législateur visant à garantir que l'ADA « fournisse un mandat national clair et complet pour l'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes handicapées » ¹⁷² en identifiant l'histoire de la société consistant à isoler et à ségréguer les personnes handicapées comme une forme de discrimination. ¹⁷³ Elle a imposé aux entités privées et publiques le devoir affirmatif de s'attaquer au « problème omniprésent et social » de la discrimination fondée sur le handicap. ¹⁷⁴ Et elle a cherché à cibler la discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, les lieux publics et l'accès aux services et programmes publics. et activités. ¹⁷⁵

Il n'y a aucun doute quant à l'impact considérable de l'ADA sur la vie des personnes handicapées. Ce qui nécessite une enquête plus approfondie, c'est pourquoi l'ADA n'a pas eu d'impact suffisant sur les personnes handicapées ayant des identités racialisées et autres identités marginalisées - et, en particulier, sur les personnes noires, autochtones et autres personnes de couleur handicapées qui sont étiquetées comme ayant des déficiences intellectuelles, développementales, cognitives, et les

162 Angela Frederick & Dara Shifrer, *Race and Disability: From Analogy to Intersectionality*, 5 SOC.

163 Ibid.

164 Sarah Blahovec, *Confronting the Whitewashing of Disability: Interview with #DisabilityTooWhite Creator Vilissa Thompson*, HUFFPOST (June 28, 2016), https://www.huffpost.com/entry/confronting-the-whitewash_b_10574994

165 Berne, *supra* note 49.

166 SINS INVALID, *supra* note 4, at 15.

167 BEN-MOSHE, *supra* note 17, at 85.

168 BAGENSTOS, *LAW AND CONTRADICTIONS*, *supra* note 35, at 31.

169 HEUMANN & JOINER, *supra* note 144, at 138.

170 BAGENSTOS, *supra* note 44, at 82.

171 2 U.S.C. § 12101(a)(7) (2021).

172 Id. § 12101(b)(1).

173 Id. § 12101(a)(5).

174 See, e.g., id. § 12101(a)(3).

175 Id.

handicaps psychiatriques. Pour aller plus loin, il est utile d'examiner certaines des intentions des rédacteurs de l'ADA.

L'un des messages forts de l'ADA consistait à utiliser la productivité comme baromètre de la valeur d'une personne handicapée et à équilibrer cela avec l'intérêt économique des États-Unis.¹⁷⁶ Plus précisément, 42 U.S.C. L'article 12101(a)(8) stipule :

L'existence persistante de discriminations et de préjugés injustes et inutiles prive les personnes handicapées de la possibilité de concourir sur un pied d'égalité et de saisir les opportunités pour lesquelles notre société libre est à juste titre célèbre, et coûte aux États-Unis des milliards de dollars en dépenses inutiles résultant de la dépendance. . et la non-productivité.¹⁷⁷

L'ADA « de par sa conception, n'a pas satisfait aux exigences collatérales pour une » intégration communautaire réussie ou une « participation au marché » pour les communautés de couleur qui, à cette époque (et encore aujourd'hui), étaient confrontées à des obstacles structurels à l'accès, tels que « de meilleures opportunités pour une éducation de qualité » ou la formation professionnelle ou l'accès aux soins de santé et au logement abordable. »¹⁷⁸ En tant que telle, l'ADA n'a pas pris en compte les personnes noires, autochtones et autres personnes de couleur handicapées dans son objectif de permettre aux personnes handicapées de rivaliser et de vivre « sur un pied d'égalité avec les personnes non handicapées ». ¹⁷⁹ En mettant l'accent sur la réduction de l'État-providence, la législation ADA est devenue plus acceptable pour les conservateurs fiscaux et sociaux.¹⁸⁰ L'infusion du 42 U.S.C. Le libellé du § 12101(7) donne un aperçu des personnes à qui l'ADA était censée bénéficier.

Lors d'un examen de la période autour de l'adoption de l'ADA en 1990, dans les domaines de l'égalité économique, de l'accès à l'emploi, au logement et aux soins médicaux abordables, les Noirs américains n'étaient pas en concurrence sur un « pied d'égalité » avec leurs homologues blancs en raison des barrières structurelles qui demeurent largement inchangées aujourd'hui.¹⁸¹ Les années 1990, la décennie de l'adoption de l'ADA, reflétaient une époque où les Noirs vivaient cinq à sept ans de moins que leurs homologues blancs ; ont connu des taux de morbidité et de mortalité plus élevés ; « a subi près de la moitié des décès maternels du pays ; ont connu des taux de mortalité infantile aussi élevés que ceux des pays sous-développés ; et souffraient de plus de 60 000 « décès supplémentaires » chaque année. »¹⁸² Le revenu médian de la famille noire documenté dans le recensement de 1990 est resté à 56 pour cent de celui des familles blanches, soit un point de pourcentage de moins qu'en 1968.¹⁸³

Les années qui ont précédé l'adoption de l'ADA ont également reflété la poursuite par l'administration de George H. W. Bush de la « guerre contre la drogue » du président Reagan, qui a

176 See, e.g., 42 U.S.C. § 12101(a)(7).

177 Id. § 12101(a)(8) (emphasis added)

178 Jasmine E. Harris, *Processing Disability*, 64 AM. U. L. REV. 457, 484 (2015) (emphasis added).

179 Id. at 484 (emphasis added)

180 BAGENSTOS, *LAW AND CONTRADICTIONS*, supra note 35, at 31.

181 Heather Long & Andrew V. Dam, *The Black-White Economic Divide is as Wide as it was in 1968*, WASH. POST (June 4, 2020, 9:19AM),

<https://www.washingtonpost.com/business/2020/06/04/economic-divide-black-households/>;

see also MEGHAN HENRY ET AL., U.S. DEP'T OF HOUSING & URB. DEV., *THE 2019 ANNUAL HOMELESS ASSESSMENT REPORT (AHAR) TO CONGRESS PART 1: POINT-IN-TIME ESTIMATES OF HOMELESSNESS* 10, 23 (2020).

182 W. M. Byrd & Linda A. Clayton, *An American Health Dilemma: A History of Blacks in the Health System*, 84 J. NAT'L MED. ASS'N 189, 192 (1992).

183 Robert Manduca, *Income Inequality and the Persistence of Racial Economic Disparities*, 5 SOC. SCI. 182, 182 (2018)

conduit à une escalade sans précédent de la population carcérale jusque dans les années 1990, ciblant les personnes noires et brunes.¹⁸⁴ Dans les années 1990, les inégalités dans le système scolaire public restaient flagrantes, « les écoles accueillant un plus grand nombre d'élèves de couleur ayant beaucoup moins de ressources que les écoles accueillant principalement des élèves blancs », notamment des enseignants non qualifiés, l'absence de laboratoires scientifiques, de traitements de texte ou autres ressources régulièrement fournies aux écoles blanches de banlieue.¹⁸⁵

Le modèle de l'ADA fondé sur les droits a été conçu sur la base de l'idée que l'égalité juridique formelle pouvait être atteinte et que les personnes handicapées pouvaient bénéficier des mêmes opportunités que les personnes non handicapées.¹⁸⁶ Ce principe anti-discrimination a créé un système qui marginalisait les personnes handicapées qui étaient « ciblées de manière intersectionnelle »¹⁸⁷ en fonction de la race, du sexe, de la sexualité, de la classe, du statut d'immigration et d'autres identités, créant une stratification sociale et raciale des droits des personnes handicapées qui exclut les personnes handicapées marginalisées à plusieurs reprises.

La vision de l'ADA ne s'étendait pas au-delà de la normativité blanche et masculine. Le cadre capacitiste de l'ADA, et par extension l'application du cadre moderne des droits des personnes handicapées, continue de perpétuer et de renforcer les inégalités raciales et structurelles et le contrôle étendu sur le corps et l'esprit des personnes handicapées noires dans son application « neutre sur le plan racial » à une seule question. En considérant le racisme et le capacitisme comme des « processus de normalisation interconnectés et collusoires » ; dans lequel « le racisme valide et renforce le validisme, et le validisme valide et renforce le racisme »,¹⁸⁸ le cadre actuel des droits des personnes handicapées doit s'adapter.

2. Théorie critique du handicap

En réimaginant un cadre de droits des personnes handicapées comme un outil pour centrer plus intentionnellement les intersections du racisme et du validisme dans la défense et le discours sur le handicap, la théorie critique du handicap (DisCrit) est un pilier important. DisCrit a été créé à travers le prisme du handicap et de l'éducation, cherchant à analyser comment le validisme et le racisme fonctionnent en tandem.¹⁸⁹ DisCrit théorise « sur les façons dont la race, le racisme, le handicap et le validisme sont intégrés dans les interactions, les procédures, les discours et les institutions de l'éducation, qui affectent les étudiants de couleur handicapés qualitativement différemment des étudiants blancs handicapés. »¹⁹⁰

Le cadre théorique DisCrit est important dans la mesure où ses principes incitent « les chercheurs à exposer et à démanteler les inégalités profondément ancrées dans l'éducation ». ¹⁹¹ Ces principes s'entremêlent avec l'approche intersectionnelle et transformatrice plus profonde de la justice des personnes handicapées, abordée dans les parties II et IV, qui a semé les graines de la vision d'une réinvention de l'avenir des droits des personnes handicapées. Conçu par Subini Annamma, David Connor et Beth Ferri, DisCrit est un cadre théorique qui représente un autre tentacule qui a évolué à partir des bases posées par la théorie critique de la race, LatCrit, Fem-Crit, Feminist Legal Students

184 See, e.g., SENT'G PROJECT, FACT SHEET: TRENDS IN U.S. CORRECTIONS 3 (MAY 2021), [HTTPS://WWW.SENTENCINGPROJECT.ORG/WP-CONTENT/UPLOADS/2021/07/TRENDS-IN-US-CORRECTIONS.PDF](https://www.sentencingproject.org/wp-content/uploads/2021/07/TRENDS-IN-US-CORRECTIONS.PDF).

185 Linda Darling-Hammon, Unequal Opportunity: Race and Education, BROOKINGS (Mar. 1, 1998), <https://www.brookings.edu/articles/unequal-opportunity-race-and-education/#cancel>.

186 Bagenstos, *supra* note 44, at 23–24.

187 Spade, *supra* note 53, at 1033, 1046.

188 Annamma, *supra* note 57, at 6

189Id. at 1.

190 Id. at 7.

191 Subini A. Annamma et al., Disability Critical Race Theory: Exploring the Intersectional Lineage, Emergence, and Potential Futures of DisCrit in Education, 42 REV. RSCH. EDUC. 46, 47 (2018).

et Disability Studies.¹⁹² Les chercheurs DisCrit et les artistes et militants de Disability Justice qui centrent les discussions sur « la manière dont les systèmes d'oppression interdépendants ont affecté la vie des personnes handicapées de couleur » comme étant « profondément influents » pour le développement de sa perspective théorique.¹⁹³

DisCrit combine des aspects des études sur le handicap, de la théorie critique de la race et de « l'érudition et de l'activisme féministes critiques de la race »¹⁹⁴ pour intégrer « une double analyse de la race et de la capacité ».¹⁹⁵ Il est conçu pour « explorer les façons dont la race et la capacité sont socialement construites et interdépendantes ».¹⁹⁶ DisCrit a émergé en réponse à la pénurie d'analyses raciales dans les études sur le handicap.¹⁹⁷ Comme l'a critiqué Christopher Bell, les études sur le handicap ont « blanchi l'histoire du handicap, l'ontologie et la phénoménologie », plaçant la blancheur au centre.¹⁹⁸ Dans le même temps, les spécialistes des études sur le handicap ont critiqué la CRT et sa tendance à médicaliser le handicap, le considérant uniquement comme une « catégorie biologique, comme une anomalie immuable et pathologique enracinée dans le langage médical des symptômes et des catégories diagnostiques. »¹⁹⁹

Contrairement à la CRT, les spécialistes des études sur le handicap décrivent le handicap d'une manière analytique similaire à celle des théoriciens critiques de la race qui ont expliqué la race comme une construction sociale créée par un système juridique et politique qui a donné à la race son sens, considérant « le handicap comme une catégorie socialement construite qui tire son sens et l'(in)signification sociale des structures historiques, culturelles, politiques et économiques qui encadrent la vie sociale. »²⁰⁰

Inventé en 2013, DisCrit reste un cadre théorique plus récent, affirmant son intention « d'étendre la CRT et les [études sur le handicap] de manière utile et réfléchie pour mieux comprendre comment les concepts de race et de capacité sont étroitement liés. »²⁰¹ DisCrit, par exemple, cherche à élargir la dimension de la CRT en examinant comment « la race et le handicap sont co-construits »,²⁰² définissant « le handicap [comme une identité politique, socialement construite en tandem avec la race et la classe, plutôt qu'un objectif « Condition médicale »].²⁰³ En identifiant le handicap comme une construction sociale, DisCrit ne minimise pas l'impact physique, cognitif et psychologique du handicap sur le corps et l'esprit.²⁰⁴ Ses principes sont les suivants :

- (1) En mettant l'accent sur les façons dont l'interdépendance du racisme et du capacitisme « soutient les notions de normalité » ;
- (2) Valoriser les insuffisances de la focalisation sur une question unique de l'identité ;
- (3) Soulignant que la race et la capacité sont des constructions sociales ainsi que les « impacts matériels et psychologiques concomitants du fait d'être étiqueté comme racialisé ou handicapé » ;
- (4) Privilégier les récits des personnes handicapées de couleur ;

192 Annamma, supra note 57, at 6.

193 Annamma, supra note 191, at 50

194 Id. at 47.

195 Annamma, supra note 57, at 1.

196 Id. at 5.

197 Id. at 3.

198 Christopher Bell, *Introducing White Disability Studies: A Modest Proposal*, in *DISABILITIES STUD. READER* 275 (Lennard J. Davis eds., 2006); see also Shancia Jarrett, *Lost and Found: The Stories of Blacks with Disabilities Found in the Community*, 35 *DISABILITY STUD. Q.* (2015) (critiquing the white centering in Disability Studies “[t]he concrete and present conditions of being Black and disabled fail to withhold any significant or tangible impact within my studies.”).

199 Nirmala Erevelles & Andrea Minear, *Unspeakable Offenses: Untangling Race and Disability in Discourses of Intersectionality*, 4 *J. LITERARY & CULTURAL DISABILITY STUD.* 127, 132 (2010) (internal quotations omitted).

200 Id

201 Annamma, supra note 57, at 6

202 Id. at 5.

203 Annamma, supra note 191, at 50.

204 Annamma, supra note 57, at 11.

- (5) Considérant l'impact du droit, des politiques publiques et de l'histoire dans l'assujettissement des droits individuels ;
- (6) Reconnaissant que « la blancheur et la capacité sont des propriétés et que les gains pour les personnes étiquetées comme handicapées ont été en grande partie le résultat de la convergence des intérêts des citoyens blancs de la classe moyenne » ; et
- (7) Exiger la construction de mouvements transversaux pour combattre « toutes les formes de résistance ».²⁰⁵

Un examen des sept principes de DisCrit présente plusieurs thèmes récurrents et qui se chevauchent avec la justice des personnes handicapées et qui sont au cœur de la discussion de cet article.

II. L'émergence de la justice des personnes handicapées

En tant que cadre de construction de mouvements, la justice des personnes handicapées n'est pas une théorie académique.²⁰⁶ C'est une pratique qui présente des opportunités de construction de mouvements.²⁰⁷ La justice des personnes handicapées est « une vision du futur », tout comme la théorie critique de la race, dans sa réinvention d'une société qui est en train d'imaginer un monde futur.²⁰⁸ Pour Disability Justice, cet avenir est un avenir « où tous les individus et toutes les communautés sont valorisés et considérés comme beaux ».²⁰⁹ En 2005, des discussions sur une « deuxième vague » de droits des personnes handicapées ont commencé parmi les « homosexuels handicapés et les militants de couleur ». ²¹⁰ Les conversations ont évolué et la même année, les membres noirs, métis, homosexuels et transgenres du Disability Justice Collective original,²¹¹ fondé par Patty Berne, Mia Mingus, Stacey Milbern, Leroy Moore, Eli Clare et Sebastian Margaret, ont inventé le terme Disability Justice.²¹²

Disability Justice confronte l'histoire du mouvement pour les droits des personnes handicapées comme étant centrée sur les « personnes à mobilité réduite » au détriment de la marginalisation d'autres formes de handicap et/ou de déficience telles que les déficiences intellectuelles, psychiatriques, cognitives et les maladies chroniques.²¹³ Il vise à s'éloigner d'un cadre de droits des personnes handicapées basé sur l'assimilation et l'indépendance pour se tourner vers celui de l'interdépendance, et à adopter un concept plus large d'accès.²¹⁴ Essentiellement, « [l]orsque les droits des personnes handicapées cherchent à changer les conditions sociales de certaines personnes handicapées par le biais de la loi et de la politique, la justice des personnes handicapées va au-delà de la loi et de la politique : elle cherche à transformer radicalement les conditions et les normes sociales afin d'affirmer et de soutenir le droit inhérent de tous à vivre et à s'épanouir. »²¹⁵

Disability Justice est apparu comme « un cadre de construction de mouvement » pour « centrer les

²⁰⁵ Id.

²⁰⁶ Nomy Lamm, *This Is Disability Justice*, BODY IS NOT AN APOLOGY (Sept. 2, 2015), <https://thebodyisnotanapology.com/magazine/this-is-disability-justice/>.

²⁰⁷ See SINS INVALID, *supra* note 4, at 23–24.

²⁰⁸ ee Bennett Capers, *Afrofuturism, Critical Race Theory, and Policing in the Year 2044*, 94 N.Y.U. L. REV. 1, 2 (2019). Capers further expresses, “[t]he goal of [Critical Race Theory (CRT)] is not racial domination – it is certainly not racial comeuppance. The goal of CRT is equality, including along lines of gender, sexuality, class, and disability.” Id. at 38.

²⁰⁹ See SINS INVALID, *supra* note 4, at 4

²¹⁰ Id. at 16.

²¹¹ The Disability Justice Collective is “a national collective centering the lives and leadership of disabled people of color, Trans[], queer, poverty class folks and all brilliance from the margins.” Disability Justice Collective, LITTLEGLOBE, <https://www.littleglobe.org/portfolio/disability-justice-collective/> (last visited May 14, 2021)

²¹² PIEPZNA-SAMARASINHA, *supra* note 59, at 10.

²¹³ See SINS INVALID, *supra* note 4, at 13.

²¹⁴ See, e.g., Mia Mingus, *Changing the Framework: Disability Justice*, LEAVING EVIDENCE (Feb. 12, 2011, 1:56 PM), <https://leavingevidence.wordpress.com/2011/02/12/changing-the-framework-disability-justice/>.

²¹⁵ Lewis, *supra* note 60.

vies, les besoins et les stratégies d'organisation des personnes handicapées, queer et trans et/ou noires et brunes, marginalisées par l'orientation unique et dominée par les Blancs de l'organisation des droits des personnes handicapées ».²¹⁶ Le cadre de justice des personnes handicapées relie les liens entre l'hétérosexisme, l'eugénisme, le colonialisme de peuplement, le capitalisme et la suprématie blanche au validisme en remettant en question la manière dont ces systèmes interconnectés sont enracinés dans l'oppression des personnes handicapées.²¹⁷ Il encourage en outre à passer d'une justice individualisée à une justice collective, une approche qui nécessite un examen critique des problèmes systémiques et des inégalités structurelles qui soutiennent les systèmes oppressifs.²¹⁸

Comme l'a dit Berne, « Il y a eu un travail phénoménal et historique pour développer le mouvement pour les droits des personnes handicapées aux États-Unis »²¹⁹, qui comprenait « la promotion d'une philosophie de vie indépendante et l'ouverture de possibilités pour les personnes handicapées grâce à l'établissement de droits civils pour les personnes handicapées. »²²⁰ Berne contextualise le mouvement pour les droits des personnes handicapées « dans son ère d'émergence » en notant qu'il « nous a laissé avec des « obstacles » qui n'ont pas encore été résolus. »²²¹

Disability Justice critique en outre le cadre des droits des personnes handicapées, qui avantage souvent ceux qui « peuvent obtenir un statut, un pouvoir et un accès grâce à un cadre juridique ou fondé sur les droits », ce qui, reconnaît-elle, n'est peut-être pas une voie possible ou appropriée pour de nombreuses personnes handicapées.²²² Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha a expliqué : « [u]n cadre de droits stipule que l'ADA et d'autres textes de loi sur les droits civiques donnent aux « citoyens » handicapés nos droits : nous énonçons simplement la loi et nos besoins sont satisfaits. La justice des personnes handicapées dit : que se passe-t-il si vous êtes handicapé et sans papiers ? . . . Et si vous n'avez pas d'argent pour poursuivre une entreprise inaccessible ? . . . »²²³

Dans un ensemble évolutif de dix principes, la justice des personnes handicapées embrasse la complexité de l'identité intersectionnelle, centre le leadership de la justice pour les personnes handicapées sur les personnes les plus touchées par les systèmes d'oppression et résiste aux conceptions axées sur la productivité du capitalisme pour reconnaître la valeur et le mérite de chacun ne dépend pas de « niveaux de productivité normatifs »²²⁴. Ses principes incluent en outre la construction d'une solidarité entre les mouvements, la reconnaissance de l'intégralité que l'on trouve dans l'histoire et l'expérience de vie des personnes handicapées, la reconnaissance de la nécessité de la durabilité individuelle et collective dans la lutte pour la justice et la libération, et la valorisation de la participation de toutes les identités de handicap.²²⁵ En fin de compte, les principes mettent l'accent sur l'interdépendance, l'accès collectif et une évolution vers une libération collective « qui ne laisse aucun corps-esprit derrière ».²²⁶

III. INÉGALITÉS RÉVOLUTIONNAIRES : LA NOIRCEUR, LE HANDICAP ET LE REPORT DE L'ADA

« L'oiseau en cage chante avec un trille effrayant des choses inconnues mais toujours désirées et sa mélodie est entendue sur la colline lointaine par l'oiseau en cage qui chante la liberté. » - Maya

216 PIEPZNA-SAMARASINHA, supra note 59, at 10.

217 See SINS INVALID, supra note 4, at 18.

218 Greg Macdougall, Beyond Access: Mia Mingus on Disability Justice (video interview), EQUITABLE EDUCATION.CA (Nov. 30, 2013), <https://equitableeducation.ca/2013/mia-mingus-disability-justice>.

219 See Berne, supra note 49.

220 Id.

221 Id.; SINS INVALID, supra note 4, at 13.

222 SINS INVALID, supra note 4, at 13.

223 PIEPZNA-SAMARASINHA, supra note 59, at 32.

224 SINS INVALID, supra note 4, at 23–24.

225 See id. at 24–25.

226 Id. at 26.

« Qu'arrive-t-il à un rêve différé ? Est-ce que ça sèche comme un raisin au soleil ? Ou s'envenimer comme une plaie, et ensuite s'enfuir ? Est-ce que ça pue la viande pourrie ? Ou une croûte et du sucre par-dessus, comme un bonbon sirupeux ? Peut-être qu'il s'affaisse simplement comme une lourde charge. Ou est-ce que ça explose ? - Langston Hughes²²⁸

Même si les développements dans la jurisprudence ADA et Olmstead améliorent l'égalité d'accès et l'intégration communautaire pour les personnes handicapées,²²⁹ « la cage de fer de la gouvernamentalité plane au-dessus de nous ». ²³⁰ Liat Ben-Moshe fait référence à la « cage de fer gouvernable » comme représentative d'un environnement apparemment plus humain des moyens de capture qui nécessitent une surveillance administrative constante à la suite de litiges ou de décrets de consentement dans des installations ou des États spécifiques. »²³¹

Cette section s'appuie sur le concept de cage de fer gouvernable pour affirmer que l'exécution de l'ADA par des entités mandatées pour réaliser l'objectif de la loi crée un partenariat involontaire entre des systèmes qui maintiennent l'autorité de confisquer et de confiner avec une loi destinée à s'attaquer à la ségrégation et à l'enfermement des personnes handicapées.²³² Ce partenariat crée un pipeline eugéniste qui est prononcé dans les domaines de l'éducation spécialisée, du traitement des personnes sourdes/handicapées incarcérées, de l'accès aux soins et traitements médicaux, de la violence policière et de l'expansion de l'intervention carcérale auprès des personnes présentant des troubles psychiatriques.

A. Le pipeline de l'eugénisme

La racialisation de l'eugénisme, post-droits civiques, en tant qu'outil coercitif de contrôle reproductif et social se poursuit aujourd'hui, ses principales cibles étant les personnes qui sont sous le contrôle de l'État carcéral, qui comprend les prisons,²³³ les maisons d'arrêt,²³⁴ les foyers de groupe pour les personnes handicapées intellectuelles et les déficiences du développement,²³⁵ la tutelle des

227 Maya Angelou, *Caged Bird in SHAKER, WHY DON'T YOU SING?* (1983).

228 Langston Hughes, *Harlem in COLLECTED WORKS OF LANGSTON HUGHES* (2002).

229 See, e.g., *Waskul v. Washtenaw Cnty. Cmty. Mental Health*, 979 F.3d 426, 459 (6th Cir. 2020) (holding that a change in Medicaid budget methodology put individuals with developmental disabilities at serious risk of institutionalization); *Martinez v. Cuomo*, 459 F. Supp. 3d 517, 526 (S.D.N.Y. 2020) (requiring the New York Governor to have sign language interpreters during briefings on the coronavirus outbreak); *Am. Council of Blind of New York, Inc. v. City of New York*, No. 18 CIV. 5792 (PAE), 2020 U.S. Dist. LEXIS 194231, at *2 (S.D.N.Y. Oct. 20, 2020) (requiring the City of New York to provide non-visual crossing information at the vast majority of its signalized intersections, to accommodate blind and low-vision pedestrians); *United States v. Mississippi*, 400 F. Supp. 3d 546, 579 (S.D. Miss. 2019) (asserting that Mississippi's mental health system unnecessarily institutionalized adults with psychiatric disabilities instead of providing community-based services).

230 BEN-MOSHE, *supra* note 17, at 247.

231 *Id.* at 246.

232 See *id.*; see also Hilton, *supra* note 81, at 224 (quoting Avonte's Law Act of 2015, S. 163, 114th Cong. (2015)) ("when appeals for state recognition and protection of a certain disenfranchised group . . . can so seamlessly become the grounds for intensifying the surveillance and securitization to which that same group is subjected."); Lewis, *supra* note 60.

233 See Corey G. Johnson, *California Bans Coerced Sterilization of Female Inmates*, REVEAL (Sept. 26, 2014), <https://www.revealnews.org/article-legacy/california-bans-coerced-sterilization-of-female-inmates/>; Kalhan Rosenblatt, *Judge Offers Inmates Reduced Sentences in Exchange for Vasectomy*, NBC (July 21, 2017, 1:15 PM), <https://www.nbcnews.com/news/us-news/judge-offers-inmates-reduced-sentences-exchange-vasectomy-n785256> (a Tennessee judge "signed a standing order, which permitted inmates to have their sentences shortened by 30 days in exchange for the sterilizing procedure").

234 See, e.g., *Sterilization of Women in Prison: A Curated Collection of Links*, MARSHALL PROJECT, <https://www.themarshallproject.org/records/955-sterilization-of-women-in-prison> (last visited May 14, 2021) (collection of articles focused on the issue of coerced sterilization of incarcerated persons with an emphasis on women in prison)

235 See, e.g., Chin, *supra* note 21, at 384–86.

adultes,²³⁶ le système de réglementation familiale,²³⁷ les établissements de soins infirmiers et les centres de détention pour immigrants,²³⁸ et les personnes qui sont la cible de ce système. Ces espaces carcéraux incluent de manière disproportionnée des personnes souffrant de déficiences intellectuelles, développementales, cognitives et psychiatriques et représentent des exemples de ce qui fait désormais partie du pipeline de l'eugénisme.²³⁹

Comme l'a soutenu Robert A. Wilson :

La stérilisation eugéniste en cours des personnes handicapées, des prisonniers, des pauvres, des personnes issues de certains groupes ethniques racialisés et des populations autochtones (en particulier les femmes) affecte précisément les mêmes types de personnes explicitement ciblées par l'eugénisme avant 1945. Ces stérilisations ne sont pas un rappel d'un eugénisme passé. Elles résultent de pipelines eugénistes continus et nouveaux.²⁴⁰

Le pipeline de l'eugénisme s'étend cependant au-delà de son lien avec les espaces carcéraux et le contrôle reproductif et social. L'application des théories eugénistes comme moyen de contrôle gouvernemental sur le corps et l'esprit d'une personne - en tant que système qui dévalorise et méprise la valeur humaine en se basant sur des notions de productivité et des perceptions de la normativité blanche et capacitiste - résonne dans le droit et la société modernes aux États-Unis. La relation interconnectée entre l'eugénisme et les systèmes qui ont catégorisé les personnes interagissant avec ces systèmes comme dangereuses, indignes et jetables légitime le rôle que joue la société dans la disparition des Noirs, des autochtones et des autres personnes de couleur handicapées – c'est ce qui alimente le pipeline de l'eugénisme.

B. Le pipeline de l'eugénisme : bilan d'une année

Le pipeline eugéniste est ancré dans le validisme ; il s'agit d'un processus par lequel les systèmes de contrôle étatique et sociétal utilisent des catégorisations spécifiques du handicap pour légitimer l'incarcération, la ségrégation, l'élimination et la confiscation du corps-esprit racialisé et handicapé. La force croissante du pipeline eugéniste est contraire aux objectifs de l'ADA.²⁴¹ Cette section s'efforce d'illustrer comment les personnes noires handicapées et les personnes sourdes/handicapées incarcérées bénéficient très peu des avancées de l'ADA et, à de nombreux égards, existent sous les conditions d'un monde pré-ADA.

1. Éducation

236 See *In re Guardianship of Moe*, 960 N.E.2d 350, 355 (Mass. App. Ct. 2012) (finding trial court violated the due process rights of a woman with intellectual disability by appointing her parents as guardians with the direction that they abort her pregnancy and sterilize her); see also *Kennedy v. Kennedy*, 845 N.W.2d 707, 708 (Iowa 2014) (denying son's petition to remove mother as guardian after she had her son sterilized without his consent).

237 See *Vaughn v. Ruoff*, 253 F.3d 1124, 1129 (8th Cir. 2001) (holding that child welfare agency workers violated the due process rights of a parent with intellectual disability after coercing her to undergo sterilization with the promise of getting her kids back).

238 See Steven Moore, *ICE is Accused of Sterilizing Detainees. That Echoes the U.S.'s Long History of Forced Sterilization*, WASH. POST (Sept. 25, 2020, 7:00 AM), <https://www.washingtonpost.com/politics/2020/09/25/ice-is-accused-sterilizing-detainees-that-echoes-uss-long-history-forced-sterilization/>; Arit John, *Arizona GOPer Resigns After Calling for Forced Sterilization of Women on Medicaid*, ATLANTIC (Sept. 15, 2014), <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2014/09/arizona-goper-resigns-after-calling-for-forced-sterilization-of-women-on-medicaid/380191/>.

239 Robert A. Wilson, a professor of philosophy at La Trobe University in Melbourne, Australia, coined the term "eugenics pipeline." See, e.g., Robert A. Wilson, *Eugenics Never Went Away*, AEON (June 5, 2018), <https://aeon.co/essays/eugenics-today-where-eugenic-sterilisation-continues-now> ("Eugenics survivors are those who have lived through eugenic interventions, which typically begin with being categori[z]ed as less than fully human – as 'feeble-minded', as belonging to a raciali[z]ed ethnic group assumed to be inferior, or as having a medical condition, such as epilepsy, presumed to be heritable. That categori[z]ation enters them into a eugenics pipeline.").

240 Id.

241 See David Pfeiffer, *Eugenics and Disability Discrimination*, 9 DISABILITY & SOC'Y 481, 482 (1994)

Centre éducatif A. Judge Rotenberg

En mars 2020, après des décennies de poursuites judiciaires, d'organisation populaire, d'efforts politiques et de décès, de suicides et de tortures documentés d'étudiants inscrits au Judge Rotenberg Educational Center²⁴² (JRC ou « le Centre »), la Food and Drug Administration (FDA) a interdit la politique du Centre consistant à utiliser des dispositifs à décharge électrique pour corriger un « comportement autodestructeur ou agressif ».²⁴³ Pour administrer des décharges électriques à ses résidents, le JRC a utilisé le décélérateur électronique gradué (GED). Le GED a permis à un employé du JRC d'appuyer sur un bouton connecté à un appareil attaché à un résident du JRC.²⁴⁴ L'appareil envoie une décharge électrique à différents niveaux d'intensité.²⁴⁵ Les résidents ont reçu en moyenne deux décharges par semaine, certains résidents recevant dix à trente par semaine.²⁴⁶ Les effets du GED sur les résidents comprenaient des brûlures, des idées suicidaires, de l'anxiété, de l'agressivité et une perte de sensation dans les membres.²⁴⁷

La décision de la FDA d'interdire les appareils à décharges électroniques visait cette pratique du JRC, qui est une école de jour et résidentielle autoproclamée.²⁴⁸ Elle accueille des élèves à partir de cinq ans jusqu'aux adultes étiquetés comme « émotionnellement perturbés », « intellectuellement handicapés » ou « handicapés mentaux ». sur le spectre de l'autisme et présentent des « problèmes comportementaux, émotionnels et/ou psychiatriques ».²⁴⁹ C'est le seul établissement du pays qui utilise les chocs électriques comme mesure disciplinaire de routine pour les étudiants.²⁵⁰ Pour comprendre à la fois le caractère tardif et la gravité de la décision de la FDA, un peu de contexte est nécessaire.

La lutte pour mettre fin à l'utilisation des décharges électroniques au JRC s'étend sur des décennies.²⁵¹ Elle implique un combat prolongé des défenseurs des droits des autistes, des personnes handicapées et des parents pour fermer le JRC, une institution créée en 1971.²⁵² Lors d'une audience

242 or an extensive and thorough history of the efforts to end the practice by JRC of using electric shock therapy, see Lydia X.Z. Brown, *Living Archive & Repository on the Judge Rotenberg Center's Abuses: U.S. Federal Gov't Agencies, LABORING FOR DISABILITY JUST. & LIBERATION* (May 2, 2021), <https://autistichoya.net/judge-rotenberg-center/#federalgovt>; see also Letter from Jeff Rosen, Chairperson, Nat'l Council on Disability, to Margaret A. Hamburg, Comm'r, U.S. Food and Drug Admin. (Mar. 27, 2014), <https://ncd.gov/publications/2014/03272014>; Judge Rotenberg Center: A History of Torture, ADAPT, <https://adapt.org/jrc/> (last visited May 14, 2021); Letter from Jonathan Young, Chairman, Nat'l Council on Disability, to Allison Nichol, Chief, Dep't of Just. Disability Rts. (April 12, 2012), <https://ncd.gov/publications/2012/DOJApril132012>; Shain M. Neumeier & Lydia X.Z. Brown, *Torture in the Name of Treatment: The Mission to Stop the Shocks in the Age of Deinstitutionalization*, in *AUTISTIC COMMUNITY AND THE NEURODIVERSITY MOVEMENT: STORIES FROM THE FRONTLINE* 195 (Steven K. Kapp ed. 2020).

243 21 C.F.R. § 895.105 (2021). In banning the use of electric shock devices, the FDA cited to the weakness of evidence that such devices are effective and emphasized the negative, and sometimes deadly, emotional, psychological and physical risks associated with the use of electric shock devices. See *FDA Takes Rare Step to Ban Electrical Stimulation Devices for Self-Injurious or Aggressive Behavior*, FDA (March 4, 2020), <https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/fda-takes-rare-step-ban-electrical-stimulation-devices-self-injurious-or-aggressive-behavior>.

244 See Lydia X.Z. Brown, *Judge Rotenberg Ctr. Survivor's Letter*, AUTISTIC HOYA (Jan. 15, 2013), <https://www.autistichoya.com/2013/01/judge-rotenberg-center-survivors-letter.html>.

245 See *id.*

246 See U.S. FOOD & DRUG ADMIN ET AL., *NEUROLOGICAL DEVICES PANEL* 128 (2014).

247 See *id.* at 57, 225.

248 See *id.* at 92; see also 21 C.F.R. § 895.105.

249 See *Judge Rotenberg Educational Center: A Day and Residential School*, JUDGE ROTENBERG CTR., <https://www.judgerc.org/> (last visited May 14, 2021).

250 See Jacey Fortin, *F.D.A. Bans School Electric Shock Devices*, N.Y. TIMES (Mar. 6, 2020), <https://www.nytimes.com/2020/03/06/us/electric-shock-fda-ban.html>; see also News Release, U.S. Food & Drug Admin., *FDA Takes Rare Step to Ban Electrical Stimulation Devices for Self-Injurious or Aggressive Behavior* (Mar. 4, 2020), <https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/fda-takes-rare-step-ban-electrical-stimulation-devices-self-injurious-or-aggressive-behavior>.

251 See Fortin, *supra* note 250.

252 See Neumeier & Brown, *supra* note 242, at 196.

publique ouverte de la FDA en 2014, le directeur de recherche du JRC a témoigné en faveur de l'utilisation des chocs électroniques comme méthode efficace pour « traiter . . . les troubles du comportement », notant que l'application de chocs électroniques sur les étudiants causait de la douleur, mais aucun dommage.²⁵³ Le témoignage de JRC a eu lieu juste un an après que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture a publié un rapport qui a déterminé que l'utilisation de chocs électroniques et de contraintes physiques au JRC a violé la Convention des Nations Unies contre la torture.²⁵⁴ Le rapport exhorte le gouvernement des États-Unis à enquêter sur ces violations des droits de l'homme et à y remédier.²⁵⁵ La lutte pour mettre fin à l'utilisation de l'électrochoc a suscité une attention nationale de courte durée lorsqu'une vidéo en noir et blanc de mauvaise qualité a refait surface — dix ans après son enregistrement initial en 2002 — montrant un jeune homme les quatre membres écartés, attaché à une planche de contention.²⁵⁶ Dans la vidéo, on entend sa voix supplier : « S'il vous plaît, arrêtez, s'il vous plaît, arrêtez. »²⁵⁷ Son corps se tord de douleur tandis qu'il hurle, alors que plusieurs personnes se penchent sur lui et l'entourent.²⁵⁸

La vidéo montre André McCollins, un jeune homme noir qui avait dix-huit ans à l'époque et qui vivait au JRC.²⁵⁹ Dans la vidéo, McCollins a reçu « 31 décharges électroniques en guise de punition pour mauvaise conduite » dans le cadre du « programme de contrôle du comportement » du programme de modification sexuelle.²⁶⁰ L'expérience a laissé des brûlures sur les bras et les jambes de McCollins,²⁶¹ et des dommages émotionnels et psychologiques.²⁶² La mère de McCollins s'est battue devant le tribunal pour la publication de cette vidéo.²⁶³ Les images ont conduit à un procès en 2012 contre le Centre et à un jury élargi, qui a révélé que « [t]ous les [31] chocs sauf un . . . « L'un des deux coups qu'il a reçus était pour s'être tendu ou avoir crié, en prévision ou en réponse à des chocs ou des contraintes, tandis que l'autre choc qu'il a reçu était pour ne pas avoir enlevé son manteau. »²⁶⁴ L'affaire s'est terminée par un règlement avant que le jury ne rende un verdict.²⁶⁵

Au cours des années de plaidoyer contre le JRC et son traitement des étudiants, les médias,²⁶⁶ les

253 U.S. FOOD & DRUG ADMIN ET AL., *supra* note 246, at 123–24.

254 See Human Rts. Council, Rep. on the Special Rapporteur on Torture and other Cruel, Inhumane or Degrading Treatment or Punishment, U.N. Doc. A/HRC/22/53/Add.4, at 84 (Mar. 4, 2013).

255 See *id.* at 84.

256 See Lydia X. Z. Brown, FOX Undercover on Judge Rotenberg Center, YOUTUBE (May 9, 2012), <https://www.youtube.com/watch?v=BxtZXUheQ8E>.

257 See *id.*

258 See *id.*

259 See *id.*

260 Jennifer Gonnerman, 31 Shocks Later, N.Y. MAG. (Aug. 31, 2012), <https://nymag.com/news/features/andre-mccollins-rotenberg-center-2012-9/>.

261 See Amy Burkholder, Controversy over Shocking People with Autism, Behavioral Disorders, CBS NEWS (Aug. 5, 2014, 5:00 PM), <https://www.cbsnews.com/news/controversy-over-shocking-people-with-autism-behavioral-disorders/>; see Gonnerman, *supra* note 260.

262 See Gonnerman, *supra* note 260.

263 See Kerima, #AutisticWhileBlack The Sacrifice of Andre and Cheryl McCollins, INTERSECTED (Mar. 14, 2018, 12:11 AM), <http://intersectedisability.blogspot.com/2018/03/autisticwhileblack-sacrifice-of-andre.html>.

264 Shain Neumeier, The Judge Rotenberg Ctr. on Trial, Part One, AUTISTIC SELF ADVOC. NETWORK (Apr. 16, 2012), <https://autisticadvocacy.org/2012/04/the-judge-rotenberg-center-on-trial-part-one/>. Long before the release of the 2012 footage of McCollins, advocacy groups were organizing and movement building around the issue of the use of electroshock therapy. See Neumeier & Brown, *supra* note 242, at 196. For an extensive resource list of information and advocacy concerning the Center, see *id.*

265 Shain Neumeier, The Judge Rotenberg Ctr. on Trial, Part 7, AUTISTIC SELF ADVOC. NETWORK (Apr. 28, 2012), <https://autisticadvocacy.org/2012/04/the-jrc-on-trial-part-7/>.

266 See, e.g., Heather Vogell & Annie Waldman, New York City Sends \$30 Million a Year to School With History of Giving Kids Electric Shocks, PROPUBLICA (Dec. 23, 2014, 10:00AM), <https://www.propublica.org/article/nyc-sends-30-million-a-year-to-school-with-history-of-giving-kids-shocks> (lacking analysis of race or class despite including a single sentence noting that ninety percent of JRC students are non-white); see also Emily Jacobs, School for the Disabled Won't Stop Electrically Shocking its Students, N.Y. POST (Dec. 18, 2018, 9:17 PM),

agences gouvernementales fédérales et étatiques,²⁶⁷ et les groupes de défense des droits des personnes handicapées²⁶⁸ ont accordé peu d'attention au fait que la majorité des étudiants du JRC sont des étudiants à faible revenu, noirs et métis.²⁶⁹ Selon les données accessibles au public examinées de 2002, lorsque McCollins était étudiant au JRC, jusqu'en 2018, le Centre a connu une forte augmentation du nombre d'étudiants noirs et hispaniques par rapport aux étudiants blancs.²⁷⁰ Par exemple, les inscriptions d'étudiants noirs ont augmenté de 1,5% par rapport à 2018, de 39,32 % de la population étudiante en 2002 à 52,89 % en 2018.²⁷¹ En revanche, les inscriptions d'étudiants blancs ont connu une baisse marquée depuis 2002, représentant environ 35,95 % de la population étudiante à environ 17,36 % des inscriptions d'étudiants en 2018, selon le dernier recensement accessibles au public.²⁷² Ces données de 2018 reflètent en outre que 52 % des étudiants du Judge Rotenberg Center était composé de Noirs, 27 % d'Hispaniques et 17 % de Blancs.²⁷³

Si l'on considère le nombre total d'inscriptions au JRC au cours de la période de seize ans allant de 2002 à 2018, les étudiants de couleur (identifiés par le JRC comme Amérindiens/Autochtones d'Alaska, Asiatiques/Insulaires du Pacifique, Hispaniques et Noirs) représentaient systématiquement plus de 60 % de la population étudiante.²⁷⁴ Entre 2011 et 2018, la tendance au JRC a montré une augmentation marquée du nombre d'étudiants de couleur, représentant environ 80 % de la population étudiante en 2018.²⁷⁵

Les récits documentés de torture par les survivants du JRC s'étendent sur des années.²⁷⁶ Des décennies avant d'utiliser des décharges électriques sur ses résidents, le JRC avait déjà eu recours à « des contraintes extrêmement prolongées, à la privation de nourriture, à des pincements musculaires profonds, à l'inhalation forcée d'ammoniac et à des agressions sensorielles techniques

<https://nypost.com/2018/12/18/school-for-the-disabled-wont-stop-electrically-shocking-its-students/> (describing the controversy surrounding Judge Rotenberg Center's use of shocks without mentioning the race or class demographics of the student body); Jenifer McKim, School Shocks Students With Disabilities. The FDA Is Moving To Ban The Practice, NPR (Jan 23, 2019, 7:24 AM), <https://www.npr.org/2019/01/23/687636057/massachusetts-school-defends-use-of-electric-shock-treatments>; Ed Pilkington, Human Rights Body Calls on US School to Ban Electric

Shocks on Children, GUARDIAN (Dec. 18, 2018), <https://www.theguardian.com/us-news/2018/dec/18/judge-rotenberg-center-electric-shocks-ban-inter-american-commission-human-rights>; Denise Powell, Electric Shock Therapy on Special Needs Students: Treatment or Torment?, ABC NEWS (July 1, 2018, 9:52 PM), <https://abcnews.go.com/Health/electric-shock-therapy-special-students-treatment-torment/story?id=56238582>.

267 See generally JRC PROGRAM VISITATION REP., OBSERVATIONS AND FINDINGS OF OUT-OF-STATES PROGRAM VISITATION: JUDGE ROTENBERG EDUCATIONAL CENTER (2006) (describing investigative findings and detailed data about disability diagnosis demographics without mention of student's race or class identities); see also Letter from Patty Murray, Ranking Member, Senate Comm. on Health, Educ., Lab. & Pensions, to Dr. Stephen M. Hahn Comm'r of Food and Drugs (Feb. 10, 2020), <https://www.help.senate.gov/imo/media/doc/2020.02.07%20FDA%20rule%20on%20electric%20shock%20FINAL.pdf> (condemning the use of shocks on disabled students at JRC without mention of race or class makeup of the student body).

268 See Press Release, ADAPT, ADAPT Demands the FDA to Stop Shocking Disabled People into Submission (Mar. 9, 2018), <https://adapt.org/adapt-demands-the-fda-to-stop-shocking-disabled-people-into-submission/> (calling on the FDA to release regulations to end the use of shocks at JRC); see generally ACLU, WRITTEN STATEMENT OF THE AMERICAN CIVIL LIBERTIES UNION FOR A HEARING ON: THE SAFETY AND EFFECTIVENESS OF AVERSE CONDITIONING DEVICES (2014) (describing the disability demographics of the student body without mention of race or class).

269 See School of Shock, NPR (Sept. 4, 2007, 9:00 AM), <https://www.npr.org/transcripts/14156303> (reporting that many JRC students are from "neighborhoods often in New York City that were among the poorest in the city . . . like south Bronx or northern Harlem").

270 See Elsi Table Generator, NAT'L CTR. FOR EDUC. STAT., <https://nces.ed.gov/ccd/elsi/tableGenerator.aspx> (last visited May 14, 2021) (this is the table generator where data originated). "Black" and "Hispanic" are the terms used by Elsi Table Generator.

271 Id.

272 Id.

273 Id.

274 Id.

275 See NAT'L CTR. FOR EDUC. STAT, *supra* note 270.

276 See, e.g., "It is mind and body torture" – Jennifer Msumba, survivor of JRC, ADAPT, <https://adapt.org/it-is-mind-and-body-torture-jennifer-msumba-survivor-of-jrc/> (last visited May 14, 2021).

», pour ce qu'il décrit comme une « modification comportementale ».²⁷⁷

Alors que la FDA avait interdit l'utilisation des chocs électriques après des décennies de protestations, de vies ruinées et de décès, une cour d'appel fédérale a annulé la règle finale l'année suivante,²⁷⁸ autorisant la poursuite de cette pratique. Le JRC continue de bénéficier du financement gouvernemental.²⁷⁹ Le Centre reste ouvert avec un revenu annuel de 70 millions de dollars,²⁸⁰ et un salaire de directeur exécutif de 321 000 dollars.²⁸¹

Le JRC représente l'incarnation du racisme/capacitisme sanctionné par le gouvernement fédéral pour légitimer le contrôle social du corps/esprit des personnes noires et brunes handicapées. Les résidents, dès l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge adulte, sont classés selon l'étiquette de déficience intellectuelle et développementale avec « un grand nombre de personnes dont la principale neurodivergence est un handicap psychiatrique ou une maladie mentale, dont beaucoup arrivent par le biais de références du système judiciaire pénal pour mineurs ».²⁸²

Comme l'ont exprimé Shain M. Neumeier et Lydia X. Z. Brown, « [c]e mélange particulier de ciblage capacitiste et raciste . . . appelle à se demander comment et pourquoi tant d'activistes qui travaillent publiquement contre le JRC ont peu ou pas de compréhension des implications raciales de la population du JRC et des liens de plus en plus évidents avec le système de punition pénale. . . . »²⁸³ Le ciblage explicite par le JRC de la population racialisée se reflète dans les documents d'inscription du JRC au cours des vingt dernières années et dans ses tactiques de recrutement.

Ces tactiques comprennent la sensibilisation des juges des tribunaux pénaux et des agents de probation, ainsi que le ciblage de nouveaux étudiants pour intégrer le JRC depuis les prisons pour mineurs de New York et de Rikers Island.²⁸⁴ Les efforts de recrutement employés définissent en outre le JRC comme un acteur sanctionné par le gouvernement dans le pipeline eugéniste qui sépare, confisque et jette le corps-esprit racialisé et handicapé comme moyen de contrôle social.

B. Le programme du réseau géorgien pour l'éducation et le soutien thérapeutique

Au même moment où la FDA a interdit l'utilisation d'appareils à décharge électrique au JRC, un tribunal fédéral a autorisé deux affaires fédérales à avancer, qui contestaient un programme d'éducation publique à l'échelle de l'État qui ségréguait, maltraitait et isolait les étudiants handicapés.²⁸⁵ Le Georgia Network for The Georgia Education and Therapeutic Support (GNETS) de la Georgia State University est un programme à l'échelle de l'État qui a débuté en 1970 et est

277 Laboring for Disability Justice & Liberation: Living Archive & Repository on the Judge Rotenberg Center's Abuses, AUTISTIC HOYA, <https://autistichoya.net/judge-rotenberg-center/> (last visited May 14, 2021); see also Lydia X.Z. Brown, The Crisis of Disability Is Violence: Ableism, Torture, and Murder, 29 TIKKUN MAG. 31 (2014) (describing the JRC's use of "food deprivation, forced inhalation of ammonia, and prolonged use of restraint and seclusion").

278 Judge Rotenberg Educ. Ctr. v. U.S. Food and Drug Admin., 3 F.4th 390, 399 (D.C. Cir. 2021).

279 See Admissions, JUDGE ROTENBERG CTR., <https://www.judgerc.org/admissions.html> (last visited May 14, 2021) ("students are funded by public school districts and various state agencies").

280 See Judge Rotenberg Educ. Ctr. Inc., PROPUBLICA, <https://projects.propublica.org/nonprofits/organizations/42489805> (last visited May 14, 2021).

281 See Paul Kix, The Shocking Truth, BOS. MAG. (June 17, 2008), <https://www.bostonmagazine.com/2008/06/17/the-shocking-truth/>.

282 Neumeier & Brown, *supra* note 242, at 199.

283 *Id.*

284 See, e.g., Jennifer Gonnerman, Nagging? Zap. Swearing? Zap., MOTHER JONES (Aug. 20, 2007), <https://www.motherjones.com/politics/2007/08/nagging-zap-swearing-zap-new-yorks-investigations-rotenberg-center/>; Gonnerman, *supra* note 260.

285 See *United States v. Georgia*, 461 F. Supp. 3d 1315, 1317 (N.D. Ga. 2020); *Ga. Advoc. Off. v. Georgia*, 447 F. Supp. 3d 1311, 1315 (N.D. Ga. 2020).

exploité, réglementé et financé par l'État de Géorgie.²⁸⁶ Il dessert environ 5 000 étudiants âgés de 3 à 21 ans ayant des troubles intellectuels et de développement. et des handicaps psychiatriques. et qui sont étiquetés comme ayant de graves « troubles émotionnels et comportementaux ». ²⁸⁷ Les programmes GNETS servent l'ensemble des 181 districts scolaires publics de Géorgie, fonctionnant dans 53 « centres » séparés dans toute la Géorgie.²⁸⁸

Les GNET accueillent principalement des étudiants noirs à faible revenu ; « À l'automne 2015, chacun des 77 élèves placés au GNETS par les écoles publiques d'Atlanta était afro-américain. »²⁸⁹ Les allégations portées contre le GNETS comprennent le fait d'avoir parqué des élèves dans un endroit où ils recevaient peu ou pas d'instruction scolaire ; ségrégation des élèves dans des bâtiments de mauvaise qualité, dont certains étaient officiellement utilisés comme écoles ségréguées « réservées aux Noirs » à l'époque de Jim Crow ; utiliser des colliers pour chiens, des chambres d'isolement et d'autres formes de traitement punitif pour discipliner sévèrement les étudiants ; soumettre les étudiants à des expériences comportementales ; ne pas fournir de traitement de santé mentale adéquat aux étudiants,²⁹⁰ et manquer de « bibliothèques, cafétérias, gymnases, laboratoires scientifiques, salles de musique ou terrains de jeux » auxquels les étudiants pourraient accéder.²⁹¹

En 2015, le ministère de la Justice (DOJ) a mené une enquête pluriannuelle contre GNETS, constatant que le programme ségréguait et isolait les étudiants handicapés en violation de l'ADA, notamment en ne leur donnant pas la possibilité de recevoir un soutien thérapeutique et éducatif dans un cadre plus intégré.²⁹² Cinq ans plus tard, après que la Géorgie n'a pas pris de mesures pour répondre aux conclusions du DOJ sur la discrimination, les deux poursuites fédérales ont survécu aux requêtes de rejet de la Géorgie et seront consolidées.²⁹³

Le JRC et le GNETS ont été créés respectivement en 1970 et 1971.²⁹⁴ Près d'un demi-siècle après sa fondation, chaque institution cible de manière disproportionnée les étudiants handicapés racialisés. Légitimées par le gouvernement fédéral qui finance et sanctionne leur conduite, chaque installation illustre la force du pipeline eugéniste qui est construit à partir des racines du racisme/capacitisme systémique pour séparer, confisquer et rejeter les personnes handicapées corporelles et mentales noires et brunes qui sont classées comme perturbatrices et violent avec des « besoins comportementaux ». ²⁹⁵

2. Personnes incarcérées sourdes ou handicapées

La pandémie de coronavirus a exacerbé l'isolement et le manque d'information dont souffrent les

286 See United States, 461 F. Supp. 3d at 1317–18.

287 See Class Action Complaint at 3, 26, Ga. Advoc. Off. v. Georgia., 447 F. Supp. 3D 1311 (N.D. Ga. 2020).

288 See id. at 28; see also Alan Judd, Georgia 'Psychoeducational' Students Segregated by Disability, Race, ATLANTA J.-CONST. (Apr. 28, 2016), http://specials.myajc.com/psychoeducation/?ecmp=AJC_internallink_4292016_AJCtoMyAJC_psycho_ed_atlanta.

289 Class Action Complaint at 25, Ga. Advoc. Off., 447 F. Supp. 3d at 1311 (citing Judd, supra note 288).

290 See Judd, supra note 288; Alan Judd, In Psychoeducational School, Behavioral Experiment for Troubled Child, ATLANTA J.-CONST. (May 5, 2016), <http://specials.myajc.com/psychoedexperiment/>.

291 Ga. Advoc. Off., 447 F. Supp. 3d at 1316.

292 See Letter from Vanita Gupta, Principal Deputy Assistant Att'y Gen., to Nathan Deal, Governor of Ga., and Sam Olens, Att'y Gen. of Ga. 1 (July 15, 2015),

<https://www.justice.gov/sites/default/files/crt/legacy/2015/07/15/gnetslof.pdf>.

293 See Ga. Advoc. Off., 447 F. Supp. 3d at 1328.

294 See Georgia Network for Educational and Therapeutic Support, GA. DEP'T OF EDUC., <https://www.gadoe.org/Curriculum-Instruction-and-Assessment/Special-Education-Services/Pages/Georgia-Network-for-Special-Education-and-Supports.aspx> (last visited May 14, 2021); see Heather Morrison, Judge Rotenberg Center Has History on its Side as FDA Looks to Ban Electric Shock Therapy, MASSLIVE (Jan. 7, 2019), https://www.masslive.com/news/2016/07/fda_goes_up_against_a_long_his.html.

295 Ga. Advoc. Off., 447 F. Supp. 3d at 1315; see also Letter from Vanita Gupta to Nathan Deal & Sam Olens, supra note 292, at 19.

personnes sourdes ou handicapées dans les établissements pénitentiaires. Parce que nous savons que les activités de police ont un impact disproportionné sur les personnes noires handicapées, l'impact de la COVID dans les établissements pénitentiaires pèse également de manière disproportionnée sur les personnes noires handicapées.²⁹⁶ En mai 2020, alors que le coronavirus se propageait régulièrement dans les établissements pénitentiaires,²⁹⁷ des défenseurs des droits ont partagé lors d'un webinaire sur la COVID-19 et l'incarcération de masse²⁹⁸ comment une personne sourde incarcérée a compris que la COVID signifiait avoir « la grippe . . . un mal de gorge ou un nez qui coule.²⁹⁹ La privation délibérée d'informations et de la capacité des personnes sourdes ou handicapées incarcérées à communiquer efficacement avec leur avocat, leurs proches et d'autres personnes résonne dans l'histoire. Cela reflète une période où les États ont promulgué des lois qui privaient les personnes de leur droit à la connaissance ou les réduisaient en esclavage. En raison de l'adoption de lois étatiques, les esclaves qui se rassemblaient pour apprendre à lire ou à écrire étaient confrontés à des châtiments corporels pouvant aller jusqu'aux « coups de fouet ».³⁰⁰ Pourtant, la dissimulation d'informations et de connaissances aux personnes sourdes ou handicapées incarcérées reste inchangée, malgré les efforts continus de plaider pour changer cette pratique.

En août 2020, la Commission fédérale des communications (FCC) a publié un avis concernant une quatrième proposition de règle, intitulée Tarifs des services d'appel interétatiques pour les détenus.³⁰¹ Au paragraphe 136 de cette proposition de règle de 94 pages, on pouvait lire : « Accès aux personnes handicapées ». ³⁰² Dans cette section, la FCC a sollicité des commentaires sur trois questions : (1) si « [les personnes handicapées incarcérées] ont un accès adéquat aux services de relais de télécommunications ? » ; (2) quelles formes de [services de télécommunication] les fournisseurs de services d'appel aux détenus devraient-ils mettre à disposition ; et (3) « que peut faire la Commission pour faciliter cela ? »³⁰³

Au cours de la dernière décennie, la FCC a sollicité des commentaires sur cette même question, sans écouter les demandes des défenseurs d'une communication fonctionnellement équivalente dans les prisons pour les personnes sourdes/handicapées, les enfants incarcérés d'adultes sourds et les personnes souffrant de troubles de la communication.³⁰⁴ Entre le premier rapport de la FCC et celui de la Commission fédérale des communications (FCC), la FCC a demandé des commentaires sur cette même question, sans écouter les demandes des défenseurs d'une communication fonctionnellement équivalente dans les prisons pour les personnes sourdes/handicapées, les enfants incarcérés d'adultes sourds et les personnes souffrant de troubles de la communication.³⁰⁴ L'invitation à commenter et la dernière itération du commentaire proposé, les défenseurs - en

296 See Abigail Abrams, Black, Disabled and at Risk: The Overlooked Problem of Police Violence Against Americans with Disabilities, *TIME* (June 25, 2020), <https://time.com/5857438/police-violence-black-disabled/>.

297 See A State-by-State Look at Coronavirus in Prisons, MARSHALL PROJECT (May 14, 2021, 4:50 PM), <https://www.themarshallproject.org/2020/05/01/a-state-by-state-look-at-coronavirus-in-prisons>.

298 See BEHEARDDC, HEARD Webinar on Mass Incarceration & COVID-19 – ASL with Spanish & English Interpretation, YOUTUBE (Aug. 11, 2020), https://www.youtube.com/watch?v=YZRjK6XonvY&t=4s&ab_channel=BEHEARDDC.

299 See *id.* (timestamps 1:10:35–1:12:05: image description of a video taken with a deaf incarcerated person who is discussing their understanding of COVID-19 and an explanation of the purpose of copy-signing a video clip). The video is not shown to the webinar audience as to protect the identity of the incarcerated person. The webinar host is signing back to the webinar audience, or copy-signing, what the deaf incarcerated person is expressing in the video clip; 1:12:15–1:12:52 for the copy-signing of video clip.

300 The Slave Experience: Education, Arts, & Culture, PBS: THIRTEEN,

<https://www.thirteen.org/wnet/slavery/experience/education/docs1.html> (last visited May 14, 2021).

301 See Rates for Interstate Inmate Calling Services, 85 Fed. Reg. 67480 (proposed Oct. 23, 2020) (codified at 47 C.F.R. pt 64).

302 *Id.* at 67495.

303 *Id.*

304 See What Today's "Historic" FCC Vote Means to Deaf & Disabled People, TALILA A. LEWIS (Nov. 17, 2016), <https://www.talilalewis.com/blog/what-todays-historic-fcc-vote-means-for-deaf-disabled-people>

particulier l'organisation HEARD³⁰⁵ - ont fourni de nombreuses preuves des conséquences mortelles et de la dévastation continue de la privation de communication sur les personnes handicapées.³⁰⁶ Malgré ces efforts, les groupes de défense font à nouveau cette demande . Mais cette fois-ci, c'était pendant la pandémie de COVID-19, car les personnes sourdes ou handicapées se voient refuser des informations médicales vitales.³⁰⁷

En raison de la technologie des télécommunications obsolète, et parfois inexistante, les personnes incarcérées sourdes/handicapées n'ont pas « d'accès de base aux services et équipements de télécommunications ». ³⁰⁸ La FCC a effectivement refusé aux personnes incarcérées souffrant de troubles de la communication « la capacité de communiquer avec les autres personnes ». « Les personnes handicapées peuvent communiquer avec leur famille, leurs proches et leur conseiller juridique, parfois pendant des années. » ³⁰⁹ Les actions de la FCC représentent une forme plus subtile de contrôle de l'État sur le corps et l'esprit handicapés. Semblable au JRC et au GNETS, il fournit un autre exemple du pipeline eugéniste motivé par le racisme structurel/le validisme et sanctionné par le gouvernement pour légitimer l'isolement et l'élimination du corps et de l'esprit des Noirs handicapés.

3. Soins de santé

Michael Hickson était un père noir de cinq enfants âgé de quarante-six ans qui est décédé des complications du COVID-19 après qu'un tuteur nommé par le tribunal, en collaboration avec des médecins, a interrompu son traitement médical, y compris l'hydratation et la nutrition pendant six jours, au cours de l'objection de sa femme de dix-huit ans.³¹⁰

Avant sa mort, l'épouse de Hickson a enregistré la conversation suivante qu'elle a eue avec le médecin de son mari, exprimant plus tard son inquiétude quant au fait que « les médecins accordaient moins de valeur à la vie de son mari parce qu'il était un homme noir handicapé ». ³¹¹

Médecin : « Donc, pour l'instant, sa qualité de vie . . . « Il n'en a pas beaucoup. »

Melissa Hickson : « Que veux-tu dire ? « Parce qu'il est paralysé à cause d'une lésion cérébrale, il n'a pas de qualité de vie ? »

Docteur : « C'est exact. »

Melissa Hickson : « Qui doit prendre cette décision si la qualité de vie d'une personne, si elle a un

305 HEARD, <https://behearddc.org>, (last visited Oct. 29, 2021)

306 See Letter from Talila A. Lewis, Founder & Volunteer Dir., HEARD, to Marlene H. Dortch, Comm'n Sec'y, Fed. Commc'ns Comm'n 2 (Nov. 23, 2019), [https://ecfsapi.fcc.gov/file/112406219977/HEARD%20FCC%20Comment%20Cover%20\(Nov%202020\).pdf](https://ecfsapi.fcc.gov/file/112406219977/HEARD%20FCC%20Comment%20Cover%20(Nov%202020).pdf).

307 See id.

308 See BEHEARDDC, John Wilson, Jr.'s Long Journey Home, YOUTUBE (Sept. 1, 2020), <https://www.youtube.com/watch?t=731&v=9rwo44gem0g&feature=youtu.be>; Comments of HEARD et al. at 1, In re Rates for Interstate Inmate Calling Services, No. 12-375 (Nov. 23, 2020), <https://ecfsapi.fcc.gov/file/1123290918519/2020.11.23%20Accessibility%20Coalition%20Carceral%20Communications%20Comments%20final.pdf>.

309 See Letter from HEARD to Marlene H. Dortch, Comm'n Sec'y, Fed. Commc'ns Comm'n 2 (Jan. 12, 2015), <https://ecfsapi.fcc.gov/file/60001013058.pdf> ("Men and women across this nation continue to spend months, and sometimes years, with no communication with their children and loved ones—simply because of their disability."); see also Christie Thompson, Why Many Deaf Prisoners Can't Call Home, MARSHALL PROJECT (Sept. 19, 2017), <https://www.themarshallproject.org/2017/09/19/why-many-deaf-prisoners-can-t-call-home>.

310 Mr. Hickson's wife and sister were each independently seeking guardianship over Mr. Hickson. See Kim Roberts, Austin Hospital Withheld Treatment from Disabled Man Who Contracted Coronavirus, TEXAN (June 29, 2020), <https://thetexan.news/austin-hospital-withheld-treatment-from-disabled-man-who-contracted-coronavirus/>. A court appointed a guardian to make end-of-life decisions for Mr. Hickson while the guardianship case was pending in court. See id.

311 Ariana E. Cha, Quadriplegic Man's Death From COVID-19 Spotlights Questions of Disability, Race and Family, WASH. POST (July 5, 2020, 9:40 AM), <https://www.washingtonpost.com/health/2020/07/05/coronavirus-disability-death/>.

handicap, n'est pas bonne ? »³¹²

Mme Hickson ne saura jamais si la décision de refuser le traitement de maintien en vie de son mari était médicalement fondée.³¹³ Les médecins sont systématiquement pris en compte dans leur jugement médical. Elle ne saura pas non plus quel rôle sa noirceur a joué dans la décision médicale. Ce que l'on connaît, c'est l'histoire du traitement des Noirs en médecine et dans les milieux institutionnalisés. Et les mesures prises par les professionnels de la santé et les gouvernements des États concernant le rationnement des soins pendant la COVID-19.³¹⁴

Le racisme médical en tant que forme d'eugénisme – contrôle de l'État pour légitimer l'élimination et la confiscation du corps et de l'esprit des Noirs – est profondément ancré dans l'histoire. Il y avait le Dr Jason Maron Sims.³¹⁵ Sims a effectué des expériences gynécologiques sur des femmes esclaves.³¹⁶ Au cours de ces expériences, d'autres médecins ont aidé Sims à immobiliser de force la « femme esclave inesthétique ». . . à travers ses cris d'agonie alors que Sims coupait puis suturait résolument ses parties génitales. »³¹⁷ Et l'expérience de Tuskegee sur la syphilis dans les années 1930 où, pendant quarante et un ans, le service de santé publique des États-Unis a refusé de fournir un traitement efficace contre la syphilis aux hommes noirs à qui le gouvernement disait bénéficiaient d'évaluations de santé, de dépistages et de traitements gratuits.³¹⁸ La pandémie de coronavirus a forcé les États-Unis à faire face à un rappel brutal que les pandémies ne sont pas un « grand égalisateur »³¹⁹ dans la façon dont elles ravagent les communautés.

4. Violences policières et espaces carcéraux³²⁰

La famille de Charleena Lyles a organisé une veillée à Seattle alors que le pays continuait de connaître des manifestations suite au meurtre de George Floyd, Breonna Taylor et d'innombrables autres personnes par la police.³²¹ Charleena Lyles, une femme noire enceinte de trente ans ayant des antécédents psychiatriques importants — qui avaient nécessité l'intervention de la police à son domicile à au moins vingt reprises —, a été tuée par des policiers en 2017.³²² Elle avait appelé les

312 Texas Right to Life, Quadriplegic COVID-19 Patient Starved by Texas Doctor Because of His Disability, YOUTUBE (June 26, 2020), https://www.youtube.com/watch?v=jq-_gtjnzZg.

313 See Joseph Stramondo, COVID-19 Triage and Disability: What NOT to Do, AM. J. BIOETHICS (Mar. 30, 2020), <http://www.bioethics.net/2020/03/covid-19-triage-and-disability-what-not-to-do/>.

314 Natalie Chin & Jasmine Harris, Examining How Crisis Standards of Care May Lead to Intersectional Medical Discrimination Against COVID-19 Patients, CTR. FOR PUB. REPRESENTATION, <https://www.centerforpublicrep.org/wp-content/uploads/FINAL-Intersectional-Guide-Crisis-Care-PDF.pdf> (last visited Nov. 11, 2021).

315 See HARRIET A. WASHINGTON, MEDICAL APARTHEID THE DARK HISTORY OF MEDICAL EXPERIMENTATION ON BLACK AMERICANS FROM COLONIAL TIMES TO THE PRESENT 2 (2006).

316 See id. at 3.

317 Id.

318 See id. at 161.

319 Stephen A. Mein, COVID-19 and Health Disparities: The Reality of “the Great Equalizer,” J. GEN. INTERNAL MED. (May 14, 2020), <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7224347/>; see also Mark Honigsbaum, Epidemics Have Often Led to Discrimination Against Minorities – This Time is No Different, CONVERSATION (June 26, 2020, 8:42 AM), <https://theconversation.com/epidemics-have-often-led-to-discrimination-against-minorities-this-time-is-no-different-140189>.

320 This article refers to carceral spaces in an expanded way, moving beyond the idea that carceral spaces are specific to prisons and jails. See, e.g., BEN-MOSHE, *supra* note 17, at 23 (“sites of incarceration are varied and include prisons, nursing homes, psychiatric hospitals, residential facilities for those with intellectual and other disabilities, and, at times, our own homes (or their lack)”).

321 See Sara J. Green, Hundreds Gather to Remember Charleena Lyles, a Black Woman Killed by Seattle Police in 2017, Amid Growing Movement Against Police Violence, SEATTLE TIMES (June 19, 2020, 6:53 AM), <https://www.seattletimes.com/seattle-news/hundreds-gather-to-remember-charleena-lyles-a-black-woman-killed-by-seattle-police-in-2017-amid-growing-movement-against-police-violence/>.

322 See Phillip A. Goff & Kim S. Buchanan, Charleena Lyles Needed Health Care. Instead, She Was Killed, N.Y. TIMES (June 20, 2017), <https://www.nytimes.com/2017/06/20/opinion/charleena-lyles-seattle-police-shooting.html?smid=tw-nytopinion&smtyp=cur>.

services d'urgence un dimanche matin pour signaler un cambriolage et, selon la version des deux agents, a brandi un couteau lorsque ceux-ci sont entrés dans son appartement.³²³ Les policiers ont riposté en lui tirant dessus à sept reprises.³²⁴

Organisée trois ans après sa mort, la « veillée commémorative » comprenait une liste de demandes de la famille de Lyles,³²⁵ qui incluait l'appel à démanteler la police de Seattle et à réinvestir dans la communauté et à ce que la ville abandonne les contestations de la police de Seattle récemment révisée. Département. Règles d'enquête du Département – règles qui visent à assurer une plus grande transparence dans les enquêtes sur l'usage de la force meurtrière par la police.³²⁶

Environ un mois après la veillée de Lyles, dans l'État voisin de Californie, plusieurs groupes de défense des droits des personnes handicapées ont intenté une action en justice fédérale contestant le traitement des personnes handicapées souffrant de troubles mentaux et psychiatriques.³²⁷ L'action en justice, *Disability Rights California v. Le comté d'Alameda*,³²⁸ conteste une série de pratiques, soulignant l'impact disproportionné sur les résidents noirs d'Alameda. Ces actions menées par le comté et son système de santé, y compris « la ségrégation illégale d'adultes souffrant de graves troubles mentaux dans . . . les institutions psychiatriques » et « soumettant les adultes souffrant de troubles mentaux graves à un risque élevé » d'institutionnalisation, d'incarcération et d'itinérance en raison du manque de « services de santé mentale communautaires intensifs et adéquats »³²⁹

5. Covid-19

La pandémie de coronavirus offre un aperçu plus intime de la manière dont l'héritage de l'esclavage et les fondements des théories eugénistes continuent d'influencer le droit et la société. Ce point de vue comprenait le fait d'avoir été témoin de l'administration dans les espaces carcéraux du traitement expérimental d'hydroxychloroquine à des personnes noires et brunes comme traitement

323 See *id.*

324 See Green, *supra* note 321.

325 See Katrina Johnson et al., Charleena Lyles Remembrance Vigil, FACEBOOK (June 18, 2020, 9:00 PM), [https://www.facebook.com/events/256243055440977/?acontext=%7B%22event_action_history%22%3A\[%7B%22mechanism%22%3A%22search_results%22%2C%22surface%22%3A%22search%22%7D\]%7D](https://www.facebook.com/events/256243055440977/?acontext=%7B%22event_action_history%22%3A[%7B%22mechanism%22%3A%22search_results%22%2C%22surface%22%3A%22search%22%7D]%7D).

326 See *id.*; see also Steve Miletich, Plan to Resume Inquests Stalled by Challenges from City of Seattle, and Now Coronavirus, SEATTLE TIMES (Mar. 29, 2020, 6:00 AM), <https://www.seattletimes.com/seattle-news/crime/plan-to-resume-inquests-stalled-by-challenges-from-city-of-seattle-and-now-coronavirus/> (the inquest rules “seek to determine the root causes behind the use of deadly force by law enforcement, rather than focusing on the subjective perceptions of officers and their justification for using deadly force.”) For Black disabled people with psychiatric disabilities, the home—or homelessness—can quickly transform into a carceral space through police engagement, as occurred with Lyles. There is no shortness of tragic outcomes where the police fatally shot an individual with a psychiatric condition in their own home. See Shaun King, If You Are Black and in a Mental Health Crisis, 911 Can Be a Death Sentence, INTERCEPT (Sept. 29, 2019, 8:00 AM), <https://theintercept.com/2019/09/29/police-shootings-mental-health/>.

327 See DRC Lawsuit Against Alameda County, DISABILITY RTS. CAL. (July 30, 2020), <https://www.disabilityrightsca.org/cases/drc-lawsuit-against-alameda-county>.

328 See *id.*

329 Complaint at 1–3, *Disability Rts. Cal. v. City of Alameda*, 2020 WL 4452089 (N.D.Cal. 2020) (No. 3:20-CV-05256-JCS). On April 21, 2021, the DOJ, Civil Rights Division, issued a finding against Alameda County, John George Psychiatric Hospital, and Santa Rita jail in an investigation related to the facts underlining the Disability Rights California lawsuit. Letter from Pamela S. Karlan, Principal Deputy Assistant Att’y Gen., C.R. Div., Dep’t of Just., to Keith Carson, President, Alameda Cnty. Bd. of Supervisors, Gregory J. Ahern, Alameda Cnty. Sheriff/Coroner, Santa Rita Jail, Mark Fratzke, Alameda Health Sys., Interim Chief Operating Officer (Apr. 22, 2021), <https://www.justice.gov/crt/case-document/file/1388891/download>. The DOJ found, in part, that Alameda County violated the ADA as interpreted by Olmsted for institutionalizing people with mental health disabilities—or placing such persons at risk of institutionalization—who need and can receive mental health treatment in the community. *Id.* at 2, 7.

contre la COVID-19³³⁰, que les experts médicaux ont ensuite lié à des décès ;³³¹ l'inaccessibilité de l'hydroxychloroquine pour les personnes atteintes de maladies auto-immunes telles que le lupus, une maladie chronique qui affecte les femmes de couleur sont deux à trois fois plus nombreuses que les femmes blanches³³², suite à la thésaurisation du médicament par les institutions médicales et gouvernementales³³³ en raison de l'affirmation du président Donald Trump selon laquelle il pourrait traiter la COVID-19 ;³³⁴ la décision de l'État et du personnel médical de refuser l'administration du médicament fournit un traitement contre la COVID-19 aux patients en se fondant sur la conviction que leur handicap a déjà diminué leur qualité de vie ;³³⁵ dans l'insalubrité et la surpopulation des prisons et des centres de détention pour immigrants alors que la COVID-19 se propage dans ces établissements ;³³⁶ et dans les statistiques qui ont révélé Près de 34 % des décès dus au coronavirus sont liés aux maisons de retraite³³⁷, la COVID-19 ravageant les maisons de retraite dont les résidents sont en grande partie noirs et latinos.³³⁸

La Cour suprême des États-Unis, dans un avis d'un paragraphe, a suspendu une décision exigeant la mise en œuvre de mesures de sécurité par la prison du comté d'Orange en Californie.³³⁹ L'objectif initial des mesures de sécurité était de protéger les 3 000 détenus provisoires et les personnes incarcérées, « 488 des personnes qui étaient médicalement vulnérables au COVID-19 » au moment du dépôt de l'injonction.³⁴⁰ Dans sa dissidence cinglante, la juge Sotomayor a estimé que la Cour suprême avait indûment ignoré que le tribunal de district et la Cour d'appel du neuvième circuit « avaient bien appliqué « le droit établi aux faits particuliers » de cette affaire.³⁴¹ Elle a estimé que le tribunal de district avait estimé que les intimés étaient susceptibles de réussir à démontrer que la prison « était délibérément indifférente à la santé et à la sécurité de ses détenus et . . . » a violé la loi fédérale sur les droits des personnes handicapées. »³⁴²

330 KHOU 11 Staff, Family Hopeful Hydroxychloroquine Will Help Texas City Grandmother Recover From COVID-19, KHOU (April 6, 2020, 5:00 PM), <https://www.khou.com/article/news/health/coronavirus/anti-malaria-drug-being-used-to-treat-texas-city-coronavirus-patients/285-8ada8747-c624-4c8a-8651-64a762086a37>.

331 See Toluse Olorunnipa, Drug Promoted by Trump as Coronavirus 'Game Changer' Increasingly Linked to Deaths, WASH. POST (May 15, 2020, 6:41 PM), https://www.washingtonpost.com/politics/drug-promoted-by-trump-as-coronavirus-game-changer-increasingly-linked-to-deaths/2020/05/15/85d024fe-96bd-11ea-9f5e-56d8239bf9ad_story.html.

332 The Lupus Foundation of America identified women of color as "African Americans, Hispanics/Latinos, Asians, Native Americans, Alaska Natives, Native Hawaiians and other Pacific Islanders." Lupus Facts and Statistics, LUPUS FOUND. AM., <https://www.lupus.org/resources/lupus-facts-and-statistics> (last visited May 14, 2021). Recent research indicates that lupus affects 1 in 537 young Black women. See Emily C. Somers et al., Population-Based Incidence and Prevalence of Systemic Lupus Erythematosus: The Michigan Lupus Epidemiology and Surveillance Program, 66 ARTHRITIS & RHEUMATOLOGY 369, 369 (2014).

333 See Walter Pavlo, Bureau of Prisons Recently Purchased Hydroxychloroquine, Controversial COVID-19 Treatment, FORBES (Apr. 7, 2020), <https://www.forbes.com/sites/walterpavlo/2020/04/07/bureau-of-prisons-recently-purchased-hydroxychloroquine-controversial-covid-19-treatment/?sh=431102c62839>.

334 See Charles Ornstein, Lupus Patients Can't Get Crucial Medication After President Trump Pushes Unproven Coronavirus Treatment, PROPUBLICA (Mar. 22, 2020, 12:41 PM), <https://www.propublica.org/article/lupus-patients-cant-get-crucial-medication-after-president-trump-pushes-unproven-coronavirus-treatment>.

335 See Roberts, *supra* note 310; see also Texas Right to Life, Quadriplegic COVID-19 Patient Starved by Texas Doctor Because of His Disability, YOUTUBE (June 26, 2020), https://www.youtube.com/watch?v=jq_gtjnzZg.

336 See John Washington, Coronavirus 'Hotbeds of Infection' In and Around Detention Centers, INTERCEPT (Dec. 9, 2020), <https://theintercept.com/2020/12/09/ice-covid-detention-centers/>.

337 See More Than One-Third of U.S. Coronavirus Deaths Are Linked to Nursing Homes, N.Y. TIMES (Jan. 12, 2021), <https://www.nytimes.com/interactive/2020/us/coronavirus-nursing-homes.html?referringSource=articleShare>.

338 See also The Striking Racial Divide in How Covid-19 Has Hit Nursing Homes, N.Y. TIMES (Sept. 10, 2020), <https://www.nytimes.com/article/coronavirus-nursing-homes-racial-disparity.html>.

339 See *Barnes v. Ahlman*, 140 S. Ct. 2620, 2620 (2020).

340 *Id.* at 2624.

341 *Id.* at 2622.

342 *Id.*

Cette année en revue ne reflète pas les valeurs aberrantes dans la manière dont le droit et la société légitiment le processus eugéniste pour les personnes handicapées racialisées et multi-marginalisées. Les enfants handicapés vivaient et souffraient dans des établissements séparés tels que l'école publique Willowbrook et l'école et l'hôpital publics Pennhurst.³⁴³ Des méthodes similaires de châtiments corporels et psychologiques qui existaient à Willowbrook et Pennhurst se poursuivent au JRC et au programme GNETS, entretenant une forme de confiscation des jeunes noirs et bruns handicapés qui sont pris dans les portes tournantes de ces espaces carcéraux au nom de l'éducation et du traitement.³⁴⁴

L'acte de l'État carcéral visant à isoler et à invisibiliser les personnes sourdes/handicapées incarcérées en les privant d'accès à la communication et en leur refusant de divulguer des informations se répète également à maintes reprises.³⁴⁵ L'échec de la FCC, qui dure depuis dix ans, à mettre en œuvre et à imposer la mise en œuvre de services de communication efficaces pour la population carcérale sourde/handicapée est ancrée dans certaines des philosophies qui ont maintenu Wilson en institution pendant soixante-huit ans.³⁴⁶ À savoir, que les personnes sourdes/handicapées peuvent être « aplaties et cachées » comme une forme acceptable de contrôle du corps-esprit.³⁴⁷ par l'isolement et la privation d'accès à la communication avec le monde qui les entoure. Récemment, l'État a une histoire douloureuse et persistante de confiscation et d'effacement de la vie de personnes noires handicapées telles que Hickson, Lyles et les innombrables sans-abri du comté d'Alameda qui ont un handicap cognitif et/ou psychiatrique.³⁴⁸

C. Pourquoi une prise de conscience du racisme et du capacitisme centrée sur la justice des personnes handicapées est importante dans un avenir de droits des personnes handicapées

Les droits des personnes handicapées peuvent s'appuyer davantage sur la théorie critique de la race et ses théories dérivées pour imaginer un monde dans lequel nous allons au-delà du cadre des droits des personnes handicapées en matière d'accessibilité, d'intégration et d'indépendance. Cela ne veut pas dire que ces concepts ne sont pas importants pour remettre en question les pratiques de discrimination et de ségrégation. Il s'agit plutôt de considérer ces notions plus largement dans le cadre d'un cadre plus vaste et plus nuancé, fondé sur les principes clés de la justice des personnes handicapées.³⁴⁹ En substance, comme l'a exprimé la défenseure de la justice des personnes handicapées, Mia Mingus, « nous devons comprendre et pratiquer une accessibilité qui nous rapproche de la justice, et pas seulement de l'inclusion ou de la diversité. »³⁵⁰ L'application de la théorie critique à la pratique juridique vise à transformer les systèmes sociaux

343 See *Halderman v. Pennhurst State School and Hospital*, DISABILITY JUST., <https://disabilityjustice.org/halderman-v-pennhurst-state-school-hospital/> (last visited May 14, 2021); see also *The Closing of Willowbrook*, DISABILITY JUST., <https://disabilityjustice.org/the-closing-of-willowbrook/> (last visited May 14, 2021).

344 See ADAPT, *supra* note 276; see also Judd, *supra* note 288.

345 See ACLU & NAD File Lawsuit on Behalf of Georgian Deaf Prisoners, ACLU (June 20, 2018), <https://www.aclu.org/press-releases/aclu-nad-see-class-action-behalf-deaf-prisoners-georgia-denied-communication-access> (“previously incarcerated deaf people do not have access to information about the conditions of their release, probation guidelines or instructions from their probation officers”); see also Christie Thompson, *Why Many Deaf Prisoners Can't Call Home*, WIRED (Sept. 19, 2017), <https://www.wired.com/story/why-many-deaf-prisoners-cant-phone-home/> (Deaf incarcerated people are “unable to participate in many work programs, AA meetings, or classes. And prison orders—like calls for head counts or meal times—are often given orally”).

346 See BURCH & JOYNER, *supra* note 67, at 129.

347 Alice Abrokwa, *When They Enter, We All Enter: Opening the Door To Intersectional Discrimination Claims Based On Race And Disability*, 24 MICH. J. RACE & L. 15, 46 (2018).

348 See *Crownsville: A Piece of Maryland History That Shouldn't Be Forgotten*, ACLU (Feb. 28, 2014, 12:00 AM), <https://www.aclu-md.org/en/news/crownsville-piece-maryland-history-shouldnt-be-forgotten> (describing the history of torture, abuse, and death experienced by Black people detained at Crownsville State Hospital); see also Abrams, *supra* note 296 (identifying that Black people with psychiatric disabilities are disproportionately impacted by police violence).

349 Mingus, *supra* note 214.

350 *Id.*

dans le but de façonner un monde plus équitable, en remettant en question les normes (sociales, juridiques, politiques) qui contribuent à l'acceptation par la société de la privation de droits, de l'invisibilisation et de l'effacement de communautés marginalisées à plusieurs reprises. Les veines interconnectées des théories critiques perturbent la normativité. Cette perturbation cherche à mettre au premier plan les questions de racisme,³⁵¹ de féminisme,³⁵² d'homosexualité,³⁵³ de handicap,³⁵⁴ d'obésité,³⁵⁵ de genre,³⁵⁶ et autres, principalement par le biais d'une critique intersectionnelle. Les théoriciens critiques de la race, par exemple, s'opposent au statu quo juridique « pour développer une jurisprudence qui tienne compte du rôle du racisme dans le droit américain et qui œuvre à l'élimination du racisme dans le cadre d'un objectif plus large d'élimination de toutes les formes de subordination ».³⁵⁷

En mariant théorie et pratique, un cadre de conscience critique du racisme et du validisme centré sur les principes de la justice des personnes handicapées peut créer une opportunité d'élargir la stratégie en matière de handicap à travers une approche qui va au-delà de la seule question de la discrimination fondée sur le handicap pour atteindre un objectif de transformation sociale. Ce cadre reconnaît que les politiques et idéaux fondamentaux qui ont soutenu l'esclavage et l'eugénisme restent intacts et doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre d'une approche corrective du préjudice. L'histoire est une ressource qui peut contextualiser la façon dont nous regardons et résolvons les problèmes actuels. Il fournit un manuel qui révèle la psyché qui a construit les fondements du racisme et du validisme. Ce manuel historique révèle les erreurs et les succès passés pour servir de guide dans la défense des droits des personnes handicapées.

L'une des conséquences du fait de ne pas aborder les droits des personnes handicapées à travers une perspective intersectionnelle enracinée dans une conscience du racisme/capacitisme centrée sur la justice des personnes handicapées est que les succès de l'ADA et d'autres lois sur les droits des personnes handicapées ne font qu'effleurer la surface des inégalités structurelles qui soutiennent les préjudices qui en découlent. Par conséquent, lorsqu'on s'engage dans la mise en œuvre d'une approche corrective du préjudice, les conditions qui ont causé ce préjudice demeurent. Ces conditions s'enveniment, agissant comme un soutien à l'injustice initiale pour créer la probabilité que le mal se répète avec ses racines les plus profondes intactes. En réfléchissant à la défense des droits des personnes handicapées, la lutte contre le racisme et le validisme est un outil pour faire avancer la justice. La revue de l'année, supra, reflète un tournant dans les inégalités que la défense des droits des personnes handicapées ne peut pas pénétrer sans un cadre réimaginé qui met l'accent sur la justice des personnes handicapées.

IV. CENTRER LA JUSTICE DES PERSONNES HANDICAPÉES

J'en ai assez que les personnes handicapées soient simplement « incluses » dans l'agenda des personnes valides et qu'elles vivent seulement quand cela leur convient. Je veux que nous exploitions les pouvoirs transformateurs du handicap, au lieu d'avoir accès au système actuel. . . et

351 See, e.g., Derrick A. Bell, Jr., *Brown v. Board of Education and Interest-Convergence Dilemma*, 93 HARV. L. REV. 518 (1980).

352 See, e.g., Moya Bailey & Izaetta A. Mobley, *Work in the Intersections: A Black Feminist Disability Framework*, 33 GENDER & SOC'Y 19 (2018).

353 See, e.g., Cathy J. Cohen, *Punks, Bulldaggers, and Welfare Queens: The Radical Potential of Queer Politics?*, 3 GLQ: J. LESBIAN & GAY STUD. 437 (1997).

354 See, e.g., Laura Jaffee & Kelsey John, *Disabling Bodies of/and Land: Reframing Disability Justice in Conversation with Indigenous Theory and Activism*, 5 DISABILITY & GLOB. S. 1407 (2018); Jina B. Kim, *Toward a Crip-of-Color Critique: Thinking with Minich's "Enabling Whom?"*, 6.1 LATERAL (2017).

355 See, e.g., Anna Mollow, *Unvictimized: Toward a Fat Black Disability Studies*, 50 AFR. AM. REV. 105 (2017).

356 See, e.g., Michael Gill & Nirmala Erevelles, *The Absent Presence of Elsie Lacks: Hauntings at the Intersection of Race, Class, Gender, and Disability*, 50 AFR. AM. REV. 123 (2017).

357 Mari J. Matsuda, *Voices of America: Accent, Antidiscrimination Law, and a Jurisprudence for the Last Reconstruction*, 100 YALE L.J. 1329, 1331 n.7 (1991).

ne rien faire pour changer ce système. Nous ne voulons pas simplement rejoindre les rangs des privilégiés, nous voulons défier et démanteler ces rangs et nous demander pourquoi certaines personnes se trouvent systématiquement au bas de l'échelle.³⁵⁸ - Mia Mingus

A. Les éléments constitutifs d'un cadre de prise de conscience du racisme et du capacitisme centré sur la justice des personnes handicapées

Un cadre de conscience du racisme et du validisme repose sur trois principes de justice des personnes handicapées : l'intersectionnalité, le centrage et l'amplification des voix des personnes handicapées marginalisées et la construction d'une solidarité entre les mouvements. Premièrement, ce cadre examine de manière critique la manière dont l'intersectionnalité s'entrelace avec toute approche de plaidoyer.³⁵⁹ Une approche intersectionnelle ne se limite cependant pas à la sensibilisation à l'identité.³⁶⁰ Pour réimaginer un cadre de droits des personnes handicapées, il est nécessaire de considérer l'intersectionnalité avec toutes ses complexités.³⁶¹ Dans son travail, Sami Schalk adopte « une approche intersectionnelle qui reconnaît le rôle de l'identité, de l'expérience, des systèmes sociaux de privilège et d'oppression et des constructions sociales ». ³⁶² Schalk explique que cette approche « nous permet, par exemple, de lire des mises en scène « du racisme médical et scientifique non seulement raciste, mais aussi capacitiste envers les personnes de couleur, handicapées ou non. »³⁶³

Jay Justice, une femme jamaïcaine-américaine handicapée et homosexuelle, a expliqué succinctement la nécessité de défendre ses droits à travers un cadre intersectionnel : « Mon handicap n'ajoute rien aux défis créés par l'injustice raciale. Le validisme institutionnalisé et la pauvreté imposée par l'État, qui sont inexorablement liés au handicap en raison des politiques adoptées par notre gouvernement, sont ce qui ajoute aux défis créés par l'injustice raciale. »³⁶⁴ Parce que les oppressions fondées sur le handicap, la race, la classe sociale et d'autres oppressions croisées sont si inextricablement liés par le validisme, l'adoption d'une approche intersectionnelle tout aussi nuancée, comme le décrit Schalk, dans la défense des droits des personnes handicapées peut apporter la profondeur nécessaire pour regarder au-delà de la seule question de l'identité du handicap.

Deuxièmement, ce cadre nécessite de centrer le leadership et les voix des communautés handicapées les plus touchées par le préjudice.³⁶⁵ Les critiques de la blancheur dans les droits des personnes handicapées ne sont pas nouvelles. Les personnes handicapées de couleur ont pris de nombreuses initiatives pour faire entendre la voix des Noirs, des autochtones et des autres personnes de couleur en raison de l'absence de ces voix dans le discours sur les droits des personnes handicapées.³⁶⁶ Pour n'en citer que quelques-unes : Vilissa Thompson a lancé le hashtag #DisabilityTooWhite pour « éradiquer « l'effacement » des personnes handicapées de couleur dans l'histoire et la défense des droits des personnes handicapées.³⁶⁷ Alice Wong a fondé et dirige le

358 Mia Mingus, Access Intimacy, Interdependence and Disability Justice, LEAVING EVIDENCE (Apr. 11, 2017), <https://leavingevidence.wordpress.com/2017/04/12/access-intimacy-interdependence-and-disability-justice/>.

359 SINS INVALID, supra note 4, at 23.

360 See generally SKIN, TOOTH, AND BONE, supra note 48.

361 Id.

362 SCHALK, supra note 4, at 141–42

363 Id. at 140.

364 Sherina Poyyail, Black and Disabled: How Racial Discrimination Is Amplified by Ableism, RESET YOUR EVERYDAY (June 8, 2020), <https://resetyoueveryday.com/black-and-disabled-how-racial-discrimination-is-amplified-by-ableism/>.

365 SINS INVALID, supra note 4, at 23; see also Mari J. Matsuda, Looking to the Bottom: Critical Legal Studies and Reparations, 22 HARV. C.R.-C.L. L. REV. 323, 324 (1987).

366 See Blahovec, supra note 163; see also DISABILITY VISIBILITY PROJECT, <https://disabilityvisibilityproject.com/about/> (last visited May 14, 2021).

367 Blahovec, supra note 164

Disability Visibility Project, « une communauté en ligne dédiée à la création, au partage et à l'amplification des médias et de la culture du handicap. »³⁶⁸

Wong a lancé le Disability Visibility Project en raison de l'absence d'histoires pour et sur les personnes handicapées,³⁶⁹ et amplifie les voix des personnes handicapées de couleur.³⁷⁰ Le Disability Visibility Project a présenté une série intitulée « ADA 30 in Color » qui mettait en lumière des essais originaux « sur le passé, le présent et l'avenir des droits des personnes handicapées et de la justice pour les Noirs, les autochtones et les autres personnes de couleur³⁷¹ pour marquer le 30e anniversaire de l'ADA et a récemment publié un livre, *Disability Visibility First Person Stories from the Twenty-First Century* qui élève encore plus les voix des personnes handicapées.³⁷²

De même, Lydia X.Z. Brown, E. Ashkenazy et Morénike Giwa Onaiwu ont publié le livre, *All the Weight of Our Dreams on Living Racialized Autism*, pour centrer et amplifier les vies, les pensées et les expériences des autistes de couleur.³⁷³ *Sins Invalid* est « un livre sur la justice pour les personnes handicapées » projet basé sur la performance. . . [qui] centralise les artistes de couleur et les artistes LGBTQ/de genre variable en tant que communautés qui ont été historiquement marginalisées.³⁷⁴ *Sins Invalid* a publié un guide sur la justice pour les personnes handicapées : *Skin, Tooth, and Bone The Basis of Movement is Our People* qui « offre une analyse, un historique et un contexte pour le mouvement croissant pour la justice des personnes handicapées ». ³⁷⁵ *Sins Invalid* s'engage également dans une gamme de projets culturels et travail politique, y compris l'éducation politique et l'organisation communautaire.³⁷⁶ Talila A. Lewis est la cofondatrice et directrice bénévole de HEARD, la seule organisation (dépendante de bénévoles, à but non lucratif) du pays qui milite pour « corriger et prévenir la diffamation » condamnations; mettre fin aux abus envers les personnes handicapées incarcérées ; réduire la récidive chez les personnes sourdes et celles qui reviennent à l'école ; et accroître la représentation des personnes sourdes dans les professions qui peuvent lutter contre l'incarcération de masse. »³⁷⁷

Les premiers efforts du mouvement pour les droits des personnes handicapées visant à cultiver une identité de handicap partagée comme moyen de faire progresser le droit et la politique en matière de handicap ont abouti à l'exclusion – et à l'effacement des personnes handicapées marginalisées à plusieurs reprises. Il est rare que dans la défense des droits des personnes handicapées, les voix des personnes les plus touchées par les systèmes d'oppression élevés ou par les dirigeants des BIPOC handicapés ou des BIPOC queers et non conformes au genre soient prises en compte.³⁷⁸ Le travail

368 DISABILITY VISIBILITY PROJECT, supra note 366.

369 Angel Powell, *The Visibility of Disability: An Interview with Activist Alice Wong*, *ADOLESCENT* (Jan. 10, 2019), <https://www.adolescent.net/a/the-political-visibility-of-disability-an-interview-with-alice-wong>. As of 2018, DVP collected about 140 oral histories, many of which are archived in the Library of Congress. Id.

370 Keah Brown, *Disabled People of Color Struggle To Be Heard*, *ESTABLISHMENT* (Oct. 14, 2016), <https://theestablishment.co/disabled-people-of-color-struggle-to-be-heard-b6c7ea5af4b4/index.html>.

371 *ADA 30 In Color*, *DISABILITY VISIBILITY PROJECT*, <https://disabilityvisibilityproject.com/ada30/> (last visited May 14, 2021).

372 ALICE WONG, *DISABILITY VISIBILITY: FIRST PERSON STORIES FROM THE TWENTY-FIRST CENTURY* (2020).

373 LYDIA X.Z. BROWN ET AL., *ALL THE WEIGHT OF OUR DREAMS: ON LIVING RACIALIZED AUTISM* x-xxii (2018).

374 Mission & Vision, *SINS INVALID*, <https://www.sinsinvalid.org/mission> (last visited May 14, 2021).

375 Disability Justice Primer, *SINS INVALID*, <https://www.sinsinvalid.org/disability-justice-primer> (last visited May 14, 2021).

376 *Sins Invalid Community Events Calendar*, *SINS INVALID*, <https://www.sinsinvalid.org/> (last visited May 14, 2021).

377 About Me, TALILA A. LEWIS, <https://www.talilalewis.com/about.html> (last visited May 14, 2021).

378 See, e.g., Keah Brown, *Disabled People of Color Struggle to Be Heard*, *ESTABLISHMENT* (Oct. 14, 2016), <https://theestablishment.co/disabled-people-of-color-struggle-to-be-heard-b6c7ea5af4b4/index.html> (expressing that “Disabled organizations should be hiring disabled people of color . . . to spearhead projects [and] acknowledge when

de Thompson, Wong, Brown, Lewis et d'autres représente les voix qui sont rarement entendus dans la défense des droits des personnes handicapées. Par exemple, dans son essai pour le Disability Visibility Project, « ADA 30 : Pas de justice pour les autochtones handicapés », Jen Deerinwater explique ce que l'ADA signifie pour elle « en tant que personne autochtone handicapée et chroniquement malade ».³⁷⁹ Deerinwater réside dans l'Oklahoma, un État avec l'une des plus grandes populations autochtones des États-Unis.³⁸⁰

Citant le manque d'accès de l'Oklahoma à un logement abordable, aux soins médicaux et à l'eau potable, en plus de la disponibilité inadéquate des tests COVID-19 et des installations pour traiter les tests, et la pollution environnementale qui submerge l'État, elle conclut : « [h]onnêtement [L'ADA] ne signifie pas grand-chose pour moi. Je préférerais que l'ADA existe plutôt que non, mais comme nous le voyons dans le contexte de la COVID-19, cela signifie très peu pour la vie des autochtones. »³⁸¹ Élever la voix et le leadership de ceux qui sont les plus touchés par les systèmes d'oppression met en avant le récit et l'expérience du handicap. Elle intègre dans une stratégie relative aux droits des personnes handicapées l'expérience vécue de nombreuses personnes handicapées marginalisées, en accordant la priorité à la nécessité de « faire participer les communautés de première ligne à l'élaboration des politiques et à la sélection des priorités ».³⁸² Comme l'ont exprimé Angela P. Harris et Aysha Pamukcu, « l'insistance sur le leadership » de la communauté la plus touchée « peut servir de frein aux politiques menées par des experts et aux initiatives juridiques majoritaires qui renforcent la subordination ».³⁸³

Troisièmement, un cadre de conscience du racisme/capacitisme qui se concentre sur la justice des personnes handicapées met l'accent sur l'intentionnalité nécessaire pour construire et maintenir la solidarité entre les mouvements comme un outil essentiel pour pénétrer les systèmes oppressifs à travers « la politique de l'alliance ».³⁸⁴ Le centrage sur la justice des personnes handicapées est tout aussi essentiel pour la justice raciale, la justice reproductive, la justice environnementale, la justice de genre, la justice LGBTQIA, la justice alimentaire et d'autres formes de plaidoyer dans la construction et le maintien de mouvements de plaidoyer croisé.³⁸⁵ La justice des personnes handicapées est inextricablement liée à tous ces éléments. mouvements de justice sociale.³⁸⁶

L'opinion de Deerinwater selon laquelle les vies des autochtones handicapés sont sacrificables, même avec les avancées de l'ADA, identifie les systèmes interdépendants qui ont un impact disproportionné sur les autochtones handicapés.³⁸⁷ Cela comprend le racisme, la pauvreté, le

again.” The author further argues that the “disability community has a long way to go” and “[i]f [] disability activism isn't inclusive, it isn't activism”). they mess up and give a sincere apology while taking steps to make sure it won't happen

379 Jen Deerinwater, ADA 30: No Justice for Disabled Native People, DISABILITY VISIBILITY PROJECT (July 19, 2020), <https://disabilityvisibilityproject.com/2020/07/19/ada-30-no-justice-for-disabled-native-people/>.

380 Id.

381 Id.

382 Angela P. Harris & Aysha Pamukcu, The Civil Rights of Health: A New Approach to Challenging Structural Inequality, 67 UCLA L. REV. 758, 810–11 (2020)

383 Id. at 811.

384 10 Principles of Disability Justice, SINS INVALID (Sept. 17, 2015), <https://www.sinsinvalid.org/blog/10-principles-of-disability-justice>.

385 See supra Part III.C.

386 See, e.g., Catherine Jampel, Intersections of Disability Justice, Racial Justice and Environmental Justice, 4 ENV'T SOC. 122, 125 (2018); Robyn M. Powell, Confronting Eugenics Means Finally Confronting Its Ableist Roots, 27 WM. & MARY J. RACE, GENDER, & SOC. JUST. (forthcoming 2021); Natasha Simpson, Disabling Justice? The Exclusion of People with Disabilities from the Food Justice Movement, in DISABILITY STUDIES AND THE ENVIRONMENTAL HUMANITIES: TOWARD AN ECO-CRIP THEORY 403 (Ray Sarah Jaquette & Sibara Jay ed., 2017); Mia Mingus, On Claiming My Movement: Disability and Reproductive Justice, LEAVING EVIDENCE (Dec. 2, 2009, 9:12 PM), <https://leavingevidence.wordpress.com/2009/12/02/on-claiming-my-movement-disability-and-reproductive-justice/>.

387 Deerinwater, supra note 379.

capacitisme, le racisme médical,³⁸⁸ et l'injustice environnementale.³⁸⁹ Cela crée également un espace pour s'engager de manière critique sur le rôle des conditions invalidantes dans la conception d'une stratégie en matière de droits des personnes handicapées. Conditions invalidantes telles que la pauvreté, l'incarcération, l'environnement, la violence, les obstacles à l'accès aux soins de santé et autres. La lutte contre ces systèmes interdépendants fait partie intégrante d'une stratégie de défense des droits des personnes handicapées. Il s'agit d'une tâche difficile qui exige une intentionnalité dans la construction et le maintien de relations avec les mouvements de justice sociale pour travailler en solidarité pour une justice transformatrice.

B. Application d'un cadre de prise en compte du racisme et du capacitisme dans la défense des droits des personnes handicapées

Continuer à considérer les droits des personnes handicapées comme un problème unique que l'ADA peut améliorer crée un tournant vers des résultats racistes/capacitistes. La vision singulière de l'ADA efface l'expérience du racisme et du validisme qui est profondément enracinée dans l'histoire, rendant invisibles de larges segments de la communauté noire, autochtone et des personnes de couleur handicapées. Et, au sein de cette communauté racialisée de personnes handicapées, les individus souffrant de déficiences intellectuelles, développementales, psychiatriques et cognitives et les personnes sourdes/handicapées sont des cibles disproportionnées du pipeline eugéniste. Un pipeline qui mène à la ségrégation, à l'incarcération, à la confiscation et à l'élimination du corps-esprit racialisé, autre et handicapé. Le prochain chapitre de l'ADA exige un cadre de conscience du racisme et du validisme ancré dans les principes de la justice des personnes handicapées.

En 2018, plusieurs défenseurs de la justice des personnes handicapées ont répondu à un livre blanc (« Rapport Ruderman »³⁹⁰) sur la couverture médiatique, la violence policière et le handicap.³⁹¹ La réponse a tenu compte de l'échec du rapport à analyser la question de la violence policière et du handicap à travers une approche critique et croisée.³⁹² Au contraire, les auteurs du rapport (deux hommes blancs, dont l'un est handicapé) se sont appuyés sur les récits des Noirs, des Autochtones et d'autres personnes de couleur tout en effaçant simultanément le travail sur le terrain des personnes les plus touchées par la violence policière.³⁹³ En substance, la réponse des défenseurs de la justice des personnes handicapées a noté que le rapport « situait les Blancs comme les experts faisant autorité sur la vie et les expériences des Noirs, autochtones et des personnes de couleur ». ³⁹⁴ La réponse se terminait par la déclaration suivante :

Si les fondations et les organisations souhaitent véritablement s'attaquer au capacitisme croisé avec le racisme, que ce soit dans le contexte de la violence policière ou de problèmes connexes, elles doivent commencer par apprendre et s'appuyer sur les travaux existants, en s'appuyant sur

388 Vikas Gampa et al., Racialization as a Barrier to Achieving Health Equity for Native Americans, 22 AMA J. ETHICS 874, 876 (2020).

389 Katherine Bagley, Connecting the Dots Between Environmental Injustice and the Coronavirus, YALE ENVIRONMENT 360 (May 7, 2020), <https://e360.yale.edu/features/connecting-the-dots-between-environmental-injustice-and-the-coronavirus>.

390 DAVID M. PERRY & LAWRENCE CARTER-LONG, RUDERMAN FAM. FOUND., RUDERMAN WHITE PAPER ON THE MEDIA COVERAGE OF USE OF FORCE AND DISABILITY (2016), https://rudermanfoundation.org/wp-content/uploads/2017/08/MediaStudy-PoliceDisability_final-final.pdf.

391 LYDIA X.Z. BROWN ET AL., ACCOUNTABLE REPORTING ON DISABILITY, RACE, & POLICE VIOLENCE: A COMMUNITY RESPONSE TO THE "RUDERMAN WHITE PAPER ON THE MEDIA COVERAGE OF USE OF FORCE AND DISABILITY" 16 (2016),

<https://docs.google.com/document/d/117eoVeJVP594L6-1bgL8zpZrzgojfsveJwcWuHpkNcs/edit>. The Harriet Tubman Collective is "a collective of Black Deaf and Disabled organizers, community builders, activists, dreamers, lovers striving for radical inclusion and collective liberation." Id.

392 Id. at 1.

393 Id. at 7.

394 Id.

l'expertise de ceux qui ont une expérience vécue et qui travaillent déjà sur ces questions. C'est la seule voie qui permet la mise en œuvre de modèles de recherche communautaires où les Noirs, les autochtones et les personnes de couleur handicapées prennent l'initiative de la conception, de l'interprétation et de l'analyse de la recherche qui soutient nos projets politiques et culturels. C'est la seule voie qui soit en phase avec notre vision d'un monde juste.³⁹⁵ Il y a plus de trente ans, Mari Matsuda a écrit *Looking to the Bottom: Critical Legal Studies and Reparations*.³⁹⁶ Elle a présenté des points de vue sur lesquels les défenseurs de la justice des personnes handicapées s'appuient comme principe de justice des personnes handicapées : la nécessité que le leadership vienne de ceux qui sont les plus touchés. Matsuda a fait valoir la nécessité de rechercher les voix de ceux qui subissent la discrimination et qui naviguent, pour survivre, dans des systèmes d'oppression³⁹⁷ — ce que Matsuda a décrit comme des « intellectuels organiques »³⁹⁸, à savoir « les gens de couleur en Amérique ».³⁹⁹

Matsuda décrit les intellectuels organiques comme des « philosophes de base qui sont particulièrement capables de relier la théorie à l'expérience concrète de l'oppression ».⁴⁰⁰ Elle estime que « la technique consistant à s'imaginer noir et pauvre dans un monde hypothétique est moins efficace que l'étude de l'expérience réelle de la pauvreté noire et l'écoute de ceux qui l'ont fait ».⁴⁰¹ L'article de Matsuda était, à l'époque, un appel à l'action pour que les juristes critiques centrent « l'expérience réelle, l'histoire, la culture et la tradition intellectuelle des personnes de couleur » dans le plaidoyer et le discours juridiques.⁴⁰²

La réponse critique des défenseurs de la justice des personnes handicapées au rapport Ruderman reflète une déconnexion profonde et de longue date entre la défense des droits des personnes handicapées et la recherche et fait face à l'absence de voix, d'expériences, de culture, d'histoire et de valeurs intellectuelles des personnes handicapées noires, autochtones et autres personnes de couleur. tradition et leadership dans les efforts de plaidoyer. Cette absence se reflète dans les efforts visant à résoudre les problèmes systémiques qui ont un impact sur les communautés handicapées racialisées et multi-marginalisées.

Quel avantage tirons-nous de l'analyse du plaidoyer à travers un cadre de conscience du racisme et du validisme ? À l'issue de l'enquête de cinq ans du ministère de la Justice contre le programme GNETS, par exemple, le ministère a publié un avis de vingt et une pages concluant que l'État de Géorgie avait violé le titre II de l'ADA en violation du traitement réservé par Olmstead aux étudiants inscrits dans le programme GNETS.⁴⁰³ Dans son rapport et la plainte fédérale ultérieure déposée l'année suivante, le DOJ s'est concentré uniquement sur le handicap, ne faisant aucune mention tout au long des années d'enquête de l'impact des données démographiques des étudiants telles que la race ou le statut socio-économique sur les raisons pour lesquelles GNETS fonctionnait dans la manière inhumaine dont elle s'est acquittée.⁴⁰⁴

Comment une enquête de cinq ans sur les politiques racistes, capacitistes et eugénistes menées par le programme GNETS ne parvient-elle pas à analyser le rôle de la race et de la classe dans le fonctionnement et la prospérité du programme GNETS ? Comment l'État de Géorgie continue-t-il à financer le programme GNETS à hauteur de soixante-dix millions de dollars par an après l'enquête

395 Id. at 11.

396 Matsuda, *supra* note 365, at 323.

397 Id. at 346 (“One needs to ask who has the real interest and the most information. Those who are oppressed in the present world can speak most eloquently of a better one.”).

398 Id. at 325. Matsuda attributes the origins of this term “organic intellectuals” to the Italian Marxist philosopher, Antonio Gramsci. Id.

399 Id.

400 Matsuda, *supra* note 365, at 325.

401 Id.

402 Id.

403 See Letter from Vanita Gupta to Nathan Deal & Sam Olens, *supra* note 292, at 13

404 See id. at 2.

du ministère de la Justice ?⁴⁰⁵ L'utilisation de colliers pour chiens à des fins d'humiliation, les salles de classe séparées et délabrées, les châtimements corporels et les faibles chances d'obtenir un diplôme en raison de l'absence de programmes scolaires efficaces sont des pratiques⁴⁰⁶ qui résonnent dans l'histoire. Pendant des années, la Géorgie n'a pas réussi à offrir une éducation aux étudiants noirs pauvres étiquetés comme souffrant de « troubles du comportement », les éloignant ainsi de la scène publique.⁴⁰⁷ Nous avons déjà connu cette situation.

Ce remède unique de l'ADA, basé sur une simple intégration, ne peut pas commencer à remédier aux échecs systémiques fondés sur le racisme/le validisme et la classe sociale qui ont soutenu le GNETS et son pouvoir de subjuguer les étudiants handicapés. Semblable à la Reconstruction après la guerre civile, qui a échoué, en partie à cause de la résistance des structures de pouvoir suprémacistes blanches à soutenir la transition économique et sociale des personnes réduites en esclavage dans la société – et à faire face à l'héritage de l'esclavage, le GNETS se poursuivra. Le GNETS continuera d'exister sous d'autres formes si l'intégration – et non la confrontation aux problèmes systémiques – est l'objectif principal.

Si le ministère de la Justice avait abordé l'enquête GNETS avec curiosité et engagement pour affronter les structures systémiques qui ont créé la culture de GNETS, nous aurions pu œuvrer pour parvenir à une compréhension plus approfondie des machinations de GNETS et identifier les étapes nécessaires pour étouffer les terrains fertiles qui ont permis à cette institution de prospérer. Nous pourrions, par exemple, mieux comprendre pourquoi on disait aux parents noirs que le GNETS était la seule option pour leurs enfants handicapés, et comment cette désinformation se développait dans les communautés noires pauvres.

GNETS n'est pas simplement un problème de handicap. Grâce à un cadre de prise de conscience du racisme et du capacitisme, nous pourrions susciter des conversations entre GNETS et les familles, nous pourrions analyser les statistiques ou les quotas que GNETS a essayé de cibler pour l'inscription des étudiants, nous pourrions démêler la manière systématique dont le programme GNETS ciblait spécifiquement les Noirs, les bruns et les personnes à faible revenu. -étudiants à revenu faible ou intermédiaire. -familles à revenu faible ou intermédiaire et quelle était cette stratégie, qu'elle soit inconsciente ou intentionnelle. Nous pouvons centrer les voix et les expériences vécues des étudiants et des parents au GNETS pour orienter les objectifs narratifs, politiques et juridiques. Nous pouvons investir dans l'établissement de relations de collaboration croisée avec les groupes de défense des droits des personnes handicapées, de la justice raciale, des droits à l'éducation et de la pauvreté afin de mettre en évidence l'oppression intersectionnelle qui sévit dans le GNETS et d'élaborer des stratégies concernant les remèdes intersectionnels.

Cinq ans après la décision du DOJ, le programme GNETS reste actif devant un tribunal fédéral.⁴⁰⁸ Le procès fédéral intenté par deux groupes de défense des droits des personnes handicapées, le Georgia Advocacy Office (GAO) et The Arc of the United States (ARC), contrairement au DOJ, mentionne la composition raciale et socioéconomique des élèves du GNETS dans leur plainte fédérale.⁴⁰⁹ Ce faisant, la plainte précisait que « cinquante-quatre pour cent des élèves des programmes psychoéducatifs de Géorgie sont afro-américains, contre trente-sept pour cent dans toutes les écoles publiques à l'échelle de l'État. »⁴¹⁰

La plainte du GAO/ARC indiquait en outre que « le pourcentage d'étudiants afro-américains dans le GNETS dépasse 60 pour cent » avec « le pourcentage [] aussi élevé que 89 pour cent » dans

405 Id. at 18.

406 Id. at 16–18.

407 Id. at 2.

408 See Ga. Advoc. Off. v. Georgia., 447 F. Supp. 3d 1311, 1328 (N.D. Ga. 2020).

409 See Class Action Complaint at 25, Ga. Advoc. Off. v. Georgia, 447 F. Supp. 3d 1311 (N.D. Ga. 2020).

410 Id. (citing Judd, *supra* note 288).

certaines régions, la majorité des étudiants étant éligibles à Medicaid.⁴¹¹ Pourtant, la plainte ne dresse pas encore un récit à travers une lentille consciente du racisme et du capacitisme.⁴¹² La réparation recherchée dans le procès fédéral de GNETS est que les étudiants de GNETS reçoivent « les services nécessaires pour assurer [aux étudiants de GNETS] des chances égales d'éducation dans les salles de classe avec leurs pairs non handicapés.⁴¹³ » « Peut-être que cette affaire est une occasion d'appliquer le cadre de conscience du racisme/capacitisme qui centre la justice des personnes handicapées afin de parvenir à une justice transformatrice, allant au-delà de ce qui est obtenu uniquement par les droits des personnes handicapées.

Une action en justice récemment déposée, Sixième District de l'Église épiscopale méthodiste américaine c. Kemp,⁴¹⁴ reflète les points forts du plaidoyer mené à travers un cadre qui met en avant l'intersectionnalité, s'engage avec l'histoire dans la présentation de ses revendications juridiques et engage un échantillon représentatif de voix communautaires.⁴¹⁵ Kemp conteste le projet de loi 220 du Sénat de Géorgie (S.B. 220), un loi radicale qui comprend de multiples dispositions qui limitent et restreignent l'accès au vote, y compris des lois plus strictes sur l'identification des électeurs pour les bulletins de vote par correspondance, l'élimination des centres de vote mobiles, la limitation du nombre de boîtes de dépôt de bulletins de vote par correspondance disponibles et la criminalisation de la fourniture de nourriture ou d'eau aux électeurs attendant dans la file.⁴¹⁶

En réponse à S.B. 220, une large coalition de groupes civiques, religieux, civils et de défense des droits des personnes handicapées⁴¹⁷ a déposé une plainte modifiée de quatre-vingt-sept pages demandant une injonction et une déclaration.⁴¹⁸ La plainte modifiée est frappante à bien des égards en raison de sa confrontation directe avec l'histoire de la Géorgie, qui a renforcé la suprématie blanche par la suppression des électeurs et l'intimidation des électeurs noirs.⁴¹⁹ La plainte utilise un langage qui affirme clairement l'impact disproportionné que S.B. 220 aura sur les électeurs de couleur handicapés et les Géorgiens noirs handicapés, en particulier.⁴²⁰ Il intègre en outre des statistiques qui mettent en évidence l'inégalité économique des Géorgiens noirs et latinos⁴²¹ et reflète la profondeur de la représentation des parties prenantes par l'intermédiaire des organisations plaignantes nommées. La plainte modifiée, par exemple, indique comment S.B. 220 aura un impact disproportionné sur les résidents géorgiens qui sont musulmans, les femmes africaines et les personnes handicapées de couleur.

Par exemple, dans sa discussion S.B. 220 et la discrimination fondée sur le handicap, la plainte identifie les conditions sociales du handicap qui créent des obstacles pour les électeurs handicapés, notamment la pauvreté et le chômage, au lieu de se concentrer sur le handicap comme le seul problème qui empêche l'accès au vote des personnes handicapées.⁴²² Cette plainte est un exemple de comment intégrer un cadre de prise de conscience du racisme et du capacitisme dans les premières

411 *Id.*

412 See generally *id.*

413 *Id.* at 47.

414 First Amended Complaint, Sixth Dist. of the Am. Methodist Episcopal Church v. Brian Kemp, No. 1:21-CV-01284) (N.D. Ga. May 24, 2021).

415 Battle for Representation, S. POVERY L. CTR., <https://www.splcenter.org/battle-representation-ongoing-struggle-voting-rights> (last visited May 14, 2021).

416 Nick Corasaniti & Reid J. Epstein, What Georgia's Voting Law Really Does, (Apr. 2, 2021), <https://www.nytimes.com/2021/04/02/us/politics/georgia-voting-law-annotated.html>.

417 The plaintiffs in Kemp include Sixth District of the African Methodist Episcopal Church, Delta Sigma Theta Sorority Inc., and Southern Christian Leadership Conference, Georgia Muslim Voter Project, Women Watch Afrika, Latino Community Fund of Georgia and several disability advocacy groups, including The Arc of the United States, Georgia ADAPT, Georgia Advocacy Office. See First Amended Complaint, *supra* note 414, at 1.

418 See generally *id.*

419 *Id.* at ¶¶ 140–52.

420 *Id.* at ¶¶ 2, 6, 182–93.

421 *Id.* at ¶ 201.

422 *Id.* at ¶ 183.

étapes d'un litige. La plainte modifiée est puissante, en partie, parce qu'elle s'appuie sur l'histoire passée et présente du premier ministre blanc de Géorgie pour étayer ses arguments juridiques et les recours recherchés.

Ce litige relatif au droit de vote a réuni des plaignants apparemment disparates, dans le but de défendre collectivement ; La suprématie blanche a un impact sur toutes ces communautés. Bien que la question singulière du droit de vote puisse rendre cette plainte plus facilement adaptée pour souligner l'impact de cette loi sur les communautés marginalisées et multipliées par les communautés marginalisées, son choix d'élargir et d'approfondir la portée en incorporant et en mettant l'accent sur l'histoire, la race, l'ethnicité et le handicap et ses Intersections fournit un exemple efficace de l'impact qu'une plainte peut avoir lorsqu'elle va au-delà d'une simple argumentation sous une seule classification.

CONCLUSION

Le poids de l'histoire continue de façonner les lois et les politiques qui légitiment les décisions des acteurs publics et privés de torturer, d'isoler, de refuser des traitements de maintien de la vie et d'institutionnaliser de force les personnes sourdes/handicapées, les Noirs, les autochtones et les autres personnes de couleur. Isoler la défense des droits des personnes handicapées des problèmes systémiques plus vastes perpétue l'idée selon laquelle l'accès aux droits des personnes handicapées s'effectue sur un pied d'égalité. Pourtant, les inégalités qui touchent de manière disproportionnée la communauté noire et brune en situation de handicap reflètent une réalité différente.

Un cadre de conscience du racisme et du validisme remet en question la manière dont la culture institutionnelle et les pratiques de suprématie blanche, de racisme et de validisme et d'hétéropatriarcat influencent la défense des droits des personnes handicapées. Plus précisément, il s'agit de critiquer la manière dont ces cultures et pratiques institutionnelles façonnent les priorités, le discours, les décisions et les stratégies dans le travail sur les droits des personnes handicapées. Ce travail intériorisé exige une humilité dans la reconnaissance et bien sûr la correction du rôle que la suprématie blanche a longtemps joué dans l'élaboration de stratégies en matière de droits des personnes handicapées et dans la constitution de coalitions tendues avec les personnes handicapées de couleur.⁴²³ Il exige en outre une reconnaissance et une stratégie sur la manière de mener les conversations concernant la stigmatisation et la peur ressenties par certaines communautés de couleur handicapées de s'identifier et de divulguer leur handicap.⁴²⁴

Les disparités raciales et économiques révélées par la pandémie de coronavirus, ainsi que le meurtre de George Floyd et d'autres Noirs tués par la police, ont relancé un discours national sur l'héritage durable de la suprématie blanche aux États-Unis. Alors que les efforts de dialogue et de mobilisation se poursuivent, il est tout aussi essentiel de faire face au rôle de la suprématie blanche dans la manière dont la défense et le discours des droits des personnes handicapées ont évolué pour créer des limites dans la manière dont l'ADA et d'autres lois sur les droits des personnes handicapées sont appliquées, et qui en bénéficie le plus. En s'engageant de manière critique et créative dans la manière de favoriser un avenir des droits des personnes handicapées qui met en avant les principes de la justice pour les personnes handicapées, les défenseurs peuvent favoriser un avenir au-delà des limites de l'ADA.

423 See, e.g., Jennifer L. Erkulwater, *How the Nation's Largest Minority Became White: Race Politics and the Disability Rights Movement, 1970–1980*, 30 J. POL'Y HIST. 367, 371, 372, 386 (2018).

424 Morgan, *supra* note 34, at 985 ("It also fails to acknowledge that historically marginalized groups may find it challenging to identify as having a disability.").